

Tirage : 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC : 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses : lundi soir
Rédac. et annonces : mercredi 9h
Officiel : mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel : 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

PARCS CHASSERAL ET DU DOUBS

Extinction nocturne : rien ne s'y oppose vraiment

21 communes se sont penchées sur la question, vendredi à Tramelan



L'éclairage nocturne conduit à une véritable hécatombe des insectes indispensables à la biodiversité

Dans le cadre de leurs rencontres intercommunales sur l'énergie, les Parcs Chasseral et du Doubs avaient réuni les représentants de 21 communes, vendredi soir dernier à Tramelan, en préambule de la Fête de la Nuit. Un gros succès, finalement assez normal : avec l'extinction nocturne, les organisateurs proposaient un thème on ne peut plus actuel.

L'expérience des uns...

Contrairement à ce qu'affirme l'adage populaire, les expériences menées dans plusieurs communes des Parcs (lesquels en comptent 37 au total) servent

directement aux autres. Vendredi, c'est à ces communes engagées dans le processus d'extinction, à des stades divers, que l'on avait effectivement fait appel pour développer deux thèmes : les enjeux techniques de l'extinction et la gestion de la communication sur ce sujet.

Avec pour modérateur François Roquier (membre de la commission Environnement de la commune de Tramelan), la table ronde consacrée aux questions techniques a mis en évidence que certains aménagements de l'extinction peuvent induire des coûts assez importants. Ainsi à Corgémont, l'avancement du

réenclenchement, pour l'heure d'arrivée du premier train, signifierait une dépense de quelque 20 000 francs ; mais le conseiller municipal Martin Tschan le soulignait, la population curgismondaine s'est très bien adaptée à la nuit noire.

Plus attentifs

Et le même élu d'ajouter : expérience personnelle faite, il estime que la sécurité routière n'est surtout pas diminuée, car les piétons sont beaucoup plus attentifs aux véhicules roulant désormais avec les *longs phares*, la réciproque étant parfaitement valable. Sur question, il soulignait encore que le déneigement est plus aisé en l'absence de lumière parasite.

Renan a vécu une mise en place beaucoup plus simple que prévu, et sans le moindre coût. Villeret est en phase de test, tandis que Val-de-Ruz, très en avance, va tester bientôt des lampadaires équipés de détecteurs de mouvement, pour éclairer les passages pour piétons le long de la Grand-Rue.

En ce qui concerne les négociations avec les Ponts et chaussées, il est ressorti qu'elles sont possibles et que l'effet de groupe peut être profitable. « D'ailleurs le canton éteint l'éclairage de la N16, dans le Bas-Vallon où elle abrite aussi le trafic cycliste », soulignait-on vendredi.

Et les vitrines ?

Tandis que certaines communes se demandent comment impliquer leurs commerçants

dans l'extinction, celle de Val-de-Ruz a tout bonnement intégré à son règlement d'organisation l'obligation d'éteindre les enseignes de tout commerce non ouvert, de 22 h jusqu'au matin.

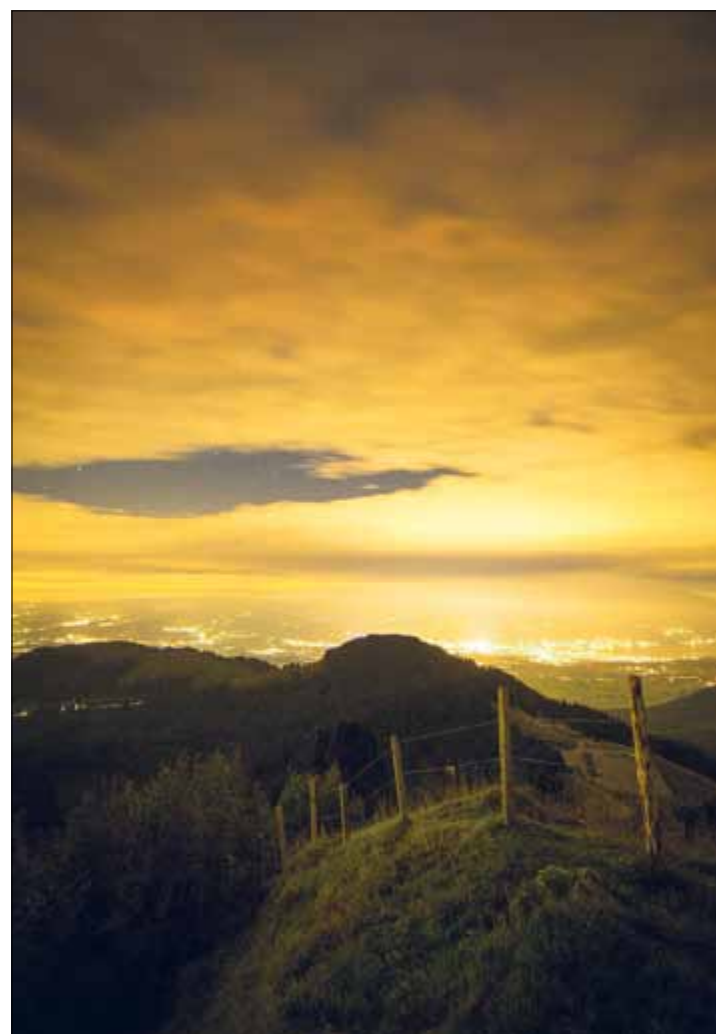
Dans le domaine de la communication, Nicolas Sauthier dirigeait une table ronde éclairant la grande diversité de pratiques, entre les communes qui lancent un sondage, celles qui font voter ou encore celles dont l'Exécutif prend la décision d'éteindre.

A Tramelan, l'importance numérique de la population justifie pleinement une communication exemplaire, visant à la sensibilisation des habitants.

Si Genève le peut...

Concluant les échanges, les directeurs des Parcs régionaux soulignaient l'absence de tout problème technique insurmontable et estimaient qu'il est grand temps de faire évoluer des directives datant du siècle passé. « Si le Grand Genève peut éteindre son éclairage (ndlr : cette agglomération effectuait un test hier soir jeudi), le territoire entier des deux parcs peut le faire aussi », s'exclamait Fabien Vogelsperger.

En fin de rencontre, Laurent Debrot, secrétaire de l'association Lamper (agence suisse pour la protection de l'environnement nocturne), rappelait une base de la législation fédérale sur la protection de l'environnement : le responsable d'une pollution, quelle qu'elle soit, est responsable aussi de la limiter. | de



Le ciel inondé de lumière artificielle, au-dessus de Thoune (photo Mario Ruegger - Pro Natura)

SOMMAIRE

Magasin du Monde	3
Un bazar pour une bonne cause	
Une place au Soleil à Saint-Imier	9
Plus que trois appartements de libres	
Les petits trains s'exposent	14
Portes ouvertes du Rail Club Pierre Pertuis	
Pour vos achats	16
Soutenez les commerçants du CIDE	
Enseignement à distance	21
Le ceff innove	
Camp du VBC La Suze	23
Profitable à la saison qui démarre	

Le retour du bon sens, dans les jardins aussi !

Introduisant la thématique, Régis Borruat et Fabien Vogelsperger, directeurs des Parcs régionaux, affirmaient clairement que l'extinction nocturne permet un véritable retour du bon sens. Excessive, la lumière artificielle de nos agglomérations fait souffrir les humains autant que la faune. Les uns voient leur sommeil et leur fonctionnement hormonal perturbés, leurs maisons illuminées par des candélabres très efficaces, les autres perdent leur indispensable sens de l'orientation, meurent par centaines de milliers chaque nuit autour des lampadaires qui les attirent inexorablement...

Et sachant que la pollution lumineuse augmente de 6 pour cent par an, ces dommages ne cessent de croître.

Des craintes parfaitement infondées

Eteindre nos rues et nos places permet de diminuer sensiblement les effets de la pollution lumineuse. Et contrairement à une crainte assez répandue, à un sentiment d'insécurité infondé, le retour de la nuit ne contribue nullement à une augmentation de la violence. Avec le recul, il a même été constaté une légère diminution de la petite criminalité dans les cités pratiquant l'extinction. Quant à la sécurité routière, on n'a pas relevé non plus d'accroissement du danger, la prudence semblant bel et bien s'accroître dans la nuit noire.

Last but not least : en éteignant les lampadaires durant les heures creuses, on économise 40 pour cent des coûts d'éclairage public.

Lampes solaires, pas meilleures...

Ainsi que le relevait le représentant de Sauges, l'extinction nocturne de l'éclairage public permet aussi de mettre le doigt sur les excès commis dans les jardins et autres parcs privés. Avec l'avènement des lampes solaires,



Dans les jardins privés, la faune souffre grandement aussi d'un excès d'éclairage inutile

on constate en effet une multiplication des points lumineux sur de nombreux terrains privés. Si l'effet est plaisant peut-être d'un point de vue décoratif, il est par contre désastreux sur toute la faune et la flore qui peuple ou devrait peupler ces jardins... | de



Une action qui a du sens – en tant que bénévole

Vous souhaiteriez accompagner régulièrement des personnes âgées, malades ou en fin de vie?

Seeland: 032 329 32 78
soutienproches-seeland@crs-berne.ch

Jura bernois: 032 495 11 66
soutienproches-jurabernois@crs-berne.ch

**Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz**
Canton de Berne Kanton Bern

Nous serions heureux que vous rejoigniez notre équipe!

Favorisez nos annonceurs

Concert orgue et chant à la collégiale de Saint-Imier

Le concert annulé le 9 février (pour cause de maladie) sera repris le 6 octobre à 17h

Entrée libre – collecte
(voir le communiqué)



**ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR**

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Soins à domicile

Osez changer pour rester chez vous dans le confort et la sécurité

remboursé par les caisses maladies

079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch

Soins infirmiers, prestations ménagères, conseils en diabétologie



Cercle Ouvrier

Famille Bütikofer
2615 Sonvilier
Fermé
Dimanche et lundi
spécialités sur ardoises 032 941 11 48

La chasse

www.bechtel-imprimerie.ch

**Tous aux urnes:
Pour que la Suisse reste la Suisse!**

Des questions concernant les élections?
Hotline électorale gratuite:
0800 0 1291 0



UDC Suisse, case postale, 3001 Berne, www.udc.ch

VILLERET

**Samedi 28 septembre à midi
Pavillon de la fanfare**

Venez passer quelques instants chaleureux et conviviaux, en dégustant avec nous la première

CHOUCROUTE

de la saison

se recommande : fanfare de Villeret

Paroisse réformée de Sonvilier

Culte d'adieu de Corinne Baumann

Dimanche 29 septembre, 17h 15, église de Sonvilier

Thème :
« Quand faut y'aller faut y'aller ! »
voir communiqué

Immobilier

**À LOUER
CORTÉBERT**

**dans belle maison de maître, avec jardin calme et ensoleillé
Appart. de 5 pièces**

Cuisine habitable, salle de bains, parquet dans les pièces, véranda et balcon, logement refait
Lave-linge et sèche-linge offert
Cave et buanderie

Loyer 1190 fr. + charges 250 fr.

Libre 1^{er} février 2020
Tél. 032 481 38 32

**À LOUER
CORGÉMONT**

**Centre du village, Grand-Rue 32
3 pièces 70m²**

plein pied, grand salon, place de parc, libre de suite
Loyer 890 fr. + charges

4.5 pièces

avec cheminée, place de parc, disponible dès 1^{er} février 2020
Loyer 1090 fr. + charges

Contact 078 848 83 58

**À LOUER
TRAMELAN**

**Grand-Rue 133
Appart. 4 pièces**

Cuisine agencée, salle de bains, cheminée, salon, mezzanine, grenier

Loyer 1070 fr., charges comprises

Libre dès le 1^{er} décembre
079 405 51 59

**A louer à CORMORET
3.5 pièces**

Situé au 1^{er} étage d'un immeuble locatif, l'appartement contient une cuisine agencée, une salle de bains avec baignoire et un balcon.

Loyer 740 fr. + charges 200 fr.

Nous vous renseignons volontiers

Sala & Flühmann Sàrl
032 941 41 81 Saint-Imier
gerance@fluhmann.ch

**Visite d'appartements
Mercredi 2 octobre 2019**



Plein Soleil

Rue de la Clef 43 à Saint-Imier
De 14h00 à 18h00

www.pleinsoleilsaintimier.ch

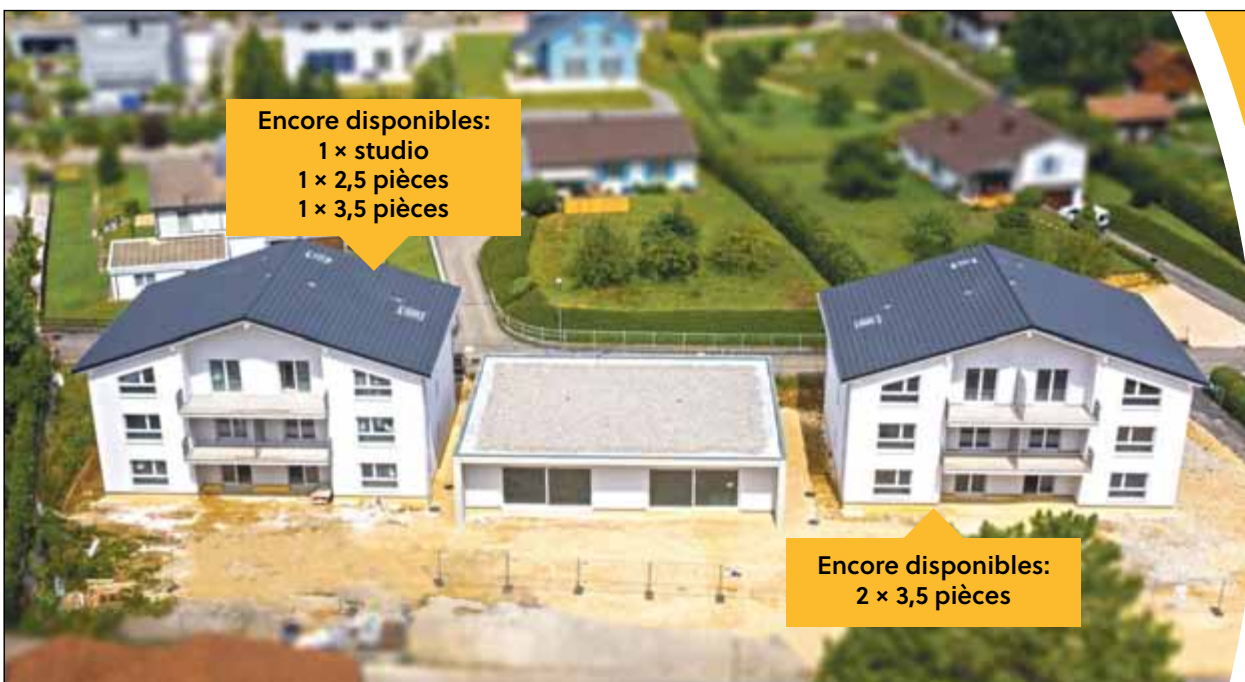


Vous avez plus de 60 ans ou êtes bénéficiaires d'une rente AI et vous cherchez un endroit où il fait bon vivre? Vous êtes les bienvenus!

2 mois gratuits



032 322 70 33
www.inovimo.ch



Encore disponibles:
1 x studio
1 x 2,5 pièces
1 x 3,5 pièces

Encore disponibles:
2 x 3,5 pièces

Les Pâquerettes

LOGEMENTS ADAPTÉS
2608 COURTELARY

La résidence «Les Pâquerettes» comporte des logements adaptés de différentes surfaces, qui s'articulent autour d'une salle polyvalente comprenant un lieu de prière et un espace communautaire.

Accueillants, spacieux, lumineux, calmes et d'un loyer abordable, ces logements sont adaptés aux personnes âgées et accessibles en chaise roulante. Contactez-nous pour en savoir davantage!

www.lespaquerettes.ch • 032 941 21 39 • catholiqueromaine@bluewin.ch

Forest Jump innove

Les 7 et 8 octobre, initiez-vous à grimper dans les arbres avec une installation éphémère

Au milieu d'une magnifique forêt de hêtres et de sapins... se trouve un arbre entouré d'autres compagnons, tout près du parc accrobranche Forest Jump. Le rêve devient réalité, se déplacer dans la canopée pour découvrir le monde depuis les hauteurs. Deux formules sont proposées pour les journées des 7 et 8 octobre.

Formule 1

Randonnée et cueillette de plantes sauvages comestibles suivie de l'initiation à la grimpe dans les arbres pour le prix de 150 francs par personne, ou 120 francs si vous ne souhaitez faire que l'initiation à la grimpe. Maximum 4 personnes, minimum 2 personnes. Cela comprend :

- rendez-vous à l'arrêt de bus Le Grillon, Les Prés d'Orvin à 9h16
- randonnée guidée par un accompagnateur en montagne sur le thème des végétaux et des plantes sauvages comestibles, confection d'une salade d'herbettes

- initiation aux techniques de grimpe dans les arbres : installation d'une corde au lance-pierre, monter sur corde, grimper sur des prises... redescendre.
- méditation ou simplement repos bien mérité
- installation d'un hamac
- goûter perché avec un panier hissé rempli de produits du terroir
- retour à l'arrêt de bus Le Grillon à 16h pour prendre le bus de 16h19

Formule 2

A cela, vous pouvez encore ajouter la formule 2 : nuitée du 7 octobre dans les arbres en pension complète, ou choisir simplement cette option si vous ne voulez pas faire d'initiation, ni de randonnée. Prix par personne, 60 francs dès 2 personnes, maximum 5 personnes. Cela comprend :

- début à 17h16 depuis l'arrêt de bus Le Grillon, Les Prés d'Orvin
- une tente d'arbre pour 2 personnes et un hamac pour 3 pers. sont à votre disposition

- une fondue pour bien commencer la nuit
- vue panoramique
- petit déjeuner du terroir
- fin à 9h et descente en voiture jusqu'au bus Le Grillon, Les Prés d'Orvin

Mais Forest Jump, c'est aussi un parcours ouvert jusqu'à 18h, dernière entrée à 16h, tir à l'arc, initiation ou parcours de 3h en autonomie, grillades durant la journée et feu de camp le soir, buvette, possibilité de camper sur place, dans les tipis du Bison Ranch, ou même pleines lunes dans les arbres.

| nt

**Lundi 7 et mardi 8 octobre
Forest Jump
Les Colisses 101
2534 Les Prés-d'Orvin**

**Renseignements et contact :
Wojciech Ratter, directeur
info@forestjump.ch
032 325 54 30**

Voir annonce en page 4

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Amour et solitude

Chacun est invité à prendre part à la célébration d'un culte *autrement*, culte *Musiques et textes*. Des textes provenant de divers milieux, diverses époques, poèmes, paroles de chansons, textes bibliques seront lus sur le thème de l'amour et de la solitude et en exploreront les différentes composantes. «L'amour – ce versant escarpé de la solitude selon Christian Bobin? ou encore l'affirmation de Paulo Coelho qui dit que la solitude n'est pas l'absence de l'Amour, mais son

complément, et l'Amour de Dieu?»

La lecture des textes sera agrémentée par des chants interprétés par le Chœur mixte d'Orvin et environs *le Chandor*.

Fondé il y a une dizaine d'années le chœur *le Chandor*, bien connu dans notre région, nous invitera, sous la direction de Josira Salles-Tribuzy, à la découverte de différents mondes musicaux.

Cette célébration se veut un moment de calme, proposant à tous de se laisser pénétrer

par les textes, la musique et les chants et parfois par des moments de silence propices à la méditation et au recueillement.

Dans un monde plein de distractions, d'obligations et de contraintes et où tout doit aller très vite, offrez-vous une pause et rejoignez-nous ce dimanche pour un culte différent à une heure différente avec un thème qui ne laisse pas indifférent!

**Dimanche 29 septembre, 17h
Eglise de Péry**

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT-CORTÉBERT

Midi moins cinq pour le climat

Le 28 septembre, une manifestation nationale pour le climat organisée par l'Alliance climatique aura lieu à Berne. Ce jour-là, suite à une demande des organisations chrétiennes de l'Alliance climatique, les cloches des églises réformées de la collaboration des paroisses de l'Erguël vont sonner à 14h30, afin de rappeler aux habitants l'engagement des Eglises pour la sauvegarde de la Création et de les inviter à s'engager à leur tour!

Au printemps, les paroisses de Zurich, Winterthur, Bülach et Lucerne ont réglé les horloges des églises sur midi moins cinq lors des grèves pour le climat. Par cette action symbolique, elles apportaient leur soutien aux jeunes parce que la sauvegarde de la Création est importante pour les églises et qu'il est grand temps d'avancer en matière de protection du climat. Les organisations chrétiennes et rattachées aux églises qui font partie de l'Alliance climatique invitent maintenant à par-

ticiper à une action des églises suisses coordonnée au niveau national afin d'attirer l'attention sur le caractère urgent de la protection du climat. L'Alliance climatique défend une politique climatique équitable et tournée vers l'avenir. Plus de 80 organisations actives dans le cadre de l'environnement, du développement, de l'église, de la jeunesse, des syndicats et de la protection des consommateurs sont membres de l'alliance.

www.alliance-climatique.ch

Retour sur la sortie des aînés de la paroisse



C'est avec plaisir que 15 personnes de notre paroisse ont pu découvrir Moutier mardi 17 septembre. Nous avons commencé par découvrir le musée jurassien des arts et son exposition d'œuvres de Jean-François Comment et Ian Anüll, avant de nous restaurer au Soleil en centre-ville. Le repas terminé, nous nous sommes rendus à la cure Saint-Germain pour un exposé de Jean-Louis Walthert sur la collégiale et la chapelle de Chalières avant de terminer par une visite de la collégiale en compagnie du conférencier et d'une conseillère de paroisse. Un merci tout particulier à la paroisse de Moutier pour son accueil chaleureux. | dg

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Contrôle en vue

La Préfecture du Jura bernois procédera au contrôle complet de l'administration municipale, le jeudi 21 novembre prochain durant toute la journée. Le maire René Rimaz et les secrétaires municipaux, Jean-Rodolphe Zürcher et Yannick Langel, devront être sur place durant l'entier de cette opération. | cm

Brahon: c'est fait

Le dossier du chemin du Brahon avance: l'assemblée de Bourgeoisie a effectivement accepté de céder gracieusement ce bien à la Municipalité, depuis la route cantonale jusqu'à l'entreprise Monnin. Les frais de géomètre et de mutation seront bien sûr assumés par la commune municipale. | cm

Miroirs

Lundi soir, le Conseil municipal a débloqué le crédit nécessaire à la pose d'un miroir de circulation, au carrefour entre les rues Vers l'Ouest et Fin-de-Pertuis.

Par ailleurs, le miroir sis dans la partie est de la rue du Collège, jugé trop petit et de surcroît mal placé, sera remplacé par une installation plus moderne et notamment dégageante. | cm

En vadrouille...

Des réclamations sont parvenues au Conseil municipal concernant du petit bétail qui pénètre régulièrement dans des propriétés privées, mettant à mal jardins potagers et autres pelouses. Les autorités sont intervenues auprès du propriétaire et espèrent que ces animaux seront désormais mieux tenus. | cm

Invités

Les promotions civiques, organisées désormais en commun avec nos voisins de Corgémont et de Cortébert, seront mises sur pied cette année par notre commune. La cérémonie est agendée au 8 novembre prochain et les invitations personnelles, à toutes les personnes fêtant leurs dix-huit printemps en 2019, seront tout bientôt envoyées. | cm

Premiers Mérites l'an prochain

La commission municipale pour les Prix locaux du mérite culturel et sportif est désormais au complet. Elle réunit Raphaël Monachon et Sacha Criblez pour le volet sportif, Edouard Aschwanden et Christian Chopard pour celui de la culture.

Rappelons que le Conseil municipal a décidé en début d'année d'attribuer des mérites locaux; les premiers de ces prix seront décernés l'année prochaine. | cm

Avec une carte

L'administration communale a été équipée tout récemment d'un lecteur de carte de crédit. Ainsi les habitants peuvent-ils désormais s'y acquitter de leurs dûs au moyen de toute carte, exceptée la Postcard. | cm

ROMONT AVIS OFFICIELS



Fermeture de l'administration

En raison d'une formation, l'administration communale sera fermée le mardi après-midi 1^{er} octobre. En revanche, le bureau sera ouvert le mardi matin de 9h à 11h. Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

Séance publique d'information

Nous rappelons que le mercredi 2 octobre à 19h30 aura lieu, dans la salle du Conseil à Romont, une séance publique d'information présentée par l'office des ponts et chaussées du canton et la commune.

Cette réunion est mise sur pied pour présenter le dossier concernant la traversée de la localité, actuellement à disposition pour consultation auprès de l'administration communale, et répondre aux questions. | cm

Agence AVS

Fermeture exceptionnelle de l'agence AVS du Bas-Vallon le jeudi 3 octobre 2019. | cm



COMMUNES DE SAUGE, PÉRY-LA HEUTTE ET ORVIN AVIS OFFICIELS

Fermeture de l'Agence AVS

Fermeture exceptionnelle de l'agence AVS du Bas-Vallon le jeudi 3 octobre 2019. | cm

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Bâtiment administratif : dossier bloqué

Le Conseil municipal informe la population que le dossier concernant la rénovation et la transformation du bâtiment administratif (ancien collège), est actuellement bloqué pour des raisons complètement indépendantes de sa volonté.

Il s'agit de questions liées à la protection du patrimoine bâti. Rappelons que ce projet a été approuvé par les urnes,

en novembre de l'année dernière.

Les autorités mènent des discussions avec les responsables de Patrimoine bernois, afin de trouver avec eux les solutions concrètes à même de débloquent ce dossier. Elles espèrent parvenir rapidement à des résultats probants.

| cm

CORGÉMONT

Bazar du MdM

Le 5 octobre, les bénévoles du Magasin du Monde vous accueilleront à la grande salle de l'église catholique de Corgémont pour vous permettre d'effectuer vos achats d'habits d'hiver de seconde main.

Cette année, une délégation d'enseignants de l'école primaire rejoindra nos rangs et vous proposera des équipements d'hiver et des jeux récupérés auprès des élèves de l'école. L'argent récolté servira à alimenter le fonds des futures courses scolaires.

Tous les inventus de ces ventes respectives seront confiés à la communauté menonite qui les transportera directement dans les pays de

l'Est. Pas de gaspillage, pas de déchets. Une volonté commune pour tenter au mieux de préserver notre planète.

Dès le matin, cafés et pâtisseries maison vous seront proposés à la vente. Pour le dîner, M^{me} et M. Han régaleront vos papilles avec un repas cambodgien composé de rouleaux de printemps et de poulet à l'aigre doux. Prix du repas: 13 francs pour les adultes, 8 francs pour les enfants. Le bénéfice du repas ira à l'Association Fleur de Lotus qui a créé et qui finance un orphelinat pour filles au Cambodge.

Nous nous réjouissons de votre participation. | *les bénévoles*

SAUGE

Nul bar ailleurs

Ce vendredi 27 septembre, soirée paella et BLZ. Menu: paella poulet ou crevettes dès 18h30. Dès 18h, dégustation de bières BLZ en présence du brasseur qui fera un petit exposé vers 19h. Nous vous attendons nombreux pour une soirée sympa. | mya

A vos papilles!

Samedi 5 octobre aura lieu la prochaine rando-gourmande, balade de 8 km avec un magnifique paysage parsemé de 7 postes gourmands. Délai d'inscription: 30 septembre.

www.rando-plagne.ch

CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Bureau de vote

Le Conseil municipal rappelle que tout ayant-droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non-permanent du bureau électoral.

Le bureau de vote à l'occasion des votations du 20 octobre 2019 se présente comme suit: Walthert Michel (président), Juillerat Carole et Maniaci Laurence (secrétaires), Casagrande Stéphane, Chevalley Yan, Christe Kevin, Bühler Ghislaine, Bühler Madison, Casagrande Isabelle (membres), Camus Annie et Colque Turi (suppléants). | cm

JODLERKLUB GEMSFLUE
Péry-La Heutte

CONCERT ANNUEL AVEC THÉÂTRE
JARESKONZERT MIT THEATER

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019 À 20H
Centre communal Péry

Jodlerklub Gemsflue Péry – La Heutte
Jodlergruppe Schafhausen BE
Echo du Saesseli
Pause
«Sauglatti Verwächslige»
Lustspiel in einem Akt von Lukas Bühler

Restoration dès 19h00
Verpflegung ab 19 Uhr
Buffet de desserts
Tombola
Bar

7 / 8 octobre: initiez-vous à la grimpe d'arbres avec une installation éphémère

FOREST JUMP

Formule 1 | lundi 7 / mardi 8 octobre
Grimpe d'arbres et rando. guidée plantes
CHF 120.- / 150.- par personne sans/avec la randonnée. Max. 4 personnes, min. 2.

Formule 2 | Nuit dans les arbres en P.C.
CHF 60.- par personne, dès 2 personnes.
info@forestjump.ch | +41 (0)32 325 54



GARAGE GERBER
2722 LES REUSSILLES

La 8^e 3^e des Compagnies
Suzuki
The City

Emplois

MAÇON CHERCHE TRAVAIL
dans la maçonnerie, rénovation et peinture. 30 ans d'expérience.
Libre de suite. **Tél. 079 758 31 02**

La Résidence Les Roches, établissement médico-social pour personnes âgées situé à Orvin, accueille 49 personnes bénéficiant de soins et d'aide dans l'accomplissement des actes quotidiens de la vie. L'institution met au concours, pour août 2020, les places d'apprentissage suivantes:

Un-e assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), 3 ans
Un-e aide en soins et accompagnement (ASA), 2 ans

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet: www.residence-les-roches.ch

SORTIE DE KARTING VALENTINO DI DONATO

QUAND
samedi 5 octobre 2019
de 14h à 23h

OÙ
Circuit de l'Enclos (1200 m)
FR-25270 Septfontaine

DÉROULEMENT DE LA SORTIE
Le trajet se fera en bus depuis la place de la gare à Courtelary à 14h en effectuant un arrêt au parking de la gare de Saint-Imier à 14h20.
Arrivée au circuit vers 16h, démonstration de pilotage en KZ, ensuite briefing de pilotage avec présentation de la piste de 1200m et des karts 125cm³ de 30ch atteignant 100km/h.
L'équipement vestimentaire de sécurité sera fourni sur place. A la fin de la course, un souper franc-comtois vous sera servi.
Boissons non-comprises dans le prix.

DÉROULEMENT DU GRAND PRIX
10 min d'essais libres + 10 min d'essais chrono
Course de 10 tours
Podium - Remise des prix et pot de l'amitié

TARIFS (DÈS 16 ANS)
Trajet en bus et souper: 60 francs
Trajet en bus, course et souper: 200 francs

DÉLAI D'INSCRIPTION:
LUNDI 30 SEPTEMBRE
Téléphone: 079 432 07 74
E-mail: valentino.vdd@gmail.com
Site web: valentino-didonato.e-monsite.com

PAIEMENT
(A LA BANQUE OU PAR BV)
Motif: sortie karting
Banque: Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary
Nom: Valentino Di Donato
IBAN: CH11 0624 0575 0603 9468 3

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

- Courtelary • Sonceboz-Sombeval
- Tramelan • Saint-Imier
- La Chaux-de-Fonds

cec.clientis.ch

SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES **MISE AU CONCOURS**

Afin de compléter l'équipe, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste d'

Agent/e d'accueil et de surveillance à 10% pour le Musée de Saint-Imier

Cette personne travaillera essentiellement le week-end. Ses jours de présence seront planifiés d'entente avec le responsable de l'accueil. Elle bénéficiera d'un contrat de travail auxiliaire de droit privé à durée indéterminée, selon art. 16 du Statut du personnel communal de Saint-Imier.

Le Musée de Saint-Imier propose une intégration au sein d'une petite équipe valorisant particulièrement l'esprit d'initiative. Le/la futur/e collaborateur/trice sera plongé/e dans la vie culturelle imérienne et en contact direct avec la population locale.

Nous demandons:

- Autonomie et fiabilité
- Attitude positive et conviviale
- Disponibilité les week-ends et parfois le soir
- Maîtrise de la langue française; notions d'allemand et d'anglais souhaitées
- Connaissance de la région
- Intérêt pour le monde muséal et pour les relations avec le public
- Une expérience similaire dans une institution muséale ou touristique serait un atout

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2020

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Diane Esselborn, conservatrice du Musée de Saint-Imier: musee@saint-imier.ch.

Accompagnée des documents usuels, votre lettre de postulation sera adressée jusqu'au **vendredi 25 octobre 2019** à la Chancellerie municipale, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, info@saint-imier.ch, avec la mention «Agent/e d'accueil».

Le cabinet médical du Dr Ruchonnet fermera son cabinet médical pour les vacances du samedi 5 au mercredi 16 octobre.

En cas d'urgence, le médecin de garde vous répondra au 032 941 37 37.
merci de votre compréhension

COMMUNE DE TRAMELAN Mise au concours

Les Services techniques de Tramelan cherchent

Collaborateurs/trices
pour le relevé des compteurs d'eau et d'électricité d'un secteur du village.

Ce travail doit être réalisé en deux semaines, deux fois par an (fin juin et fin décembre).
Un secteur représente environ cinquante heures de travail.

Nous demandons: - conscience professionnelle
- courtoisie, entretient et discrétion
- disponibilité

Renseignements aux Services Techniques tramelan au 032 486 99 50 et postulations **jusqu'au 15 octobre 2019** à la Chancellerie municipale, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

FROMAGES SPIELHOFER SA
2610 Saint-Imier

Fromages Spielhofer SA est une entreprise familiale innovante et constamment en développement, active dans le domaine de la production, dans l'affinage et la commercialisation de produit laitier.

Pour soutenir notre équipe à la réception de la fromagerie nous recherchons un(e)

Employé(e) de commerce / vendeur(se) à 100% Bilingue français-allemand

Vos tâches

- Saisie des commandes, préparation des bulletins de livraison et papiers d'exportations
- Réception téléphonique et transfert des appels en français et allemand
- Gestion des mails
- Conseil et vente à la clientèle de nos produits laitiers
- Préparation des commandes et des plateaux de fromage
- D'autres diverses tâches administratives

Profil

- CFC employée de commerce ou équivalent
- Expérience dans la vente
- Vous avez un intérêt pour le secteur de l'industrie laitière
- Vous parlez parfaitement français et allemand, anglais un atout
- Vous êtes une personne polyvalente, flexible, disponible et serviable
- Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques (Word, Excel, Outlook, ...)

Si vous vous reconnaissez dans ce descriptif, envoyez-nous votre dossier complet à l'adresse suivante:
Fromages Spielhofer SA
Ressources Humaines
Rue de l'Envers 16
2610 Saint-Imier
florian@spielhofer-sa.ch

Nous sommes une entreprise familiale active dans le laminage à froid et le découpage de laitons pour l'horlogerie depuis 1930. Suite au départ à la retraite de notre collaboratrice, nous cherchons un(e):

Employé(e) de commerce comptabilité et RH

- Taux d'activité: 50 %
- Collaboration étroite avec la direction
- Entrée en fonction: dès le 1^{er} novembre ou à convenir
- Age: entre 30 et 45 ans

Profil requis

- CFC et formation en comptabilité
- Expérience en gestion du personnel
- Aptitude à travailler de façon autonome
- Aisance avec les outils informatiques courants
- Maîtrise du français et de l'allemand

Vos compétences

- Tenue des comptes, établissement du budget
- Tenue des salaires et des décomptes sociaux
- Tâches administratives: personnel, CA, ventes, achats
- Expérience sur le logiciel comptable WinBiz

Nous donnerons la préférence à une candidature locale à qui nous demandons fidélité à l'entreprise. Nous offrons un poste de travail très varié au sein d'une petite équipe.

Intéressé(e)? Veuillez envoyer votre dossier de candidature à WEBER+CALIBRA SA, Zone Industrielle de la Suze, CH-2605 Sonceboz, postulation@webercalibra.ch

Paroisse réformée de Rondchâtel

Cherche

Pasteur/e

Taux d'occupation: 60% à 80 %
Entrée en fonction: 1^{er} juillet 2020

Description du poste sur www.paroisse-rondchatel.ch et www.emploi-eglise.ch

Postulations: le dossier complet de candidature est à envoyer jusqu'au 10 octobre 2019 à:
Paroisse de Rondchâtel,
rue du Collège 12, 2603 Péry
ou par email: contact@paroisse-rondchatel.ch

Adieu

AVIS MORTUAIRE



Le comité et les membres du Club Athlétique de Courtelary ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul-André Schwab

Président d'honneur et membre fondateur du CAC

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille et garderons un souvenir ému de notre ami Paul-André.

Courtelary, le 24 septembre 2019

AVIS MORTUAIRE

*Notre très cher cowboy
a suivi le soleil couchant*

Sa compagne:

Marianne Reinhard, ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants.

Ses enfants:

Grégory Portmann, sa fille Chloé et l'amie de Grégory Tamara Portmann, son fils Kilian et l'amie de Tamara.

Sa sœur:

Christine Geiser-Portmann, son ami, ses enfants et petits-enfants.

Ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Philippe Portmann

Tu nous as quittés le 24 septembre 2019 après une courte et pénible maladie peu après tes 63 ans.

Le dernier adieu aura lieu le samedi 28 septembre 2019 à 13 h 30 au cimetière de Corgémont.

Adresse de la famille: Marianne Reinhard, Chemin des Prés 8, 2606 Corgémont

AVIS MORTUAIRE

*Tous les trésors de la terre ne valent
pas le bonheur d'être aimé.*
Calderón

C'est avec un immense chagrin que nous faisons part du décès, dans sa 77^e année, de

Monsieur Paul-André Schwab

notre très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, parrain, oncle, filleul, cousin, parent et ami.

Son épouse:

Elisabeth «Zab» Schwab-Gerber

Ses enfants:

Céline et Jérôme Stoebener Schwab, leurs fils Edouard, Anatole et Gustave, à Saules/NE

Marie-Estelle et Dieter Hillewaere Schwab,

leurs enfants Margot, Séraphine, Isidore et Faustine, à Sierre

Ses sœurs et son frère:

† Odette et † Lucien Chollet-Schwab, et famille

† Jean-Pierre et Rachel Schwab-Québatte,

aux Hauts-Geneveys, et famille

Jacqueline et René Michod-Schwab, à Mauborget, et famille

Sa marraine et son parrain:

Cécile et René Jeanneret-Fahrer, à La Chaux-de-Fonds,

et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

3238 Gals, le 23 septembre 2019

Rue Britschenmatt 9

La cérémonie aura lieu en la Blanche Eglise, à La Neuveville, samedi 28 septembre à 14 heures.

Paul-André repose au Home Mon Repos, à La Neuveville.

En lieu et place de fleurs, merci de penser à Terre des Hommes, 1006 Lausanne, CCP 10-11504-8, mention: deuil Paul-André Schwab.

La famille remercie le personnel du Home Mon Repos, à La Neuveville, pour son accompagnement et ses soins attentionnés.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES CHAMBRISTES

Un air d'Italie soufflera au Temple de Courtelary

Pour leur prochain concert, Les Chambristes invitent la soprano Monique Volery. Le programme sera varié et proposera un voyage géographique et temporel. Il commencera par trois Arias italiennes de l'époque baroque. Les compositeurs en sont: Benedetto Marcello, noble vénitien qui fut un des meilleurs compositeurs italiens de l'époque. S'il fut surtout connu pour avoir écrit un pamphlet satirique contre Vivaldi sa musique vocale est superbe; Giovanni Pergolesi, génial napolitain, dont le Stabat Mater est encore célèbre de nos jours; Francesco Durante enfin, qui est le chef de file de cette école napolitaine qui se distingue alors par un génie mélodique très supérieur au reste de l'Italie.

On entendra ensuite un trio à cordes de Luigi Boccherini. Ce compositeur italien de la période classique passa sa vie en Espagne. Fait curieux, il inventa le quatuor à cordes la même année que Mozart et Haydn. Son style gracieux est unique et très original.

Puis le public découvrira trois poèmes de Guillaume Apollinaire mis en musique par Michel Hostettler qui nous fera l'amitié d'être présent au concert. Ce compositeur fut lauréat du Grand Prix de Musique décerné par la Fondation Vaudoise pour la création artistique. Il fut aussi l'un des compositeurs de la Fête des Vignerons en 1999.

La pièce suivante mettra en valeur le basson. Les variations d'Antoine Reicha, compositeur

tchèque de l'époque révolutionnaire furent écrites à Paris où il passa la majeure partie de sa vie. Il y devint professeur au conservatoire et eut comme élèves Berlioz, Liszt ou Franck. Ses œuvres sont fraîches et enjouées.

Enfin, le concert finira en apothéose avec les superbes *Mélodies Tziganes* de Dvorak. Nul doute que la voix pure de Monique Volery s'accordera avec les archets des Chambristes pour un final de toute beauté.

L'entrée aux concerts des Chambristes est libre (collecte) et les familles avec enfants sages sont les bienvenues! | cf

**Dimanche 29 septembre, 17h
Temple de Courtelary**



Monique Volery, soprano



Les Chambristes

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Objets encombrants non combustibles



Une récolte des objets non combustibles est organisée le jeudi 24 octobre de 8h à 12h et de 13h 15h à 17h.

Les personnes sont invitées à venir déposer leurs objets dans la benne spéciale déposée sur le site de l'Eco-point et contre paiement des émoluments suivants: pneu voiture (avec jante), 20 francs; pneu voiture (sans jante), 15 francs; pneu tracteur, 60 francs; batterie, 10 francs.

L'encaissement sera effectué directement sur place.

Les appareils électroniques de bureau, d'informatique et de télécommunication ainsi que l'électronique grand public (téléviseurs, radios, etc.) sont repris sans frais (organisation Swico).

Les frigos, congélateurs, cuisinières et machines à laver sont également éliminés sans frais (organisation S.EN.S).

| cm

**Service de la voirie
079 381 68 60**

GYMNASTIQUE PARENTS-ENFANTS COURTELARY-CORMORET

Salut!

Tu as entre 2 ans et demi et 5 ans. Tu aimes grimper, sauter, chanter, courir? Alors viens avec ta maman ou ton papa faire la gym avec nous. Si tu hésites encore, tu peux venir assister ou même participer gratuitement à une leçon.

Nous nous réjouissons de faire ta connaissance!

Quand? Tous les vendredis dès le 25 octobre de 10h à 11h

Où? A la halle de gymnastique de Cormoret

Cotisations: 45 francs par famille (du 25 octobre 2019 au 7 février 2020) Pour Fémina Sport Courtelary: Catherine Huguélet Walther, monitrice FSG

Demande de renseignements: 079 713 01 84

CLIENTIS CAISSE D'ÉPARGNE COURTELARY

L'automne fêté

L'automne a été célébré avec quelques jours d'avance vendredi 20 septembre dans toutes nos succursales. Chaque visiteur a reçu un petit pot de confiture aux pruneaux, geste qui a été fort apprécié. | cf



**Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs
délais auprès de
l'Imprimerie Bechtel à Courtelary
bechtel-imprimerie.ch, 032 944 18 18**

COURTELARY-CORMORET

Repas-contact

Le rendez-vous est fixé à jeudi 3 octobre au Buffet de la Gare à Courtelary. Menu: salade mêlée, tranche de poulet sauce citron, pâtes, légumes, dessert, au prix de 13 francs (sans boissons). Animation: loto (merci pour vos lots). Inscription jusqu'au lundi 30 septembre à 18h: Madeleine Graber 079 796 11 22, Rita Galli 078 890 15 24. | mg

SANDRA ROULET ROMY HERVÉ GULLOTTI SAMANTHA DUNNING CÉDRIC NÉMITZ

NOUS au Conseil national
im Nationalrat

Elections fédérales | 20 octobre 2019



Jardinerie du Vallon – Sur l'Eau 9 – Sonvilier

Portes ouvertes d'automne

Vendredi **27 septembre** (nocturne) jusqu'à 21 h

Samedi **28 septembre** de 10h à 18h

Dimanche **29 septembre** de 10h à 17h

Nous innovons... vendredi soir exposition nocturne...

Ambiance et lumières au jardin – venez faire le plein d'idées!

Côté jardin :

Vaste choix de fleurs et décorations d'automne – conseils sur l'entretien des plantes

Côté boutique :

Nouveautés 2019... nouvelles couleurs... nouvelles tendances!

Invités cette année :

La ferme Jobida du Peu-Claude avec ses délicieux produits du terroir

Mme Angela Chopard exposera ses magnifiques créations

Kevin Nappiot, paysagiste-maçonnerie, conseils en aménagement de jardin

10% sur tout notre assortiment – 50% sur le mobilier de jardin

20% sur les arbres et arbustes

Possibilité de se restaurer: crêpes bretonnes

Dimanche après-midi de 13h30 à 16h30, pour les enfants, balades à poneys

(gratuit) venez nombreux ils seront là pour vous!

Erich von Siebenthal
au Conseil national sortant
erichv7thal.ch

Markus Gerber
au Conseil national
gerbermarkus.ch

« Pour que les PME, l'agriculture productive et les alpages aient un avenir dans nos régions de montagnes nous élisons Erich von Siebenthal, sortant, et Markus Gerber au Conseil national »

Olivier Chatelain, agriculteur, Mont-Tramelan; Alex Gobeli, entrepreneur, Gstaad; Fritz Hari, ancien conseiller national, Reichenbach; Roland Matti, maire, La Neuveville; Christian Rubin, ancien préfet, Aeschi, Walter Schmied, ancien conseiller national, Moutier

En vente à l'imprimerie

BAUX À LOYER

**Les candidat-e-s qui ont à cœur les travailleuses et travailleurs...
...nous les soutenons !**

Regula Rytz - Les Verts Corrado Pardini - PS Tamara Funicello - PS

David Sauvain - POP Claire Liengme - POP

LES VERTS
VERTSBERNE.CH

**DYNAMIQUE
COMPÉTENTE**
MOUSSIA VON WATTENWYL

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Préresse
• Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs
• cartes de visite • carte • faire-parts de deuil et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, formulaires • papillons, affiches • enveloppes • brochures, livrets, blocs • calendriers

Impression numérique
• Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs, de la carte de visite au format A3+

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtels-imprimerie.ch

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

Clientis Caisse d'Épargne Courtelary: départ à la retraite

C'est le 17 novembre 1975 que **Monsieur Heinz Burri** a débuté son activité de comptable au sein de notre banque. L'évolution de sa carrière l'a conduit à accéder au poste stratégique de responsable de la comptabilité, secteur en constante évolution.

Ensuite de plusieurs milliers d'écritures comptables effectuées, de l'application d'une foule de nouvelles directives relatives à la présentation des comptes, de quelques migrations de systèmes informatiques et après plus de 43 années de service, Monsieur Heinz Burri bénéficie, dès le 1er octobre 2019, d'une retraite bien méritée.

L'ancrage solide de la banque dans l'économie régionale n'est pas dû au fruit du hasard, mais bien grâce à des collaborateurs expérimentés tels que Monsieur Heinz Burri, chef comptable jusqu'au bout des ongles, sentant battre le pouls et ayant vivement contribué à assurer la pérennité de notre établissement.

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de Clientis Caisse d'Épargne Courtelary remercient vivement Monsieur Heinz Burri pour ces nombreuses années au service de leur banque et lui présentent leurs sincères félicitations ainsi que leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et succès.

Clientis Caisse d'Épargne Courtelary, depuis 190 ans, vit dans et pour notre région !



FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Rendez-vous mercredi à Saint-Imier



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

C'est mercredi prochain le 2 octobre que la population intéressée, et tout particulièrement celle des cinq communes illustrées ci-dessus par leurs blasons, est invitée à se renseigner à la source sur le projet de fusion en cours. Après Courtelary, puis Sonvilier, c'est Saint-Imier qui accueillera cette troisième séance publique, durant laquelle seront présentés les divers rapports des groupes de travail. L'assistance pourra adresser à leurs auteurs toutes les questions utiles et exprimer son avis sur les thèmes évoqués.

Le Comité de pilotage, que préside Benjamin Rindlisbacher,

maire de Courtelary, tient en effet à prendre une nouvelle fois le pouls des principaux intéressés. Leurs réflexions, leurs inquiétudes, leurs souhaits et leurs éventuelles critiques sont précieuses, pour donner au projet un contour qui réponde au mieux aux besoins de la population.

Dans ce sens, le Copil étudie encore la meilleure manière de proposer un vaste débat public, si possible avant la fin de cette année. Des détails suivront sans doute de près la séance du 2 octobre, quant à la forme que prendra ce débat.

Depuis la reprise d'août dernier, le Comité de pilotage

a étudié dans le détail les rapports des groupes de travail et s'est tout particulièrement attaché à la cohérence de leurs contenus; le projet prend donc forme, dans le respect du calendrier prévu.

Rappelons que les électrices et les électeurs de Courtelary, Cormoret, Saint-Imier, Sonvilier et Renan seront appelés aux urnes le 27 septembre 2020, pour se prononcer sur leur volonté, ou non, de fusionner politiquement ces cinq communes. | *copil de fusion*

Mercredi 2 octobre, 20h
Salle de spectacles de Saint-Imier

SAINT-IMIER

Pavla Flámová en concert à la Collégiale

La jeune et brillante soprano tchèque va nous régaler dans un programme de musique

baroque, classique et terminant l'une des deux œuvres que Lionel Rogg, écrites quand le compositeur avait 18 ans.

Une artiste passionnée

Pavla Flámová, soprano, est née à Ostrava en République tchèque. Encore enfant, elle commence ses études de chant qu'elle poursuit au Conservatoire Janáček dans la classe d'Eva Dřízgová-Jirušová. Parallèlement, elle entreprend des études de droit, obtenant son master en 2011.

En 2013, elle entre à la Schola Cantorum Basiliensis où elle se spécialise en musique ancienne. Passionnée de la

musique de Bach et de Händel, elle apprécie également les compositeurs enracinés dans le folklore de son pays, comme Janáček.

Pavla Flámová a chanté avec l'Orchestre Philharmonique Janáček d'Ostrava, le Berg Orchestra et l'Ensemble Collegium Marianum.

En 2016, Pavla Flámová gagne le prix international du concours Händel, et en 2017, le prix spécial du jury du concours italien d'interprétation.

Dimanche 6 octobre
Collégiale, Saint-Imier

Entrée libre, collecte



Pavla Flámová

SAINT-IMIER

Venez fêter l'automne avec nous

L'équipe du jardin partagé de La Fourchaux, sis à la rue du même nom, organise sa fête d'automne et a le plaisir d'inviter la population pour un moment convivial et de partage.

Un repas de saison

Profitant de la récente récolte de courges, une bonne soupe sera préparée et servie, quoi de mieux pour fêter l'automne.

Bienvenue

Nous vous attendons nombreux dimanche 29 septembre dès 17h. Bienvenue à chacun. | *iw*



Ce printemps, lors de la fête de la plantation

ESPACE NOIR

Exposition collective

Nature Humaine/Human Nature, c'est le thème qu'a proposé la Galerie Espace noir à une trentaine d'artistes de la région, de tous styles et de mode d'expression divers (peinture, dessin, photo, sculpture, performance, etc.) Une exposition collective de ces œuvres en est ressortie, qui se tiendra du 27 septembre au 27 octobre.

Venez découvrir la diversité et la richesse de la nature humaine interprétées par les artistes participants qui sont: Fabienne Girardin, Jean Devost, Chloé Tschampion, Julie Humbert, Olivier Prod'hom, Labo-O-Kult, Joël Jod Dewarrat, Charline Saucy, Nathalie Boverat, Sarah Mietta, Laurent Voirol, Gaëlle Vejlupek, Michaël Dervet, Jonathan Von Der Mühl, Sophie Bertolucci, Daniel Krieger, Gervaise Govin, Gaetan Taz Meli, Rebecca Korkia, Bertrand Savoy, Victoria Suppan, Roger Lobjois, Bruna

Raja Fazio, Grégory Schulé, Virginie Laurent.

Le vernissage aura lieu le vendredi 27 septembre dès 19h30 avec la présentation de Parloir, une performance live du Collectif Antimatière.

Parloir est une rencontre entre peinture, musique et danse, dans un dialogue où se tissent un corps fragile, un peintre invisible et un musicien réunitif s'apprivoisent, se cherchent et se trouvent: une expérience avant tout sensible, picturale et sonore.

La recherche du projet s'articule autour de l'interaction entre ces trois entités où chacun cherche à la fois à réagir à l'autre, mais aussi à développer son propre langage.

Le corps peut influencer par son expression le son, le peintre reflète dans son expression ce qu'il peut ressentir de ce corps qu'il ne voit pas mais dont il sent la présence et la musique réagit à la

danse et à la peinture dans des dynamiques qui oscillent entre l'attention portée aux autres et l'affirmation de soi.

Parloir est un jeu d'influences réciproques à des niveaux différents, dans lequel tantôt l'un entraîne l'autre, entre puissance et précarité, et dont les échanges interrogent les différents rapports qui se jouent entre ces trois pôles que sont l'image, le son et le mouvement. Expérience intéressante à vivre lors de ce vernissage | *victoria, espace noir*

Exposition collective
Nature Humaine
Galerie Espace Noir
27 septembre au 27 octobre
Mardi au dimanche
10h à 22h, entrée libre

Vernissage
Vendredi 27 septembre
dès 19h30

www.espacenoir.ch/galerie



COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Vendredi 4 octobre, jour de foire à Saint-Imier

Le retour de la fraîcheur matinale est un signe qui ne trompe pas. La Foire d'automne, c'est pour tout bientôt



Comme le veut la tradition, elle aura lieu le premier vendredi d'octobre, le 4 très précisément. Si les conditions météorologiques le veulent bien, une cinquantaine de forains devraient être présents pour l'occasion. Leurs stands agrémenteront la Grand-rue entre les places du Marché et du 16-Mars. Ils viendront s'ajouter aux devantures des commerces locaux.

Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera

déviée par les rues secondaires de la bourgade, selon le parcours habituel: rues de la Clef, du Vallon et du Midi pour la circulation en direction de Bienne; rues du Midi et des Jonchères pour les véhicules se dirigeant vers La Chaux-de-Fonds.

Par avance, merci aux automobilistes de l'attention qu'ils porteront aux autres usagers et par conséquent à la signalisation mise en place. | *cm*

Constitution des bureaux de vote et de dépouillement

Saint-Imier

Président: Linder Patrick. Vice-présidente: Landry Stéphanie. Membres: Kernén Mélanie, Kiener Danièle, Kmiec Gabrielle, Kneuss Christine, Krähnenbühl Nath, Krebs Mohd Mushahar Ophélie, Krüttli Linda. Leblois Lionel, Leiser Christophe, Leuenberger Sam, Leuenberger Ben, Ljoki Bekim, Lüthi Guillaume, Mäder Alexandre, Mafille Cédric.

Le Cerneux-Veusil

Président: Oppliger Michael. Membres: Fritz Salomé, Sauser Daniel.

Les Pontins

Présidente: Jeandupeux Marinette. Membres: Binggeli Virginie, Bolis Marc. | *cm*

FSG ST-IMIER – GYM PARENTS-ENFANTS

Venez bouger avec votre bout de chou

Votre enfant est âgé de 2 ans et demi à 4 ans et vous aimeriez lui faire découvrir la gymnastique destinée au développement de l'agilité, de la mobilité spatiale, de l'écoute et de la confiance en soi. Vous êtes maman, papa ou grand-parent, alors venez nous rejoindre à la salle de sport, rue de Beau Site, tous les mercredis matins (sauf durant les vacances scolaires) de 9h05 à 9h50 pour passer des moments de partage, d'activités ludiques, rythmiques et physiques adaptées à l'âge des enfants. Inscription sur place. Les monitrices se réjouissent de vous accueillir. | *nb*

Plus d'infos sous
www.fsg2610.ch

Réclame

VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER?



CONSEIL EN MARKETING
GRAPHISME
CRÉATION DE STAND
SITE INTERNET

clin d'œil
PUBLICITÉ CRÉATIVE

TONY MARCHAND
2502 BIENNE
032 940 11 16
WWW.CLIN-D-OEIL.NET

Elections du Conseil national et du Conseil des Etats du 20 octobre 2019

Les électrices et les électeurs de la circonscription politique de Saint-Imier sont convoqués le vendredi 18 et le dimanche 20 octobre 2019 afin de se prononcer sur les objets suivants:

- Election de 24 membres au Conseil national
- Election de 2 membres au Conseil des Etats

Les opérations de vote se feront à l'urne, dans le hall du nouveau collège primaire, au rez-de-chaussée, rue Agassiz 14, le vendredi 18 octobre de 17h à 19h et le dimanche 20 octobre 2019 de 10h à 12h.

Les bureaux de vote du Cerneux-Veusil et des Pontins fonctionneront le dimanche

20 octobre 2019 de 10h à 11h30.

Demeure réservée la réglementation sur le vote par correspondance.

Le registre des votants sera déposé au Contrôle des habitants à la disposition des électrices et des électeurs qui voudraient le consulter, jusqu'au 17 octobre 2019. Les ayants-droits au vote qui, jusqu'à cette date ne seraient pas en possession de leur carte d'électrice ou d'électeur peuvent la réclamer au contrôle des habitants personnellement ou par écrit, jusqu'au 17 octobre 2019 à 18h.

| *cm*

CCL

Un petit jeu sans conséquence

Qui n'a pas entendu parler du Théâtre Volte-Face dans la région? Finaliste du concours de la Fédération Suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs (FSSTA) 2019, cette troupe, créée par l'imérienne Vanessa Oswald, s'est vu décerner par le jury le troisième prix.

Invité pour la quatrième fois au CCL, le Théâtre Volte-Face nous présentera une magnifique comédie contemporaine. Créée en 2002 au Théâtre de la Bruyère à Paris, cette pièce a d'ailleurs obtenu plusieurs molières en 2003.

Après cinq pièces de la même veine, il va sans dire que *Un petit jeu sans conséquence* privilégie également la comédie. L'espace d'une journée, comme dans les comédies de Marivaux, cinq personnages se croisent, se révèlent, se confient, s'épanchent, se parlent d'amour et de fidélité. Claire et Bruno forment depuis douze ans un couple modèle. Par provocation, ils vont feindre la séparation. Jeu dangereux quand un rival guette la jolie Claire et que le cœur de la meilleure amie balance pour Bruno!

Si les personnages nous font rire, c'est qu'ils nous ressemblent, avec leurs habitudes, leurs petites lâchetés, leurs egos mal placés, leurs rêves inavoués. Chacun se reconnaîtra dans un des cinq personnages, ou reconnaîtra son voisin, ce qui est toujours plus facile. Volte-Face souhaite partager vivacité, bonne humeur et causticité avec un large public!

www.theatrevolteface.com
Une pièce de Jean Dell
coécrite avec Gérald Sibleyras
Jeu: Vanessa Oswald,
Lucas Ballabene, Tania Villagra,
Julian Müller, Stéphane Fix
Mise en scène: Nathalie Sandoz
Jeu jeudi et vendredi 3 et 4 octobre
20h30, CCL, Marché 6, St-Imier
Réservations:
information@ccl-sti.ch
ou 032 941 44 30

COMMUNIQUÉ DU PLR SAINT-IMIER

Trop, c'est trop!

En décembre 2010, le groupe PLR a déposé une interpellation au Conseil de ville qui demandait que des mesures soient prises pour lutter contre les incivilités. Dans l'intervalle, le PLR est intervenu à plusieurs reprises, ceci il faut bien le dire... sans grand succès.

Le PLR a proposé à deux reprises la création d'une commission de la sécurité. Le Conseil municipal a estimé en 2017 que la création de cette dernière n'était pas justifiée dans l'immédiat.

Le 4 mai 2017, une séance de travail présidée par le maire Patrick Tanner a réuni les représentants de la police cantonale et municipale, des écoles obligatoires, de l'Espace Jeunesse d'Erguël, des départements concernés de la commune, ainsi que des partis politiques.

C'est une séance restée sans suite et sans aucun plan d'action du Conseil municipal pour lutter contre les incivilités.

Ras-le-bol

La population en a ras-le-bol de voir les jardins publics, l'esplanade du Collège, les écopoints, la place de jeu des halles jonchées de canettes, de mégots, de bouteilles cassées, de sacs plastiques, d'emballages en tous genres, de déjections canines non ramassées, de sacs poubelles non officiels.

Cet incivisme coûte cher à la commune et ne donne pas une

bonne image de notre chère cité *Terre d'énergies*. C'est en finalité les contribuables qui paient. En effet, ce sont les employés des travaux publics qui doivent évacuer ces déchets. Pour Saint-Imier, on estime à environ 80 à 100 kg par jour, soit 30 tonnes par année.

Quant aux dégâts matériels causés à la propriété privée ou publique, tels que bancs et vitres cassés, signaux tordus, poubelles fracassées, graffitis injurieux, grillages métalliques sur des places dédiées aux loisirs de la population et aux activités des écoles découpés, ils irritent la population et créent un sentiment d'impunité, voire d'insécurité.

Nuisances sonores nocturnes inadmissibles

Les nuisances sonores nocturnes, parfois jusqu'à l'aube, en particulier celles de l'Esplanade des Collèges, voire de la place de jeux des halles de gymnastique dérangent plusieurs quartiers. Des habitants ont déjà déménagé, d'autres envisagent de le faire. La période de repos nocturne s'étend de 22h à 6h. D'autre part, l'heure entre 12h et 13h est en outre considérée par la loi comme temps de repos. Ceci doit être respecté et des mesures doivent être prises dans le meilleur délai afin d'assurer la qualité de vie des habitants. | plr

Soyons vigilants!

Le Centre hospitalier de Bienne (CHB) a décidé de s'implanter et de construire un nouveau complexe à Brügg. Le bilinguisme y est cependant assuré, car le CHB reste le centre hospitalier pour la région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois. Nous en prenons acte, mais il y a encore beaucoup de travail pour atteindre l'objectif d'un hôpital bilingue.

En ce qui concerne l'accès au Marais-de-Brügg depuis le Jura bernois, il s'agira d'offrir à la clientèle un accès rapide par les transports publics depuis la gare de Bienne.

Un nouveau site d'implantation, un nouvel hôpital, c'est naturellement un plus pour la qualité de vie de la population. Mais un nouvel hôpital devra également rechercher de nouveaux clients pour assurer son équilibre financier, le maintien de ses prestations et de son développement.

Aussi, le Jura bernois doit être vigilant. Il s'agit de maintenir l'ensemble des prestations de l'Hôpital du Jura bernois SA dans notre région et naturellement d'offrir de nouvelles prestations et d'investir pour le maintien des infrastructures techniques et immobilières.

Il est nécessaire, une fois de plus, de rappeler l'impact de l'HJB SA sur le niveau de vie, l'attractivité et le développement de la région, la qualité de vie, la sécurité, ainsi que sur le réseau de formation et l'emploi.

Nous faisons confiance à la députation du Jura bernois et de la population francophone de Bienne-Seeland et au Conseil d'administration de l'HJB SA pour défendre les intérêts de la population du Jura bernois qui est toujours très fidèle à son hôpital de proximité et de qualité. | plr

RENAISSANCE

Une place au (Plein) Soleil

A Saint-Imier, on pourrait presque tirer un parallèle entre le vieux chalet de l'abbé Bovet et la Fondation Plein Soleil. Ici, la bâtisse n'a certes pas croulé, mais sa cure de jouvence est éclatante.

Comme le chantait Bob Dylan, les temps changent. Mais pas les objectifs, pourrait-on ajouter en considérant ceux de la Fondation Plein Soleil. Créée en 1967, elle avait pour noble but d'offrir des logements modernes à loyer modérés pour les personnes de plus de 60 ans et les bénéficiaires d'une rente Al. Cet objectif est toujours d'actualité. Par contre, l'immeuble locatif sis à la rue de la Clef 43 croulait sous le poids des ans. Surtout, il n'était plus du tout adapté au mode de vie actuel. Et s'y adapter impliquait une refonte totale des locaux. Ce n'est pas du Bob Dylan. Plutôt un sacré pari relevé par la tenace présidente Jolle Häller, flanquée de l'efficace Vincent Studer (gérance et finances), mais aussi des architectes Cornelio Fontana et Camille Rodriguez, du bureau MBR Architecture SA, de Saint-Imier.

Budget tenu

Corollaire, l'immeuble a été refait de fond en comble – c'est le cas de le dire –, «et en respectant les budgets», s'enorgueillit Cornelio Fontana. La présidente Joelle Häller, pendant ce temps, pousse un grand ouf de soulagement. Ce ouf, elle l'a d'ailleurs exhalé samedi soir, lors d'une petite fête réunissant les édiles de tout le Vallon.

A l'entendre, la bâtisse rénovée signifie aussi et même surtout dix ans d'un dur combat où il a fallu convaincre, faire et défaire des études, «essayer des refus et même des claques. Et tout cela sans l'aide de la commune qui n'était pas prête



Vincent Studer, Joëlle Häller, Camille Rodriguez et Cornelio Fontana (de gauche à droite) savourent la fin de leurs efforts. Photo: Stéphane Gerber

à s'engager,» persifle un brin Madame la présidente. «Corollaire, il nous a fallu cinq ans pour trouver une solution.»

L'Armoup à la rescousse

En termes moins nébuleux, cela signifie évidemment le financement. Heureusement, si l'on peut dire, l'Armoup, qui, comme tout le monde le sait, est l'Association romande des

maîtres d'ouvrages d'utilité publique, s'est fendue d'un solide prêt de départ. Résultat? 24 logements disposant de tout le confort

moderne, sans obstacles, avec douche à l'italienne, cuisine, dressing et balcon. La fondation, on la salue bien bas, ne jure que par le local. A tel point que les artisans du lieu ont réalisé plus de 90% des travaux d'assainissement. Le financement, inéluctablement, ne pouvait être que le fait d'une banque

d'ici. Avis aux intéressés, il ne reste plus que trois appartements de libre. Une journée portes ouvertes sera cependant organisée l'après-midi du 20 octobre. Sachant que la fondation offre deux mois gratuits aux alléchés, on parie que les ultimes affaires seront vite conclues.

Parcours du combattant

«Mais quel parcours du combattant», s'exclament les principaux intéressés. Sans la ténacité de la présidente et l'enthousiasme du comité, le chantier aurait été abandonné. Oui, d'autres personnes auraient jeté l'éponge, nous assure-t-on.

Quant à l'utilisation des panneaux solaires sis sur le toit, elle se fait en collaboration avec la commune, par le biais d'un subtil échange de courant en fonction du stock de chacun des partenaires. On vous fait évidemment grâce des détails techniques. On appelle ça une communauté d'autoconsommateurs, ce qui n'est pas rien. On glissera toutefois qu'il s'agit

d'un projet pilote à Saint-Imier, réalisé en partenariat avec les services techniques de la commune. Sachez encore que les heureux locataires bénéficieront d'espaces de vie communs. Une véranda au nord, un jardin d'hiver au dernier étage, un grand jardin tout court, y compris un coin pour ceux qui ont la main verte, et même un poulailler! La convivialité, décidément, a également pesé de tout son poids dans l'esprit des concepteurs.

Foi en l'avenir

Ce qui semble bétonné pour l'avenir et même coulé dans le bronze, c'est la viabilité de la fondation. Foi de présidente, «elle est orientée vers l'avenir, elle a fait le bon choix de conserver cet immeuble et d'y investir».

La preuve? Plein Soleil sera bientôt plein à craquer! | pierre-alain breznikof

Les chiffres ne mentent pas

Durée des travaux de mars 2018 à l'été 2019

Côûts totaux 3,060 mios

Objectif adaptation des logements existants aux normes «sans obstacles», avec grande salle de bains, etc.

Contenance 24 appartements, dont 21 de 2,5 pièces pour 53 m²; 2 autres logements de 4,5 pièces pour 75 m² et enfin un studio de 34 m²

Transformations de fond en comble, désamiantage, nouvel ascenseur, isolation, aménagement de lieux de vie communs, etc.

Chauffage 150 m² de panneaux à cellules monocristallines sur le toit, d'une puissance de 28.8 kWc

PRO TICINO

100^e anniversaire



C'est par une journée radieuse qu'a été célébré le centième anniversaire de Pro Ticino section de Saint-Imier ce samedi 21 septembre. En préambule, la visite du Musée Longines a captivé ses visiteurs.

Pour certains de nos membres, ce fut un retour aux sources. En effet lors de l'émigration des années 1950-60 bon nombre ont trouvé un emploi au sein de cette manufacture. Pour le repas, le comité organisateur a porté son choix sur l'établissement *Beau-Séjour chez Tante Eva* au Cerneux-Veusil. Le cadre, la salle, l'accueil et surtout le menu; risotto aux bolets et rôti au Merlot ont séduit tous les participants. Cerise sur le gâteau, la patronne de l'établissement est descendante de tessinoise émigrée et s'exprime également en dialecte de Mendrisio. La corale ticinoise en costumes des

différentes régions du canton, par ses diverses prestations a su apporter une touche colorée et chaleureuse à la manifestation. On a vu quelques larmes de nostalgie couler sur certains visages.

La tombola prévue en fin de repas a remporté un vif succès. Chaque participant à cette journée est reparti avec un carnet-cadeau composé de produits typiques du Tessin, soit une bouteille de vin *Selezione d'Ottobre*, un panettone et un paquet de riz de la Maggia. L'objectif fixé par les organisateurs a été pleinement atteint.

Nos aînés nous ont accompagnés, et l'esprit du Tessin a été le fil conducteur de la journée. *Siamo pochi ma ci siamo* nous sommes peu, mais bien présents, telle est notre devise et nous poursuivrons notre route tant il se peut. Evviva il Ticino! | ml

Les Tri-tons en concert

Voilà une directrice pleine d'enthousiasme qui emmène son ensemble de jeunes chanteurs dans l'Abbatiale de Bellelay. Judith Pellegrini, de Lajoux, suit actuellement une formation de musicienne à Lucerne. Son instrument principal est l'orgue et parallèlement elle se forme en direction chorale chez Pascal Mayer, chef de chœur fribourgeois bien connu. Pour l'occasion, Judith Pellegrini sera donc à la direction de son chœur et aux orgues qu'elle se réjouit de jouer. Le Chœur des Tri-tons a été fondé en 2016, sur l'impulsion de l'actuelle directrice, Judith Pellegrini. Il réunit une quinzaine de jeunes chanteurs jurassiens entre 15 et 30 ans, se retrouvant une à deux fois par mois à Porrentruy. Il a pour vocation de ne pas s'installer dans un répertoire limité, mais de tenter de faire découvrir une très large palette de styles à ses membres et à son public, en proposant une série de concert par année. De la Renaissance française au chant

populaire suisse, en passant par la liturgie orthodoxe et des chants venant de nombreuses cultures et langues différentes, du sacré au profane, tout est bon à prendre pour un Tri-ton curieux! Le concert actuel réunit autour d'une messe de J. Bovet tout un répertoire de chants sacrés venus des quatre coins du monde, encadrés par les grandes orgues de Bellelay.

Les objectifs avérés du Chœur des Tri-tons sont principalement de faire vivre l'art choral dans la région, de l'animer par des concerts occasionnels, et surtout, d'amener les jeunes gens de chez-nous à se tourner vers la musique, et à s'y épanouir, le chœur étant ouvert à tout jeune chanteur, quel que soit son niveau initial. Pour ce faire, le chœur a su trouver la formule idéale mêlant subtilement dynamisme, humour et bonne chair! | bg

Abbatiale de Bellelay
 dimanche 29 septembre 2019
 17 heures



Procès-verbal du Conseil de ville

Séance ordinaire du jeudi 5 septembre tenue dès 19 h 30 dans la salle des délibérations du Conseil de ville

Présidence : Gaëtan Aellen, président
Secrétaire : Tiago Rodrigues, vice-chancelier

Gaëtan Aellen, président : « Mesdames, Messieurs, il est 19 h 30. J'ai le plaisir d'ouvrir ce soir la quatrième séance du Conseil de ville de l'année 2019 et vous souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue. Tout d'abord, permettez-moi d'adresser mes salutations à Monsieur le maire, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames les conseillères de ville, Messieurs les conseillers de ville, Monsieur le chancelier, Monsieur le vice-chancelier, ainsi qu'aux représentants de la presse. »

Gaëtan Aellen, président : « Je constate qu'il manque un scrutateur au bureau du Conseil de ville et demande à la fraction Alternative régionale et communale de bien vouloir proposer un remplaçant. »

Patrick Domon, ARC : « La fraction Alternative régionale et communale propose Raphaël Perotto, ARC. »

... Raphaël Perotto, ARC,
rejoint le bureau
du Conseil de ville...

Gaëtan Aellen, président, demande s'il y a des modifications à l'ordre du jour.

Michel Ruchonnet, PS : « Nous proposons une modification de l'ordre du jour. Au point 7 : Nomination de trois membres au sein de la commission spéciale « Maison de la Musique », nous proposons de diviser ce point en deux parties : 7a : Discussion et approbation du mandat de la commission, 7b : Nomination des trois membres. »

Patrick Tanner, maire : « Je me permets d'intervenir sur la demande du Parti socialiste. La question de la discussion du cahier des charges

ne pose absolument pas de problème à l'Exécutif. Quant à l'approbation du cahier des charges, c'est une compétence de l'Exécutif, puisque c'est une commission spéciale, mise en place par l'Exécutif, et donc, l'approbation n'est pas de la compétence du Conseil de ville. »

Michel Ruchonnet, PS : « Il ne doit pas y avoir beaucoup d'exemples de mandats imposés au Législatif par un Exécutif, sans discussion, ou approbation préalable, ou alors le terme de paritaire est à reconsidérer. Notre maire, dans sa déclaration du 20 juin dernier, ici même, voit un « signal fort qui est donné par la population imérienne à la concrétisation de la Maison de la musique ». Notre lecture est quelque peu différente. Nous respectons le oui, comme tout bon démocrate. Par contre, si 1 citoyen sur 2 dit non, cela mérite de prendre des pincettes, et faire preuve d'ouverture car là les non sont aussi respectables. Depuis une année, la communication dans ce dossier est un « ratage », et nous pouvons corriger le tir ce soir, pour rétablir les termes du mandat de la commission. Une réunion préalable entre le municipal et les différentes fractions aurait été un signal fort. Nous sommes peut-être favorables à la création d'une commission, mais avec un mandat négocié. »

Gaëtan Aellen, président : « Bien, nous allons passer au vote la proposition de modification de l'ordre du jour, soit de diviser le point 7 en deux parties : 7a, 7b, avec les libellés proposés par M. Michel Ruchonnet, PS. »

Au vote, la proposition de modification de l'ordre du jour est refusée par 16 voix. 8 voix étaient pour la modification.

L'ordre du jour est maintenu de la manière suivante :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin
3. Communications du président et du maire
4. Don du Conseil de ville – Crédit supplémentaire de 3000 francs
5. Crédit d'engagement de 389 000 francs, non prévu au plan financier, pour le raccordement au réservoir d'alimentation en eau potable du Syndicat Courtelary-Cormoret – Décider du mode de financement : décision
6. Crédit d'engagement de 400 000 francs, prévu au plan financier, pour la mise en place d'un nouveau câble MT de la rue Paul-Charmillot à la rue du Collège, la modernisation du réseau BT et de l'éclairage public à la rue Paul-Charmillot ainsi que la réfection de la chaussée – Décider du mode de financement : décision
7. Nomination de trois membres au sein de la commission spéciale « Maison de la Musique »
8. Traitement de la motion « Pour une politique communale orientée développement durable » déposée le 20 juin par la fraction Alternative régionale et communale (ARC) : décision
9. Motions et interpellations
10. Petites questions
11. Divers et imprévu

1. Appel

Sont présents : Cédric Spielhofer (PLR), Denis Gerber (PLR), Mathias Nikles (PLR), Yann Doutaz (PLR), Samuel da Silva (PLR), Gisèle Tharin (PLR), Gaëtan Aellen (PLR), Joëlle Häller (PLR), Patrick Domon (ARC), Michel Meyer (ARC), Florine Pessotto-Bueche (ARC), Claude Voisin (ARC), Raphaël Perotto (ARC), Morgane Busisian (ARC), Philippe Garraux (ARC), Michèle Comte (ARC), Roger Comte (ARC), Elisabeth Beck (PS), Nathalie Fiechter (PS), Michel Ruchonnet (PS), Vital Carnal (PS), Marie Ruchonnet (PS), Gerolamo Pepe (PS) et Loïc Springenfeld (PS).

Sont excusés : Jean-Paul Gerber (PLR), Vincent Brahier (PLR), Christian Tharin (PLR), Daniel Müller (PLR), Josepha Chiesa (ARC), Swann Thommen (ARC) et Danika Perret (ARC).

Conseil municipal : Patrick Tanner (maire), Marcel Gilomen (vice-maire), Jean Luc Berberat, Paula Tanner, Corentin Jeanneuret, Josika Iles, Olivier Zimmermann et Beat Grossenbacher (chancelier municipal).

Excusé : –

Presse : Lucas Rodriguez (Le Quotidien Jurassien), Natacha Mengoli (RJB) et Blaise Droz (Le Journal du Jura)

Public : –

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2019

Le procès-verbal de la séance du 20 juin 2019 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur Tiago Rodrigues, vice-chancelier.

3. Communications du président et du maire

Gaëtan Aellen, président : « Le mardi 2 juillet, notre première vice-présidente a participé à la cérémonie de clôture du ceff domaine Santé-Social. Le jeudi 4 juillet, j'ai moi-même participé aux portes ouvertes ainsi qu'à la cérémonie de clôture de l'École secondaire de Saint-Imier. Le 31 juillet dernier, j'ai eu l'honneur et le plaisir de prononcer le discours de la Fête nationale qui avait lieu sur

la Place du Marché. Enfin ce soir, j'ai été invité à la cérémonie de remise des diplômes ES en soins infirmiers du ceff Santé-Social, malheureusement en ayant le Conseil je n'ai pas pu m'y rendre. Je tiens quand même à féliciter les nouvelles et nouveaux diplômés. Je vous remercie de votre attention. A présent, je passe la parole à M. le maire pour ses communications. »

Patrick Tanner, maire : « Pour donner suite à mes communications du mois de décembre 2018, je me permets de vous apporter des informations complémentaires concernant la marquise du quai N° 1 de la Gare de Saint-Imier. Dans le cadre de la procédure d'approbation des plans par l'Office fédéral des transports (OFT), les CFF envisagent de démonter l'entier de la marquise actuelle du quai N° 1, à l'exception de la marquise historique de 1901 qui sera préservée et renforcée en raison de son caractère exceptionnel digne de conservation. Ces travaux de démolition et de renforcement interviendront d'ici la fin octobre de cette année, durant une interruption temporaire de

la ligne CFF. Il ne sera cependant pas possible pour CFF de reconstruire une nouvelle marquise couvrant la même surface de quai qu'aujourd'hui avant l'hiver à venir. Suite à nos inquiétudes, l'ancienne régie fédérale nous confirme que la Gare de Saint-Imier est classée en priorité 1, ce qui signifie qu'elle est dégagée pour l'arrivée du premier train. Un accès au train déneigé est toujours garanti même en cas de forte neige et les voyageurs auront toujours la possibilité de s'abriter sous le grand couvert entre le bâtiment voyageur et le bâtiment de l'Office du tourisme. Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal a donné, dans sa séance du 3 septembre dernier, un préavis favorable à l'OFT pour la réalisation de ces travaux, en insistant pour que la reconstruction des éléments démontés intervienne avant l'hiver 2020-2021 afin de limiter au maximum les inconvénients et risques liés à la phase transitoire. Un déneigement adéquat du quai 1 devra en outre être assuré par CFF, conformément à l'engagement pris par ces derniers en date du 2 septembre 2019. Je profite d'avoir la parole pour vous inviter à venir nombreux le mercredi 2 octobre prochain à 20h, ici à la Salle de spectacles de Saint-Imier, pour une séance d'information publique concernant le projet de fusion des communes du Haut-Vallon. A cette occasion, les contours de l'organisation de la future commune d'Erguël vous seront présentés à l'exception des questions financières (quotité, taxe, etc.) qui feront l'objet d'une séance ultérieure. »

4. Don du Conseil de ville – Crédit supplémentaire de 3000 francs

Gaëtan Aellen, président : « Le 21 juin dernier les communes de Villiers et de Dombresson dans le Val-de-Ruz ont été touchées par de grosses inondations. Afin d'être solidaire, le bureau du Conseil de ville, à l'unanimité, vous propose de donner les 2000 francs du don annuel, ainsi qu'un supplément de 3000 francs, pour un total de 5000 francs, à cette commune proche de chez nous. »

Gisèle Tharin, PLR : « Il est important pour le Parti libéral radical de soutenir les habitants du Val-de-Ruz touchés de plein fouet par les intempéries dévastatrices du 21 juin dernier. C'est pourquoi, nous acceptons à l'unanimité le crédit supplémentaire de 3'000 francs en faveur du Val-de-Ruz et souhaitons que ce don pourra contribuer positivement à la reconstruction de cette région. »

Patrick Domon, ARC : « C'est une véritable catastrophe qui a déferlé sur Villiers, au lendemain soir de la dernière séance de notre Conseil, soit le vendredi 21 juin 2019. Une situation extrême, à côté de chez nous, qui ne peut qu'émuouvoir et qui en appelle à une solidarité régionale. Notre Conseil municipal a su manifester rapidement son empathie. Une aide concrète et immédiate a été proposée sous la forme d'une mise à disposition de forces et de ressources matérielles, accompagnée d'un soutien financier de 5000 francs versé directement à la Commune de

Val-de-Ruz. Notre fraction s'en réjouit. Aujourd'hui, la proposition nous est faite d'étendre ce soutien par l'octroi du don annuel du Conseil de ville, additionné de 3000 francs supplémentaires, soit un total de 5000 francs. Il s'agit là d'un montant conséquent qui, additionné au premier versement, érigera de fait Saint-Imier au statut de commune très généreuse dans son soutien financier à la commune de Val-de-Ruz suite aux événements de cette nuit tragique. Mais... on les a vues, ces images dans les médias; on les a lus, ces témoignages dans la presse; on a tous eu écho d'une connaissance ayant assisté à la montée des eaux, parfois même au risque d'y risquer sa vie. On a constaté les dégâts au lendemain de la crue, consternés devant les images d'une telle désolation matérielle et humaine. On sait ce qui s'est passé à deux pas de chez nous. On y est d'ailleurs rappelés chaque jour en contournant tant bien que mal depuis lors l'itinéraire habituel reliant notre cité au Val-de-Ruz. Nous sommes conscients que nos voisins ont besoin de soutien, qu'il se manifeste moralement via des actes de solidarité, ou financièrement afin d'aider à compenser les innombrables pertes subies lors de cet événement dramatique. Notre fraction accepte donc en toute solidarité la proposition qui nous est faite ce soir d'octroyer ces 5000 francs supplémentaires, et se permet de suggérer que ce montant puisse idéalement être alloué directement aux sinistrés. Cela permettrait, selon nous, de garantir une forme de complémentarité avec le don du Conseil municipal qui avait, lui, été destiné globalement à la Commune de Val-de-Ruz. Si ce principe nous plaît, nous laissons bien évidemment les membres de la Commission d'attribution libres d'en décider en fonction d'une vision globale des besoins et des priorités. »

Michel Ruchonnet, PS : « Je vais faire très court. Nous sommes à 200 % solidaires avec l'action de Saint-Imier. Pour nous, les voisins, c'est très important. »

Gaëtan Aellen, président : « Bien, nous pouvons passer au vote, les conseillères et conseillers de ville qui acceptent de faire un don de 5000 francs (don annuel de 2000 francs, plus un crédit supplémentaire de 3000 francs) aux communes de Villiers et de Dombresson dans le Val-de-Ruz sont priés de se lever. »

Au vote, le don annuel de 2000 francs, plus un crédit supplémentaire de 3000 francs, aux communes de Villiers et de Dombresson dans le Val-de-Ruz, pour un total de 5000 francs, est accepté à l'unanimité.

5. Crédit d'engagement de 389 000 francs, non prévu au plan financier, pour le raccordement au réservoir d'alimentation en eau potable du Syndicat Courtelary-Cormoret – Décider du mode de financement : décision

Rapport du Conseil municipal :

Nous vous remettons en annexe le rapport du chef du Service de l'équipement concernant l'objet cité en titre.

En 2010, l'Office des eaux et des déchets du canton de Berne a financé un plan directeur pour l'ensemble du vallon de Saint-Imier. Bien que non contraignant, ce document a clairement démontré l'intérêt de certains regroupements de communes, afin d'exploiter les ressources les moins vulnérables et de meilleure qualité.

Les aspects financiers sont également considérés dans ces réflexions avec, d'une part, l'exploitation des ressources possédant le meilleur rapport qualité/coût d'exploitation et, d'autre part, la volonté de mutualiser autant que faire se peut les installations de production et de transport (stations de pompage, réservoirs, etc.)

C'est dans le cadre de cette démarche que les communes de Courtelary et de Cormoret se sont approchées de celle de Saint-Imier, afin de connaître son intérêt à les alimenter en eau potable. Ces deux communes, dont le nouveau réservoir est actuellement en construction, connaissent des problèmes de ressources en eau (qualité et zone de protection). Elles ont ainsi étudié plusieurs options pour sécuriser leur alimentation en eau potable et en eau de secours.

La toute prochaine mise en service du Puits des Sauges et la concrétisation de la mise en réseau des différentes ressources en eau d'importance régionale du haut-vallon de Saint-Imier constituent le moment opportun de mettre en œuvre une stratégie cohérente d'alimentation en eau de la région.

Le projet a été soumis à l'Office des eaux et des déchets du canton (OED), afin de connaître sa position et d'obtenir les taux de subventionnement de tels ouvrages régionaux. Il ressort de ces discussions que l'option régionale pour la production et le transport de l'eau devrait être subventionnée à hauteur de 25 voire 30 % du coût total.

Le modèle économique prévoit qu'Eau-Vallon SA ne vende de l'eau qu'à ses actionnaires, le SEF et la commune de Saint-Imier. C'est donc Saint-Imier qui vendra l'eau aux communes partenaires du Vallon (Sonvilier, Renan, Cormoret et Courtelary) et aux syndicats qui sont déjà ses clients (SECH, Sergent). Le prix à la sortie du réservoir des Philosophes, qui sera le même pour tous, est actuellement provisoirement fixé à 1 fr. 10 par m³.

Le modèle de financement retenu est le même que pour les communes de Sonvilier et Renan, décidé par votre Conseil en date du 25 octobre 2018. Saint-Imier assume l'investissement pour les conduites de transport intercommunales et facture l'entier du coût de ces infrastructures (frais financiers, amortissement, entretien) dans le prix de vente de l'eau à chaque commune. Cette solution présente l'avantage d'obtenir un taux de subvention plus élevé de la part du canton que dans le cas où l'investissement était réalisé par les communes distributrices. Elle permet également à Saint-Imier de développer son rôle d'acteur régional dans le domaine de la gestion et de la distribution d'eau potable. Par ailleurs, ce modèle est pleinement compatible avec une éventuelle fusion des communes du Haut-Vallon.

La loi cantonale sur l'approvisionnement en eau, et plus particulièrement le modèle de subventionnement des infrastructures, fait actuellement l'objet d'une révision au niveau cantonal, le Fonds cantonal de l'eau étant bientôt épuisé. Ainsi, les subventions risquent de diminuer drastiquement dans un très proche avenir, raison pour laquelle il est important de décider ce projet encore sous le droit actuellement en vigueur.

Aux yeux des commissions consultées et de l'Exécutif communal, cette solution présente les avantages suivants :

- Gestion régionale des ressources des Sauges, de la Raisse et du Torrent, permettant de les utiliser de la manière la plus efficiente possible (partage des coûts, exploitation en fonction de la qualité des eaux, de la température, des débits disponibles, etc.) et d'assurer leur maintien à long terme
- Utilisation commune des réservoirs de Saint-Imier qui serviront de réserve additionnelle de consommation et d'incendie pour les communes de Courtelary et Cormoret
- Mutualisation de l'utilisation de la conduite de transport entre la Raisse et Saint-Imier
- Abandon de certaines sources locales difficiles à protéger

Le montant total de l'investissement pour l'alimentation de Courtelary et Cormoret est de 389 000 francs TTC. La subvention cantonale viendra en déduction de l'investissement brut.

Compte tenu des nombreux avantages évoqués ci-dessus et du fait que le projet s'inscrit totalement dans les discussions en cours sur la fusion des communes du Haut-Vallon, le Conseil municipal unanime, en se basant sur les préavis également unanimes des commissions de l'équipement et des finances, recommande au Conseil de ville d'approuver la libération d'un crédit d'engagement de 389 000 francs TTC, financé par autofinancement, et ne figurant pas au plan financier en 2019, pour réaliser la connexion du réservoir de Cormoret – Courtelary au réseau de Saint-Imier.

Ouverture de la discussion :

Claude Voisin, ARC: « Nous avons pris connaissance avec attention du rapport du Conseil municipal concernant le concept régional d'alimentation en eau potable pour le raccordement du réservoir du Syndicat de Courtelary-Cormoret. L'intérêt d'un tel projet est clairement démontré et il est évident que la commune de Saint-Imier doit s'engager dans cette gestion régionale des ressources. La fraction ARC approuve donc la libération d'un crédit d'engagement de 389 000 francs, financé par autofinancement, et ne figurant pas au plan financier de 2019, afin de réaliser la connexion du réservoir de Cormoret-Courtelary avec le réseau de Saint-Imier. »

Vital Carnal, PS: « La fraction socialiste a pris connaissance du dossier sur le concept régional d'alimentation en eau potable avec beaucoup d'intérêt. Il ressort de ce dossier que le financement sur lequel nous devons nous prononcer ce soir présente des avantages intéressants: selon un modèle compatible avec une éventuelle fusion des communes du Haut-Vallon, il permettrait de développer la collaboration de ces communes en vue de rationaliser et d'améliorer la gestion des ressources en eau potable et d'assurer leur maintien à long terme. Une décision rapide permettrait également à ce projet de bénéficier encore des subventions cantonales selon la loi actuelle, en cours de révision et qui prévoit prochainement une substantielle baisse des financements octroyés. Compte tenu des avantages de la solution proposée, la fraction socialiste approuve la libération d'un crédit d'engagement de 389 000 francs TTC, financé par autofinancement, et ne figurant pas au plan financier en 2019, pour réaliser la connexion du réservoir de Cormoret – Courtelary au réseau de Saint-Imier. »

Cédric Spielhofer, PLR: « Le PLR a étudié le rapport concernant le concept régional d'alimentation en eau potable pour le raccor-

dement du réservoir du Syndicat de Courtelary-Cormoret. Les communes de Courtelary et de Cormoret construisent actuellement un nouveau réservoir d'eau sur les hauteurs de Cormoret. Afin de pouvoir garantir l'alimentation en eau potable et en eau de secours, ces villages se sont approchés de Saint-Imier pour trouver une solution en commun. La toute prochaine mise en service du Puits des Sauges permettra à la commune de Saint-Imier d'alimenter les communes voisines avec de l'eau potable de qualité. Il fait donc sens de construire une nouvelle conduite qui alimentera ce nouveau réservoir avec le même modèle de financement qui a été mis en place pour les communes de Sonvilier et de Renan. A noter que la vente de l'eau se fera par la commune de Saint-Imier et non pas par Eau-Vallon SA qui ne vend de l'eau qu'à ses actionnaires. Il est important de prendre en compte que si le projet est déposé rapidement, nous pouvons espérer bénéficier d'une subvention cantonale. C'est donc à l'unanimité que le Parti libéral radical accepte ce crédit d'engagement de 389 000 francs, financé par autofinancement, et ne figurant pas au plan financier 2019. »

Au vote, le crédit d'engagement de 389 000 francs, non prévu au plan financier, pour le raccordement au réservoir d'alimentation en eau potable du Syndicat Courtelary-Cormoret, financé par autofinancement, est accepté à l'unanimité.

6. Crédit d'engagement de 400 000 francs, prévu au plan financier, pour la mise en place d'un nouveau câble MT de la rue Paul-Charmillot à la rue du Collège, la modernisation du réseau BT et de l'éclairage public à la Rue Paul-Charmillot ainsi que la réfection de la chaussée – Décider du mode de financement: décision

Rapport du Conseil municipal:

Nous vous remettons en annexe le rapport du chef du Service de l'équipement concernant l'objet cité en titre.

Le câble MT reliant la station Centre (Rue du Collège) à celle de Sous-Les-Crêts par le Passage du Réservoir a connu un défaut. Une réorganisation du réseau moyenne tension a toutefois permis de réalimenter temporairement les stations sans résoudre immédiatement le problème.

Le tracé actuel n'étant pas idéal, les Services techniques ont cherché une solution alternative plus adaptée. Le projet de remplacement du câble défectueux a finalement été coordonné avec le projet de viabilisation du quartier du Réservoir (parcelles N° 588 et 591) situé au nord de l'Ecole de musique du Jura bernois. En effet, lors de ces travaux, des tubes électriques ont été ou seront posés ces prochaines semaines, de la rue Agassiz jusqu'au carrefour entre la rue Paul-Charmillot et la rue du Soleil.

Le dernier secteur à équiper en tubes électriques avant de pouvoir tirer un nouveau câble est situé à la rue Paul-Charmillot, entre le carrefour avec la rue du Soleil et la station Sous-Les-Crêts. Par la même occasion, l'éclairage public entre le Passage du Chalet et la station transformatrice sera renouvelé. Le réseau BT sera également modernisé et plusieurs armoires prépareront les futurs travaux prévus à la rue du Soleil. Finalement, il est également prévu d'assainir le revêtement routier qui est en très mauvais état dans le secteur des travaux.

Le montant total de l'investissement est de 400 000 francs TTC. Deux montants de 200 000 francs (2020) et 100 000 francs (2021) destinés au remplacement du câble MT ainsi qu'un investissement routier de 100 000 francs (2019) sont prévus au plan financier.

Compte tenu du fait qu'une partie des travaux est prévue cet automne, le Conseil municipal unanime, en se basant sur les préavis également unanimes des commissions de l'équipement et des finances, recommande au Conseil de ville d'approuver la libération d'un crédit d'engagement de 400 000 francs prévu au plan financier, en le finançant par autofinancement.

Ouverture de la discussion :

Raphaël Perotto, ARC: « La fraction ARC a pris connaissance du rapport du Conseil municipal ainsi que des préavis des commissions de l'équipement, et des finances, concernant les travaux des réseaux électriques MT et BT de la rue Paul-Charmillot, de la modernisation de son éclairage public ainsi que de la réfection de la chaussée du secteur concerné. Nous sommes bien conscients de l'inévitable perturbation du trafic routier et des désagréments inhérents aux travaux dans le secteur de l'Ecole secondaire, mais il ressort des rapports que les trois arguments que sont l'opportunité de coordination qu'offre les travaux de viabilisation du quartier du réservoir, la nécessité de remplacement d'un câble défectueux et l'anticipation des futurs travaux prévus à la rue du Soleil ne font qu'étayer notre approbation à la libération d'un crédit d'engagement de 400 000 francs prévu au plan financier, en le finançant par autofinancement. »

Mathias Nikles, PLR: « Le Parti libéral-radical accepte à l'unanimité le crédit d'engagement de 400 000 francs pour la mise en place d'un nouveau câble MT de la rue Paul-Charmillot à la rue du Collège, la modernisation du réseau BT et de l'éclairage public à la rue Paul-Charmillot ainsi que la réfection de la chaussée. Prévu au plan financier et financé par autofinancement. »

Gerolamo Pepe, PS: « La mise en place d'un nouveau câble moyenne tension de la rue Paul-Charmillot à la rue du Collège, la modernisation du réseau basse tension et de l'éclairage public à la rue Paul-Charmillot ainsi que la réfection de la chaussée présentant un intérêt évident pour le confort de la population imérienne, la fraction socialiste approuve, pour réaliser ces différents projets, la libération d'un crédit d'engagement de 400 000 francs prévu au plan financier, en le finançant par autofinancement. »

Au vote, le crédit d'engagement de 400 000 francs, prévu au plan financier, pour la mise en place d'un nouveau câble MT de la rue Paul-Charmillot à la rue du Collège, la modernisation du réseau BT et de l'éclairage public à la rue Paul-Charmillot ainsi que la réfection de la chaussée, financé par autofinancement, est accepté à l'unanimité.

7. Nomination de trois membres au sein de la commission spéciale «Maison de la Musique»

Rapport du Conseil municipal:

Comme annoncé dans les communications du maire lors du Conseil de ville du 20 juin dernier, le Conseil municipal a pris la décision de constituer une commission spéciale paritaire de six membres se répartissant entre l'Exécutif et le Législatif, au sens de l'article 52 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier.

En effet, compte tenu du caractère exceptionnel d'un tel objet et des arguments qui ont divisé lors de ce vote, le Conseil municipal estime qu'il est important d'accorder tout son engagement, mais aussi toute son attention, afin d'accompagner au mieux l'Association Maison de la Musique sur la partition du succès.

L'Exécutif communal sera représenté par le maire, Patrick Tanner, le conseiller municipal en charge des bâtiments et infrastructures sportives, Olivier Zimmermann, ainsi que par le conseiller municipal en charge de l'économie et du tourisme, Corentin Jeanneret.

Le mandat de cette commission temporaire consistera notamment à veiller au respect des conditions fixées dans la décision du Conseil de ville et confirmées par le Corps électoral. Elle accompagnera ainsi l'évolution du projet et donnera les impulsions au Conseil municipal à chaque étape importante du projet.

Ouverture de la discussion :

Michel Ruchonnet, PS: « Nous allons donc adresser des questions à M. le maire. Nous avons besoin de précisions, car certains points nous interrogent, voire nous contrarient. Dans «Mandat de la commission», premier tiret, nous aimerions savoir ce que vous pensez, car la surveillance de l'utilisation du crédit d'étude ne relève-t-elle pas plutôt de la Commission de gestion que de la commission paritaire? »

Patrick Tanner, maire: « Le vote qui a été soumis au Corps électoral (au Conseil de ville, puis au Corps électoral) a été assorti de diverses conditions. Concernant le crédit d'étude (40 000 francs), cette somme serait libérable immédiatement du point de vue de la votation. Puis, il a été fixé des conditions pour la mise à disposition du bâtiment, ainsi que pour la libération du crédit de fonctionnement de 15 000 francs. C'est le Conseil municipal qui doit appliquer la décision du souverain. L'Exécutif estime légitime de soutenir ce projet compte tenu de cette décision. Il a souhaité, étant donné le caractère exceptionnel de cet objet et les arguments qui ont divisé le vote, proposer de partager sa responsabilité avec les membres du Législatif, en créant une commission spéciale selon l'article 52 du Règlement d'organisation. L'objectif du Conseil municipal est de pouvoir avoir un échange avec les membres du Législatif avant de valider les différentes étapes du projet, voilà le but d'avoir une commission paritaire. »

Michel Ruchonnet, PS: « Merci. Dans «Mandat de la commission», deuxième tiret, après la position que nous avons défendue, nous aimerions dire que le terme de «soutenir» nous fait sourire. Vous ajoutez après «accompagner», cela nous va mieux. »

Michel Ruchonnet, PS: « Dans «Durée du mandat», il est stipulé que le rapport de la commission sera remis au Conseil de ville pour information. Là, nous ne sommes pas du tout d'accord, car lorsque c'est une information, elle ne peut être ni commentée, ni approuvée. Nous vous proposons de remplacer le terme «information» par «pour approbation». Ce rapport doit avoir l'approbation, ou non, du Législatif. Cela nous paraît une évidence. »

Patrick Tanner, maire: « Comme indiqué en début de séance, la compétence de libérer ces différentes étapes incombe à l'Exécutif, suite à la décision de Corps électoral. Nous partageons cette responsabilité

avec le Législatif, mais il ne serait pas possible, selon l'Exécutif, de remettre en cause un vote populaire en le soumettant à une nouvelle décision du Conseil de ville, raison pour laquelle nous avons stipulé: information. »

Michel Ruchonnet, PS: « Alors, dans ce cas-là M. le maire, quand le rapport de la commission sera présenté pour information, j'espère que vous nous permettrez, si l'on estime qu'un commentaire est important, pouvoir le faire, alors que d'habitude, c'est impossible. Est-ce que vous pouvez vous engager à ce que l'on puisse faire un commentaire? Car normalement, l'on ne dit rien après une information. »

Patrick Tanner, maire: « Nous essaierons de veiller à formuler le point de l'ordre du jour de manière à ce que la discussion, les commentaires soient possibles, tout en stipulant que cette responsabilité incombe au président du Conseil de ville, et non aux membres de l'Exécutif. Mais, à titre personnel, et je pense au nom du collège, je peux m'engager à ce que les commentaires puissent être faits, bien sûr. »

Michel Ruchonnet, PS: « Merci. On prend note de votre engagement. »

Michel Meyer, ARC: « ARC propose Florine Pessotto-Bueche, ARC. »

Michel Ruchonnet, PS: « Avant de donner le nom de l'heureux élu, nous serons dans cette commission pour quatre raisons. C'est important de mentionner pourquoi nous y serons après la position que nous avons défendue. D'abord, notre parti ne pratique pas la politique de la chaise vide. Deuxièmement, nous allons soutenir Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, qui fait partie de notre famille politique. Nous allons être, en troisième, les représentants des citoyens qui n'approuvent pas ce projet, qu'ils puissent se faire entendre au sein de cette commission, ceci est important pour nous également. Et puis quatrièmement, cas échéant, établir un rapport de minorité n'est possible qu'en ayant connaissance du dossier. Maintenant, l'heureux élu est...? Je donne la parole. »

Nathalie Fiechter, PS: « La fraction socialiste propose Michel Ruchonnet, PS. »

Mathias Nikles, PLR: « Le Parti libéral-radical propose Yann Doutaz, PLR, au sein de la commission spéciale «Maison de la Musique». »

Au vote, les candidats proposés sont nommés à l'unanimité, moins les intéressés.

8. Traitement de la motion «Pour une politique communale orientée développement durable» déposée le 20 juin 2019 par la fraction Alternative régionale et communale (ARC): décision

Rapport du Conseil municipal:

Le 20 juin 2019, la fraction Alternative régionale et communale (ARC) a déposé une motion intitulée «Pour une politique communale orientée développement durable».

Conformément à l'art. 3 du Règlement du Conseil de ville du 26 avril 2012, il appartient au Conseil municipal de donner son avis lors de la prochaine séance et de proposer l'entrée en matière sur la motion ou son refus, avec une courte argumentation, après quoi le Conseil de ville décide de l'acceptation ou du rejet de la motion.

Ancrée depuis 2002 en préambule dans notre Règlement d'organisation, la question de la préservation de l'environnement pour les générations actuelles et futures constitue une préoccupation permanente du Conseil municipal. A ce titre, il a fixé pour la législature en cours cinq objectifs transversaux qui serviront de ligne directrice à l'ensemble des projets qu'il portera durant les quatre prochaines années.

Ainsi, en première position, on lit: « Renforcer le positionnement de Saint-Imier Terre d'énergies comme cité pionnière des énergies renouvelables, soucieuse d'un développement durable et harmonieux. »

Depuis de nombreuses années, notre commune a développé et soutenu de nombreuses mesures concrètes visant à assoir sa politique orientée vers un développement durable. En plus d'avoir soutenu la réalisation des parcs éolien et solaire à Mont-Soleil, la Municipalité s'est dotée d'un concept novateur pour améliorer l'efficacité énergétique à Saint-Imier. Nous pouvons encore mentionner que l'ensemble des bâtiments communaux est alimenté par des sources d'énergies renouvelables, pour la plupart produites localement.

Ceci étant exposé, il est important de convenir que les 17 objectifs de développement durable qui forment la clé de voûte de l'Agenda 2030 doivent être atteints par tous les Etats membres de l'ONU d'ici à 2030.

Cela signifie que tous les acteurs sont appelés à relever conjointement les défis urgents de la planète. Notre commune devra également y contribuer de manière déterminante. Des mesures incitatives doivent par conséquent être mises en place pour que les acteurs non étatiques contribuent également davantage au développement durable.

Ces objectifs tiennent compte équitablement des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Ils intègrent pour la première fois l'éradication de la pauvreté et le développement durable dans un dispositif commun.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal à l'unanimité propose l'entrée en matière sur la motion et suggère de confier son traitement à une commission temporaire de sept membres selon la demande des motionnaires.

Ouverture de la discussion :

Nathalie Fiechter, PS: « Si nous ne voulons pas hypothéquer l'avenir des générations futures, promouvoir le développement durable est aujourd'hui indispensable. Afin que ce développement durable puisse s'établir à long terme au niveau local, le canton de Berne recommande aux communes de l'intégrer en tant qu'objectif dans la gestion systématique de la commune. Pour ce faire, l'Office de la coordination environnementale et de l'énergie apporte son soutien aux communes dans le cadre du «Réseau de compétences bernoises pour le développement durable local». Il nous apparaît ainsi tout à fait opportun de s'intéresser à ce réseau et de profiter de la mise en commun d'outils permettant d'évaluer les contributions, sur le développement durable, de notre politique communale. La fraction socialiste accepte donc l'entrée en matière sur la motion «Pour une politique communale orientée développement durable» et la proposition de confier son traitement à une commission temporaire de sept membres selon la demande des motionnaires. »

Roger Comte, ARC : « Convaincu par la motivation de cette motion, la fraction ARC se réjouit d'ores et déjà de l'importance de l'engagement. C'est donc avec plaisir que la fraction ARC soutient la motion. »

Samuel da Silva, PLR : « La fraction libérale-radical soutient le traitement de la motion de la fraction ARC. En effet, celle-ci étant durablement complémentaire à notre résolution déposée lors de notre dernière séance du Conseil de ville. Par conséquent, notre fraction accepte la création d'une commission temporaire composée de sept membres, selon le rapport du Conseil municipal. Ainsi nous nous réjouissons d'œuvrer, avec l'aide des fractions ARC et PS, dans le but d'apporter les meilleures solutions afin de garantir le statut de « Terre d'énergies » à notre Cité. »

Au vote, le traitement de la motion « Pour une politique communale orientée développement durable » déposée le 20 juin 2019 par la fraction Alternative régionale et communale (ARC) est accepté à l'unanimité.

9. Motions et interpellations

Gaëtan Aellen, président : « Je n'ai pas reçu de motion. Je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux interpellations. »

Patrick Tanner, maire : « Je vais répondre à l'interpellation de Gisèle Tharin, PLR, concernant la communication à la population. Le Conseil municipal attache une grande importance à la communication tant interne qu'externe. Mais il est tout à fait conscient que certaines informations concernant la Municipalité ne sont pas communiquées à la population. Il s'agit d'une démarche délibérée et mûrement réfléchie. Etant d'avis que trop d'information nuit à l'information, il veille à informer de manière la plus efficace possible, en évitant de communiquer à tout-va et ainsi de noyer l'essentiel dans une mare indigeste. Il découle de cette volonté une communication ciblée qui met l'accent sur les informations de type services, utiles au plus grand nombre, et les sujets concernant la vie de la commune municipale qui offrent une réelle plus-value du point de vue informatif. Certes, l'ouverture de la piscine en plein air constitue une information de type service importante. Mais en l'occurrence, il est faux de prétendre que rien n'a été diffusé à ce sujet. Le site internet de la Municipalité précise clairement et en tout temps qu'elle est ouverte de mi-mai à mi-septembre. Une information que l'on retrouve également dans la brochure communale distribuée à tous les ménages en début d'année. Par ailleurs, le 20 mai, une publication Facebook, photo à l'appui, a annoncé l'ouverture de la piscine. Une annonce vantant les qualités de l'infrastructure a été publiée dans le Guide de l'été écarté dans Le Quotidien Jurassien du jeudi 25 avril 2019 par le Service bâtiments et infrastructures sportives. Quant au Journal du Jura, il a consacré un long article à la piscine imérienne sous l'angle des nouveaux tarifs à fin mai. Concernant la composition des bureaux des commissions et les représentations des membres de l'Exécutif, le Conseil municipal estime qu'une publication ne répond pas aux critères de sélection évoqués précédemment, soit une information utile au plus grand nombre ou offrant une réelle plus-value informative. Il n'entend dès lors pas demander à la chancellerie de récolter, mettre en forme puis éventuellement actualiser des informations qui n'intéressent

seront qu'un petit cercle de lecteurs. Par ailleurs, la composition des commissions et de leur bureau est disponible sur le site internet de la Commune municipale. Les personnes que cela intéresse peuvent donc prendre connaissance en tout temps. Pour ce qui est de la publication des nominations au sein de l'administration communale, le Conseil municipal le fait aujourd'hui déjà pour les chefs de service et les personnes en contact étroit avec la population : la Police administrative, la conservatrice du Musée ou encore la responsable de la Bibliothèque régionale. A l'instar d'autres communes de sa taille, il renonce par contre de manière délibérée à publier à l'externe les autres nominations. A ses yeux, une telle démarche ne ferait sens que si elle proposait des informations complètes : âge, formation, parcours professionnel, domicile, etc. Or, nous nous heurterions très vite à la délicate question de la protection des données. Le Conseil municipal entend poursuivre ses efforts pour informer au mieux la population au travers des différents canaux à sa disposition, en utilisant les spécificités qu'ils offrent. Il reste à cet égard ouvert aux propositions qui pourraient représenter de réelles plus-values sur le plan de l'information du public. Mais il ne souhaite en aucun cas publier des listes sans fin de noms, de fonctions ou de représentations. »

Gisèle Tharin, PLR : « Merci M. le maire pour toutes ces informations. »

Gaëtan Aellen, président : « Il ne semble pas y avoir d'autre réponse du Conseil municipal, nous passons aux nouvelles interpellations, j'en ai reçu deux ce soir. Je donne la parole. »

Denis Gerber, PLR : « Interpellation intitulée : Procédure d'adjudication de gré à gré de la commune : demande d'information. L'ordonnance du Conseil municipal ne donne aucune information sur la procédure d'adjudication de la commune, en particulier celle de gré à gré. A notre connaissance, les directives de gestion financière et de comptabilité pour les exercices 2019-2022, dont le Conseil municipal est l'organe responsable, ne précisent rien en la matière. La référence en la matière est dans ce cas l'Ordonnance cantonale sur les marchés publics (OCMP – RSB 731.21) et en particulier son article 7 qui précise : dans la procédure d'adjudication de gré à gré, l'adjudicateur ou l'adjudicatrice passe le marché directement avec un soumissionnaire, sans procéder à un appel d'offres et sans rendre de décision d'adjudication. Le marché peut être passé de gré à gré quand sa valeur globale n'atteint pas le seuil prévu pour la procédure sur invitation ou un seuil communal plus bas. A notre avis, cette procédure devrait être précisée par le Conseil municipal. Le groupe PLR demande des clarifications au Conseil municipal sur sa politique d'achat et d'adjudication de gré à gré, subsidiairement sur la thématique de l'adjudication prise dans sa globalité :

1. Quelles sont les règles suivies par l'administration et le Conseil municipal pour une adjudication de gré à gré ? Existe-t-il des directives du Conseil municipal ?
2. Depuis le début de la nouvelle législature combien d'adjudications de gré à gré ont-elles été faites, pour quels montants et dans quels départements ?
3. Les chefs de service peuvent-ils faire des adjudications de gré à gré et jusqu'à quel montant ? Quelle base légale régit ces éventuelles compétences ?

4. Le fractionnement des chantiers est-il appliqué pour éviter des soumissions publiques ? A notre avis la réglementation est limpide : pas de fractionnement d'un projet, mais application du principe de l'unité de la matière. Le gain de temps, l'absence de recours potentiel d'une entreprise communale, le Conseil municipal le fait aujourd'hui déjà pour les chefs de service et les personnes en contact étroit avec la population : la Police administrative, la conservatrice du Musée ou encore la responsable de la Bibliothèque régionale. A l'instar d'autres communes de sa taille, il renonce par contre de manière délibérée à publier à l'externe les autres nominations. A ses yeux, une telle démarche ne ferait sens que si elle proposait des informations complètes : âge, formation, parcours professionnel, domicile, etc. Or, nous nous heurterions très vite à la délicate question de la protection des données. Le Conseil municipal entend poursuivre ses efforts pour informer au mieux la population au travers des différents canaux à sa disposition, en utilisant les spécificités qu'ils offrent. Il reste à cet égard ouvert aux propositions qui pourraient représenter de réelles plus-values sur le plan de l'information du public. Mais il ne souhaite en aucun cas publier des listes sans fin de noms, de fonctions ou de représentations. »
5. Quels sont les montants fixés dans la réglementation communale pour que le projet fasse l'objet d'une soumission publique :
 - Au niveau des fournitures
 - Au niveau des travaux de construction
 - Au niveau des prestations »

Patrick Tanner, maire : « Je ne vais pas pouvoir répondre à l'ensemble des questions ce soir. Je peux toutefois amener certaines précisions. Les règles qui prévalent pour le gré à gré sont celles que vous avez citées. Le Conseil municipal a l'obligation de respecter l'ordonnance cantonale sur les marchés publics. Concernant votre deuxième question, cette réponse je ne l'ai pas ce soir avec moi. Nous tenterons de vous la fournir lors d'une prochaine séance. En troisième, vous demandiez quelle est la compétence des chefs de service pour adjudger des marchés de gré à gré. Cette compétence est fixée dans les directives financières de la Municipalité, qui sont éditées en début de législature et approuvées par le Conseil municipal. Depuis le début de cette législature, sauf erreur, tous les chefs de service ont une compétence pouvant aller jusqu'à 5000 francs. Un conseiller municipal, avec son chef de service, peut faire des adjudications de gré à gré jusqu'à 20 000 francs. Bien évidemment, cela peut se faire uniquement lorsque le montant est disponible au budget, ou lorsqu'un crédit d'engagement a été libéré. Au-delà de 20 000 francs, la compétence revient au Conseil municipal. Quatre, la segmentation de projets pour éviter le marché public est strictement interdite par l'ordonnance des marchés publics. Et puis, finalement, en point cinq, pouvez-vous me rappeler votre question ? »

Denis Gerber, PLR : « C'est : 5. Quels sont les montants fixés dans la réglementation communale pour que le projet fasse l'objet d'une soumission publique :

- Au niveau des fournitures
- Au niveau des travaux de construction
- Au niveau des prestations »

Patrick Tanner, maire : « Il existe effectivement des seuils différents en fonction des types de marchés. Le marché de gré à gré, le marché sur invitation, qui nécessite trois demandes d'offres, le marché public. Simap est la plateforme électronique des marchés publics en Suisse. La pratique veut que même lorsqu'il s'agit de gré à gré plusieurs offres soient sollicitées. Dans des cas particuliers, il arrive que la demande de trois offres ne soient pas respectées, car il serait dénué de sens solliciter, par exemple, trois bureaux d'ingénieurs pour préparer une étude. Mais, en général, nous respectons ces règles et appliquons les règles de l'ordonnance cantonale. »

Denis Gerber, PLR : « Merci déjà pour ces informations, nous attendons la suite. »

Denis Gerber, PLR : « Interpellation intitulée : Le prix du gaz est-il juste à Saint-Imier ? Qui fait la cuisine ou se chauffe au

gaz naturel, paie trop. C'est la conclusion de Monsieur Prix, qui s'est attaqué au monopole de l'acheminement du gaz et à ses tarifs « abusivement élevés ». Longtemps, la branche gazière s'est opposée à une baisse des prix. Il a fallu que « Monsieur Prix » oblige des réductions de prix à l'unique importateur Swissgas. Pour le consommateur, cela devrait se traduire par une diminution des tarifs de 9,4 % en moyenne, à condition que les distributeurs locaux la répercutent bien sur le coût final du gaz naturel. Mais les frais d'acheminement surfacturés ne sont qu'une partie du problème. Les fournisseurs locaux répercutent souvent les baisses du prix du gaz avec un décalage dans le temps. En Suisse, les prix du gaz sont parmi les plus élevés d'Europe et alimentent par dizaines de millions de francs les caisses des villes qui perçoivent de juteuses rentes sur le dos des consommateurs. Le « surveillant des prix » vient de contraindre plusieurs sociétés à baisser leurs tarifs de 5 à 10 %. Energie Service Bienne (ESB) a été contraint par Monsieur Prix de réduire ses tarifs d'au moins 5 %. Les services de Simonetta Sommaruga, ministre de l'énergie, planchent sur l'ouverture du marché du gaz à la concurrence. Une décision tombera à l'automne. Le groupe PLR demande au Conseil municipal :

1. Comment est fixé le prix du gaz à Saint-Imier ?
2. Y a-t-il eu une baisse du prix du gaz après l'intervention de Monsieur Prix ?
3. De soumettre à Monsieur Prix les comptes du gaz des cinq dernières années ? »

Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : « Je vous remercie. Je prends bonne note. Une réponse vous sera apportée. »

Gaëtan Aellen, président : « Il ne semble pas y avoir d'autre interpellation, on passe au point suivant. »

10. Petites questions

Gaëtan Aellen, président : « Je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux petites questions. »

Gaëtan Aellen, président : « Il ne semble pas y avoir de réponse, on passe aux nouvelles petites questions. J'ai reçu deux nouvelles petites questions, je donne la parole. »

Morgane Bussian, ARC : « Petite question intitulée : Aménagements urbains. Je me permets de revenir sur deux petites questions que notre fraction avait posées lors de la législature précédente pour des aménagements urbains. »

- La première question concernait les poubelles publiques le long du Pod. En mars 2017, le chef du Département urbanisme et mobilité nous répondait que des poubelles supplémentaires seraient installées aux abords de la Place du Marché, voire le long du Pod. Nous aimerions savoir si leur installation est encore prévue, car il est actuellement toujours difficile d'en trouver au centre-ville, surtout le long de la route principale.
- La deuxième question portait sur les parcs à vélos. ARC souhaitait qu'il en soit installé à divers endroits de la commune, afin de défendre et améliorer cette mobilité douce. En octobre 2018, le chef du Département urbanisme et mobilité nous annonçait qu'une réflexion serait entreprise

avec le Service bâtiments et infrastructures sportives. Qu'en est-il de ce sujet ?

Puisque nous sommes dans le thème, nous profitons de l'occasion pour demander s'il est prévu d'améliorer la situation au sud du parking de la Place du Marché. En effet, les poteaux métalliques sont trop espacés et des voitures arrivent à passer entre pour s'engager sur la grande-rue, ce qui rend l'endroit dangereux pour les piétons et autres usagers de la route. »

Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité : « Concernant les parcs à vélos, ce point a été débattu lorsqu'il a été discuté du mobilier urbain pour les halles de gymnastique et la patinoire. Les emplacements pour les parcs à vélos sont intégrés dans ce qui a été prévu. Au niveau des poubelles le long de la rue principale, il n'est pas d'actualité de les reposer car, depuis la taxe au sac, nous avons un tourisme de poubelles, et les Travaux publics passent leur temps à vider les poubelles qui sont remplies de déchets qui devraient être mis dans les sacs poubelles officiels. Concernant les poteaux, ils ont été installés lors de la première mise en route de la Place du Marché. Nous avons effectivement constaté que des voitures passent entre les poteaux pour gagner du temps. Au nord de la place, les poteaux ont déjà été resserrés, et même de cette manière les conducteurs les contourneront pour gagner du temps. Nous avons dû rajouter une série de poteaux. Ceux qui sont au sud n'ont pas encore été touchés, mais sont trop espacés. Ils seront adaptés en fonction des discussions toujours en cours concernant cette Place du Marché. Nous avions demandé une entrée et une sortie sur cette place. Ceci avait été refusé par l'OPC. Si une année après la mise en place, une étude vidéo démontre que la situation n'est pas satisfaisante, l'aménagement pourrait être revu à nouveau. Ce que je peux vous dire également, c'est que le canton va reprendre des trottoirs du village, et ces fameux poteaux sont sur un tracé cantonal. A ce moment-là nous pourrions dire au canton de faire le nécessaire. »

Morgane Bussian, ARC : « Merci. C'est réjouissant pour les parcs à vélos et les poteaux. Dommage pour les poubelles. Il faut plusieurs mètres avant de pouvoir jeter un déchet. »

Morgane Bussian, ARC : « Petite question intitulée : Panneau PTI III. Ma petite question concerne l'avenir du panneau qui vante la construction du Parc Technologique III dans la zone économique de La Clef à proximité de l'anneau et qui indique que des locaux seront à louer dès novembre 2015. En effet, suite à la communication du mois d'août du Conseil municipal qui annonce que le PTI III est complet ainsi qu'à un courrier des lecteurs dans la Feuille d'Avis du mois de mai dernier, Alternative régionale et communale aimerait savoir ce qu'il va advenir de ce panneau et s'il sera prochainement actualisé ou remplacé. Nous nous réjouissons naturellement du succès et du dynamisme du pôle de développement économique de La Clef mais nous estimons que ce panneau désuet et défraîchi donne une

image peu reluisante de notre Cité. Par la même occasion, pouvez-vous nous indiquer s'il est prévu de tailler les arbres à l'entrée de Saint-Imier, lorsque l'on vient de Sonviller ? Le panneau de la promotion économique est en effet caché par quelques branches. »

Corentin Jeanneret, chef du Département économie et tourisme : « Je vous remercie, j'ai pris bonne note. Conformément à l'article 5 du Règlement du Conseil de ville, je vais apporter une réponse lors d'une prochaine séance. Je peux déjà vous dire qu'effectivement nous avons constaté que cela ne donne pas une très bonne image et vous avez raison, le panneau n'a plus été mis à jour. La Commission économie et tourisme va se saisir de ce problème pour actualiser ou changer ce panneau. Concernant la taille des arbres, je ne suis pas un expert en jardinage, mais je crois que l'on ne peut pas tailler actuellement, au risque de mettre l'arbre en péril. Nous prenons note et ferons le nécessaire dès que possible. Ce que je peux vous dire, c'est que d'ici là, les feuilles tomberont, donc, on pourra revoir le panneau cet automne. »

... Rires...

Morgane Bussian, ARC : « Merci. »

11. Divers et imprévu

Gaëtan Aellen, président : « Je n'ai pas de divers et imprévu, quelqu'un souhaite-t-il la parole ? »

Elisabeth Beck, PS : « En juillet de cette année, un film intitulé « Saint-Imier à travers le regard des élèves »

... Elisabeth Beck, PS, montre le DVD...

Elisabeth Beck, PS : a été projeté à la Salle de spectacles pour les jeunes de l'Ecole secondaire et pour différentes personnalités de Saint-Imier invitées à être actrices et acteurs de ce film documentaire. Cette œuvre est née d'un projet cofinancé par la médiation culturelle de l'Office de la culture du canton de Berne et le CJB. Avec le réalisateur apprécié Remo Legnazzi, 14 adolescents se sont lancés dans l'aventure : c'est un plaisir de les découvrir tant derrière que devant la caméra en train de filmer ou d'interviewer les protagonistes du film. Vous êtes tous invités à découvrir, par le DVD réalisé, cette magnifique réalisation made in Sainti qui restera un témoignage vivant et précieux de notre temps et de notre coin de pays. Deuxième divers, culturel également mais pas seulement, l'annonce de la manifestation de Noël Ensemble programmée du 5 au 7 décembre 2019. Le comité et ses bénévoles sont heureux de vous inviter pour partager un moment convivial à la Collégiale, sur la Place du Marché ou bien au chaud autour du feu dans le grand tipi. »

Gaëtan Aellen, président : « Quelqu'un souhaite-t-il encore la parole ? »

Gaëtan Aellen, président : « Cela ne semble pas être le cas, merci, je lève la séance. »

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h23.

Au nom du Conseil de ville

Le Président : Gaëtan Aellen

Le vice-chancelier : Tiago Rodrigues

ASMP SECTION NE-JU-JB

La parade des gens heureux

La 13^e Fête fédérale de la musique populaire s'est tenue à Crans-Montana devant plusieurs dizaines de milliers de spectateurs

Une forte délégation de la section NE-JU-JB de l'ASMP composée du comité in corpore, de musiciens et de membres avait fait le déplacement.

Présidée par Raymond Kaltenrieder de Courtelary, la section NE-JU-JB de l'ASMP a marqué les festivités de son empreinte par la présence d'une importante délégation. Un apéritif convivial a d'ailleurs été organisé le samedi sur la place du marché pour marquer le coup dignement. Plusieurs

formations de la section ont égayé les festivités de leurs productions, soit les Amis de la Tchaï, les Spitzberg, le trio Rufener-Tschan et l'orchestre Luusbuebe. Nous décernerons une mention particulière à Sandrine et Martin Tschan pour la préparation d'un char qui porte la griffe du sculpteur et contre-bassiste chevronné membre de la section Frédy Baumann. Thème du char: *Les paysages de l'Arc jurassien et le cheval Franches-Montagnes*. Tiré par deux superbes chevaux, ce char a visiblement marqué les esprits en regard des éloges récoltés le long du parcours. Le public fut d'autant plus sensibilisé par cet attelage que ce sont les jeunes talents du groupe Zmoos-Art qui défilèrent en distillant des morceaux du meilleur cru. Pas de doute: la relève de la section est assurée. On précisera encore que des membres dévoués de la délégation ont distribué des rosettes de Tête de Moine sur le parcours. Une geste particulièrement apprécié du public. A l'heure de dresser le bilan, Raymond Kaltenrieder a tenu à remercier toutes les personnes de la section qui ont

apporté leur pierre à l'édifice d'une manière ou d'une autre. Il s'est déclaré enchanté par le magnifique décor et l'ambiance amicale qui a régné durant les réjouissances. Seul bémol: la trop longue distance du parcours. Proposer une fête plus compacte par la mise en place d'un village, par exemple, aurait vraisemblablement apporté une meilleure cohésion à cette manifestation trop dispersée aux yeux des observateurs avertis. | cp



La porte-bannière de la section NE-JU-JB accompagné par un futur talent de la musique populaire Photo Idd



Le char de tous les superlatifs Photo Idd

ENQUÊTE PHOTOGRAPHIQUE JURA BERNOIS 2019-2020

Pierre-Kastriot Jashari, lauréat

Le forum culture, les Journées photographiques de Bienne, Mémoires d'Ici et la revue Intervalles ont associé leurs forces pour lancer l'Enquête photographique Jura bernois 2019-2020.

Cette nouvelle enquête photographique qui propose au lauréat un parcours inédit a pour but d'encourager la création photographique et de constituer un patrimoine photographique régional, témoignant de la vie sociale, culturelle, économique, géographique ou politique du Jura bernois.

Vingt-sept photographes professionnels, en provenance de toute la Suisse, ont soumis des dossiers de grande qualité en réponse à l'appel à projets communiqué en mai 2019.

Le choix du jury: Pierre-Kastriot Jashari

Le jury, composé d'Urs Stahel (co-fondateur et ancien directeur du Fotomuseum Winterthur, membre externe), de Sarah Girard (Journées photographiques de Bienne), Jean-Marie Hotz (revue Intervalles), Catherine Kohler (forum culture) et Sylviane Messerli (Mémoires d'Ici), a choisi à l'unanimité le projet

de Pierre-Kastriot Jashari pour réaliser la première Enquête photographique Jura bernois 2019-2020.

Pierre-Kastriot Jashari propose un travail photographique documentaire traitant de la jeunesse dans le Jura bernois. En explorant en particulier la question de la mixité culturelle, il envisage une recherche jouant de plusieurs typologies d'images: portraits, paysages, architecture, natures mortes, créant une immersion dans le quotidien – parfois intime – des habitants.

Le jury a été séduit par l'écriture photographique forte et personnelle du photographe.

Le parcours proposé

Grâce à ce partenariat inédit entre quatre institutions, les supports de présentation de l'Enquête photographique Jura bernois seront multiples. Les premières réalisations du photographe seront visibles dès octobre 2019 sur les panneaux de programmation culturelle itinérants du forum culture. En mai 2020, une exposition sera présentée aux Journées photographiques de Bienne et une sélection d'images sera publiée dans la revue

Intervalles qui consacrerait un numéro entier à l'Enquête photographique. Les fichiers numériques et les tirages de l'enquête seront ensuite intégrés aux collections de la Fondation Mémoires d'Ici, à Saint-Imier.

Des informations qui présentent l'Enquête photographique Jura bernois 2019-2020 peuvent également être trouvées sur le nouveau site internet qui lui est consacré: enquetephotographique-jura-bernois.ch

Biographie du lauréat

Né à Bienne en 1994 de parents réfugiés politiques originaires du Kosovo, Pierre-Kastriot Jashari est confronté, dès son plus jeune âge, à de nombreuses questions identitaires et socio-politiques. En 2014, il entreprend des études en photographie à l'ECAL, l'Ecole cantonale d'art de Lausanne, qu'il termine en juin 2018. Son approche sociale de la photographie et de l'image en mouvement explore ses origines, sa propre identité ainsi que des questions de communauté. Il a remporté le Prix de photographie des droits humains en 2018.

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Portes ouvertes de la crèche les Razmokets

Les personnes intéressées à découvrir les infrastructures de la crèche communale de Sonvilier et faire connaissance avec l'équipe éducative sont invitées à partager un moment convivial le 4 octobre 2019 de 17h à 19h. | cm

Permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu le lundi 7 octobre. Rosemarie Jeanneret, maire de Sonvilier, et Pauline Grosjean, secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17h30 à 19h. | cm

Traitement des demandes de permis de construire

Le Conseil municipal informe la population de Sonvilier et ce pour des raisons pratiques, les demandes de permis de construire ne seront plus que traitées sur rendez-vous.

Les requérants ayant des questions sur l'établissement de leur dossier peuvent prendre contact avec le bureau communal afin de fixer une entrevue. | cm

Fermeture de la rue de la Gare



Dans le cadre des travaux de réfection des conduites et de la route réalisés à la rue de la Gare, cette dernière sera totalement fermée à la circulation entre le passage à niveau CFF et le carrefour avec l'impasse des Coquelicots, du 30 septembre au 1^{er} novembre 2019.

Le stationnement de véhicules est autorisé à la gare pour les riverains directement impactés par cette mesure.

Tous les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place.

Le Conseil municipal remercie la population pour sa compréhension et sa patience. | cm

Restriction d'eau potable

Au vu des conditions atmosphériques et du faible niveau des nappes phréatiques, le Conseil municipal a décidé, selon l'article 9 du règlement concernant l'alimentation en eau, d'émettre des restrictions quant à l'utilisation d'eau potable. De ce fait, la population est priée de bien vouloir se conformer aux mesures suivantes, dès ce jour, il est interdit:

- d'arroser les gazons, pelouse et jardins
- de remplir les piscines, étangs
- de laver les véhicules, terrasses etc.
- de faire couler de l'eau excessivement pour l'usage quotidien

Ces interdictions ne sont pas applicables aux entreprises devant obligatoirement utiliser de l'eau pour la bonne marche de leur activité professionnelle. Nous les remercions toutefois attentives de l'utiliser avec parcimonie et d'en informer la commune.

Un avis de levée d'interdiction sera publié et apposé au panneau d'affichage de la Commune dès que le niveau des sources le permettra. En cas d'infraction relative aux mesures précitées, le Conseil municipal peut, selon l'art. 54 du règlement de l'alimentation des eaux, amender les contrevenants jusqu'à un montant de 5000 francs. Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

PAROISSE RÉFORMÉE DE SONVILIER

Un départ, une arrivée

L'heure est venue pour Corinne Baumann de prendre sa retraite. Le conseil de paroisse lui dit merci pour les six ans passés à Sonvilier. Sa présence très active, accueillante et pleine d'humour a apporté un vent d'énergie bienfaisant et créatif. Elle prendra la sortie à la fin du mois de septembre et invite chacun à son culte d'adieu le dimanche 29 septembre, 17h15, à l'église de Sonvilier. Le conseil de paroisse

lui souhaite une retraite joyeusement dynamique.

Qui dit départ dit arrivée. La paroisse a le privilège de pouvoir accueillir un nouveau pasteur en la personne d'Alain Wimmer, précédemment pasteur à Orvin puis formateur au Centre de Sornetan. Le conseil de paroisse se réjouit de collaborer avec lui et est persuadé que les paroissiens lui feront bon accueil. Bienvenue à lui! | conseil de paroisse



Corinne Baumann

Alain Wimmer

Réclame



Versez maintenant!
cec.clientis.ch

PRIVOR compte prévoyance pilier 3a

Toute l'année: taux préférentiel 0.250%

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

**Le programme de législature 2019-2022 disponible**

Le Conseil municipal a rendu public son programme de législature pour les années 2019 – 2022. Il l'a présenté en séance du Conseil général du 23 septembre 2019 et les médias s'en sont fait l'écho. Ce programme de législature est une feuille de route pour le Conseil municipal. Il est disponible sur la page <https://www.tramelan.ch/politique/conseil-municipal.html>. | cm

La biodiversité enseignée

La société ValForêt SA invite tout un chacun à une courte matinée participative en faveur de la biodiversité en forêt. La manifestation aura lieu le samedi 5 octobre de 9h à 11h30 à la Forêt de la Côte, à Tramelan. Rendez-vous est pris à côté du stand de tir de Tramelan pour s'y rendre ensuite. Après une brève introduction sur les mesures forestières réalisées en faveur de la biodiversité sur le périmètre ValForêt, nous vous invitons à participer durant une heure et demie à la mise en place de mesures en faveur d'une lisière étagée. Un temps convivial de discussions, questions et remarques suivra pour se terminer vers 11h30. | cm

Prix de l'électricité**Prix de l'énergie**

Dans un contexte d'augmentation des prix sur le marché depuis 3 ans, les prix 2020 de l'énergie électrique du Service de l'électricité de la commune de Tramelan (SET) ne subissent qu'une légère hausse. Grâce à la bonne gestion des approvisionnements à travers Sacen SA, cette variation représente environ 3 francs par mois pour une famille consommant annuellement 4500 kWh.

Prix de l'acheminement, taxes et redevances

Les composantes réseau, taxes et redevances restent inchangées en 2020 pour les clients du SET du fait d'une bonne maîtrise des coûts.

Un mur s'effondre aux Plânes

En raison de l'effondrement d'un muret et de l'instabilité de la chaussée doit impérieusement être entreprise à la hauteur du bâtiment N° 10 de la rue des Plânes. Pour réaliser ces travaux, la commune est contrainte de fermer totalement la route à la circulation du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2019 (sous réserve d'impondérables techniques et météorologiques). Les usagers sont priés de se conformer à la signalisation mise en place et aux instructions du personnel de chantier. Merci pour votre compréhension. | cm

Eric Baumann à la voirie

Eric Baumann qui avait été engagé à durée déterminée en avril 2019 pour épauler le service de la voirie en sous-effectif a été définitivement engagé en août dernier. Donnant entièrement satisfaction, Eric Baumann intégrera les rangs des Travaux publics à 100% dès octobre 2019. Son poste n'est pas nouveau. Ce nouvel employé est appelé à remplacer des absents ou des employés à un taux réduit. Il est important que le service des Travaux publics ait suffisamment d'effectif en prévision du service hivernal. | cm

Un Tramelot préside le Grand Conseil genevois

En terre genevoise, la tradition veut que le Légitimatif rende visite à la commune d'origine de son président. Or en 2019-2020, le perchoir du Légitimatif cantonal est occupé, dans la cité de Calvin, par un certain Jean-Marie Voumard. Un Tramelot non seulement d'origine, mais carrement de jeunesse.

C'est donc non seulement sa famille, mais aussi des anciens camarades d'école, ainsi que son ancien maître d'apprentissage, Pierre Cuenin de la quincaillerie éponyme, que le politicien lémanique retrouvait vendredi dernier lors d'une course sympathique, avec pour but central la Fromagerie des Reussilles. Cette entreprise moderne a suscité le profond intérêt de la délégation genevoise, qui a été gratifiée d'une visite commentée, agrémentée évidemment d'une dégustation appréciée.

Cité ouverte

Emmenée par le maire Philippe Augsburger, une délégation

des autorités tramelotes, à savoir Carine Bassin, Pierre Sommer et Carine Voumard, a reçu dignement cet enfant du village, qui était venu entouré d'une huitantaine de personnes. Parmi elles, nombre de députés évidemment, mais également le conseiller d'Etat Mauro Poggia.

Aux Reussilles, les visiteurs ont reçu les souhaits de bienvenue prononcés par le maire de Tramelan, qui leur a présenté sa commune, une cité ouverte dont il se disait fier, lui «le maire heureux d'un village en perpétuel mouvement, en constante innovation et où il fait bon vivre».

Entre parlementaires

A Bienne où ils prenaient le repas du soir, les élus genevois ont rencontré Hannes Zaugg-Graf, président du Grand Conseil bernois, et écouté cette fois Hervé Gullotti, deuxième vice-président du même Parlement et au demeurant chancelier de Tramelan, qui leur a



Le maire de Tramelan, Philippe Augsburger, entouré de deux élus genevois: Jean-Marie Voumard, président du Parlement, et Mauro Poggia, conseiller d'Etat

expliqué le fonctionnement de l'Etat de Berne, en particulier le statut particulier réservé aux francophones du Jura bernois et de Bienne. «Un excellent modèle que bien des pays nous envient», soulignait un orateur convaincu qu'habiter une région de frontières est un enrichissement.

En matière d'enrichissement, on soulignera que cette visite a permis des échanges nourris, agréables et très conviviaux.

Signalons qu'au programme 2019 des élus genevois figuraient également la visite du Musée Longines, vendredi à Saint-Lmier, ainsi qu'une balade sur l'île Saint-Pierre, samedi matin. | cm

EN SALLES**AU ROYAL À TAVANNES**

AD ASTRA
VENDREDI 27 SEPTEMBRE, 20 H
SAMEDI 28 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE, 17 H

de James Gray, avec Brad Pitt, Ruth Negga, Donald Sutherland, Tommy Lee Jones. L'astronaute Roy McBride s'aventure jusqu'aux confins du système solaire à la recherche de son père disparu et pour résoudre un mystère qui menace la survie de notre planète. En français. 16 ans. Durée 2 h 03.

A RAINY DAY IN NEW YORK UN JOUR DE PLUIE À NEW YORK
SAMEDI 28 SEPTEMBRE, 17 H
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE, 20 H
MARDI 1^{ER} OCTOBRE, 20 H

de Woody Allen, avec Timothée Chalamet, Suki Waterhouse, Elle Fanning, Jude Law. Quand Ashleigh reçoit le feu vert pour une interview du fameux réalisateur Roland Pollard, elle prévoit un week-end romantique

à passer à New York avec son ami Gatsby. En VO s.-t. 10 ans (sugg. 16). Durée 1 h 38.

LE DINDON
MERCREDI 2 OCTOBRE, 20 H

de Jilil Lespert, avec Dany Boon, Guillaume Gallienne, Alice Pol. Monsieur de Pontagnac a eu un coup de foudre pour une jolie jeune femme. Ce qu'il n'avait pas prévu c'est que celle-ci n'est autre que Victoire, la femme d'un de ses amis, Vatel. En français. 12 ans. Durée 1 h 25.

RAMBO V. LAST BLOOD
JEUDI 3 OCTOBRE, 20 H

d'Adrian Grunberg, avec Sylvester Stallone, Paz Vega. Dix ans après un John Rambo qui impressionne encore aujourd'hui, Sylvester Stallone se glisse à nouveau dans la peau du vétéran le plus célèbre au monde. En français. 16 ans. Durée 1 h 41.

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

AD ASTRA
VENDREDI 27 SEPTEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 28 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE, 17 H
MARDI 1^{ER} OCTOBRE, 20 H

de James Gray, avec Brad Pitt, Ruth Negga, Donald Sutherland, Tommy Lee Jones. L'astronaute Roy McBride s'aventure jusqu'aux confins du système solaire à la recherche de son père disparu et pour résoudre un mystère qui menace la survie de notre planète. En français. 16 ans. Durée 2 h 03.

PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU
VENDREDI 27 SEPTEMBRE, 18 H
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE, 20 H

de Céline Sciamma, avec Noémie Merlant, Adèle Haenel. Bretagne, 1770: Marianne est peintre et doit réaliser le portrait de mariage d'Héloïse, une jeune femme qui vient de quitter le couvent. Héloïse résiste à son destin d'épouse en refusant de poser. Marianne va devoir la peindre en secret. En français. 12 ans. Durée 2 h.

SO LONG, MY SON
SAMEDI 28 SEPTEMBRE, 17 H 30
LUNDI 30 SEPTEMBRE, 20 H

de Wang Xiaoshuai, avec Wang Jing-Chun, Yong Mei. Au début des années 1980, Liyun et Yaojun forment un couple heureux. Tandis que le gouvernement de la République populaire de Chine vient de mettre en œuvre la politique de l'enfant unique, un événement tragique va bouleverser leur vie. En VO s.t. 16 ans. Durée 3 h 05.

SHAUN LE MOUTON
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE, 14 H

de R. Starzak, sorti en 2015. A cause d'une bêtise involontaire de SHAUN, le paysan est emmené loin de sa ferme; avec l'aide de Bitzer, le mouton et ses congénères vont braver les dangers de la grande ville pour le sauver au cours d'une aventure épique. En français. Pour tous. Durée 1 h 25. Projection offerte aux enfants par La Lanterne magique et le Rotary club des Reussilles.

DILILI À PARIS
CINÉ SENIORS
MERCREDI 2 OCTOBRE, 14 H 30

de Michel Ocelot. Dans le Paris de la Belle Epoque, en compagnie d'un

jeune livreur en triporteur, la petite kanake Dilili mène une enquête sur des enlèvements mystérieux de fillettes. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 35.

GEMINI MAN
MERCREDI 2 OCTOBRE, 20 H HD
JEUDI 3 OCTOBRE, 20 H (2D)

d'Ang Lee, avec Will Smith, Mary Elizabeth Winstead, Clive Owen. Henry Brogan, un tueur professionnel, est soudainement pris pour cible et poursuivi par un mystérieux et jeune agent qui peut prédire chacun de ses mouvements. En français. Durée 1 h 57.

LES HIRONDELLES DE KABOUL
JEUDI 3 OCTOBRE, 18 H

de Zabou Breitman et Eléa Gobbé-Mébellec. Été 1998, Kaboul en ruines est occupée par les talibans. Mohsen et Zunaira sont jeunes, ils s'aiment profondément. En dépit de la violence et de la misère quotidiennes, ils veulent croire en l'avenir. Un geste insensé de Mohsen va faire basculer leurs vies. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 21.

Déprédations aux écoles et à la gare

Le Conseil municipal déplore que des personnes mal intentionnées abîment les véhicules, vélos et cyclomoteurs, qui sont garés correctement à la gare de Tramelan ou aux abords des écoles. Plusieurs cas ont été dénoncés ces derniers temps, laissant à la Municipalité une image peu reluisante et un ras-le-bol compréhensible. La population est appelée à rester vigilante, non seulement si

elle aperçoit quoi que ce soit de suspect dans ces endroits, mais aussi en enfourchant leur moyen de transport qui est resté stationné durant une journée. En effet, des freins ont été sectionnés ce qui peut rendre la conduite périlleuse lorsque l'on ne s'y attend pas! La Police cantonale a été informée de la situation et augmente les rondes dans ces secteurs sensibles. | cm

Portes ouvertes

Le Rail Club Pierre-Pertuis ouvre à nouveau ses portes au public les 12 et 13 octobre

Tous les signaux sont au vert pour venir découvrir ou redécouvrir l'univers patissant du modélisme ferroviaire sur le plateau d'Orange, entre Tavannes et Tramelan dès 10h.

Sans relâche depuis le début du millénaire, les membres du Rail Club Pierre-Pertuis (RCPP) œuvrent à bâtir une maquette dans le local du plateau d'Orange. Cette année, les portes de leur maison s'ouvrent pour laisser le badeau attentif découvrir les améliorations et modifications achevées depuis les dernières portes ouvertes. Il s'agit notamment des travaux sur la gare principale, du décor de la ville attenante ou encore des montagnes qui ne cessent de rejoindre le plafond.

En parallèle de ce monde tablé au 1/87^e, les modules mobiles au 1/160^e prennent du volume et du décor. Les adeptes du tout petit ne seront donc pas en reste de découverte.

Sur l'esplanade devant la maison de la miniature se

dressera une tente chauffée toute à l'échelle humaine où on vous servira grillades, salades et boissons. Les cafés-croissants attendront les plus matinaux dès 10h. Grande nouveauté cette année, le Rail Club Pierre-Pertuis vous propose de prolonger la soirée du samedi dans sa halle-cantine. Au menu du soir, grillades ou fondues (réservation souhaitée pour les fondues au 079 202 20 72).

Pour ne pas repartir les mains vides, un stand de vente de matériel de modélisme, tenu par Le Tortillard, propose wagons, locomotives, rails et accessoires pour toutes les bourses. Le RCPP se recommande pour le grand concours avec à la clé de magnifiques prix.

Les portes ouvertes du Rail Club Pierre Pertuis, ce sont les 12 et 13 octobre, dès 10h, entrée gratuite pour tous. | jp

12 et 13 octobre, dès 10h Sur le plateau d'Orange, entre Tavannes et Tramelan Entrée gratuite

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN**Fondue pour tous**

C'est ce soir, que vous avez rendez-vous à 18h30 à la maison de paroisse réformée, pour passer un agréable moment, en familles, entres amis ou même seul. Ce traditionnel rendez-vous est organisé par la chorale Cantemus. En participant à ce moment de fraternité, vous apporterez votre soutien à l'œuvre d'entraide missionnaire DM (actions sociales de l'Eglise pour favoriser le développement des communautés au Mozambique). Bienvenue à tous.

Tramlabulle

C'est parti pour la 23^e édition

Le festival international de la bande dessinée et de ses connexions au multimédia Tramlabulle se tient au CIP de Tramelan dès aujourd'hui et jusqu'à dimanche.

Du côté des auteurs, exceptés Bédou et Jocelyne Charrance qui annulent à regret leur participation au festival, tous les auteurs et autres artistes sont confirmés. Les expositions de Nina Jacquemin, Christophe Girard - L'affaire Zola, Vincent l'Épée - Buffet froid et Guznag - Illustrations, ainsi que celles de Pitch Comment, Les très riches heures du Jura et de Daniel Thurme, Déguster la bande dessinée à travers les cinq sens sont visibles dès aujourd'hui.

Il y en a pour tous les goûts et nous vous attendons nombreux au CIP de Tramelan du 27 au 29 septembre, entrée libre. | ch

Pour 2019-2022, l'Exécutif tramelot a dessiné un programme réaliste et réalisable

Les mots-clés de la Législature : pragmatisme, dynamisme, durabilité, consolidation et prudence financière

Lundi soir, le Conseil municipal a présenté au Législatif son programme pour la législature 2019-2022, lequel avait fait l'objet d'une conférence de presse en matinée. Un programme qualifié de réaliste et réalisable, un outil qui doit allier cohérence et dynamisme, prudence et ambition. On ne rêve pas, dans cette commune extrêmement riche en infrastructures, mais actuellement limitée dans ses moyens financiers. « Il s'agit avant tout de consolider l'acquis et de rattraper la période où nous avons connu des difficultés financières plus graves, en particulier au début des années 90 », soulignent le maire et ses collègues. En ajoutant que tous les objectifs visés d'ici 2022 doivent être mesurés et mesurables. Pas question de séduire l'électorat avec des projets séduisants mais irréalistes, avec des ambitions lumineuses mais qui mettraient la collectivité dans une situation financière délicate.

Durabilité

La durabilité est un maître-mot à Tramelan, où l'on s'efforce de concilier confort de la population et développement durable. La commune ouvre régulièrement la voie en matière d'actions favorables à la biodiversité et à la diminution du dérèglement climatique, elle entend poursuivre sur ce chemin.

Quant à son parc immobilier, elle pense également duré, en se concentrant sur l'entretien onéreux de la majorité de ses immeubles. Exception de taille dans ce domaine : l'Hôtel de ville sera réaménagé d'ici la fin de la législature.

Pour le reste, on parle surtout modernisation, entretien, amélioration sensée, non sans mettre au centre des préoccupations le service à la population.

Voyons donc, de manière non exhaustive, les projets égrenés département par département...

Finances saines et énergie propre

Le département dirigé par le maire, Philippe Augsburger, s'attachera à limiter les investissements à 3 millions de francs par an, pas un de plus. « Notre marge de manœuvre s'amointrira d'année en année, nous devons nous tenir strictement à cette enveloppe. » Il continuera sa réflexion sur une commune à cinq dicastères (au lieu des sept actuels), « mais refroidis par l'accueil qu'il nous a réservé, nous devons trouver de nouveaux arguments pour convaincre le Législatif. »

Il reste que la promotion économique va chercher encore et toujours à convaincre de nouveaux habitants que Tramelan a tous les atouts d'une ville à la campagne, tout en développant à la fois les relations avec les communes voisines et le bien-être de son personnel. « La Municipalité veut être un employeur exemplaire. »

Dans le domaine de l'énergie, deux projets importants : le toit de la patinoire devrait être recouvert de panneaux photovoltaïques avant la fin de la législature – « Nous espérons un score populaire encore plus clair que pour l'éolien ! » –, tandis que l'Exécutif espère pouvoir développer un projet de chauffage à distance dans le secteur des Lovières.

Entretien et préservation

Mathieu Chagnat dirige les Services techniques, un département qui exerce une très forte influence sur les finances communales. Aux STT, l'entretien des infrastructures est primordial, qui est planifié sur quatre ans. La législature devrait voir la mise en service du réservoir des Fraises, un gros projet, tandis que l'entretien des routes sera planifié surtout en fonction des conduites souterraines. « Un gros défi consiste à préparer la libéralisation totale du marché de l'électricité, qui surviendra en 2023. Nous nous efforçons de lisser les augmentations de prix, dans l'optique de conserver nos clients. » Autre défi du même secteur, l'introduction prochaine du Smart-meter, qui permettra de gérer la consommation bâtiment par bâtiment.

Parallèlement, ce département s'efforcera de renforcer toutes les mesures propices à la biodiversité, notamment les connaissances du personnel et l'utilisation de techniques préservant les espèces vivantes.

Step: décisions fermes d'ici 2022

Mais c'est dans le domaine des eaux usées que se présente le dossier le plus épineux sans doute. Pour des questions de micropolluants en particulier, la Step tramelote est condamnée : « La solution la plus logique et la plus économique consistera à fermer notre Step et nous relier à celle de Loveresse. C'est techniquement faisable, mais nous n'en sommes qu'aux toutes premières démarches. Le canton imagine une fermeture en 2022, mais il nous faudra probablement davantage de temps pour terminer les études et mettre

un projet au net. Quoi qu'il n soit, des décisions fermes seront prises durant la législature. »

Une nouvelle piste de course ?

Pour le département de l'agriculture, des forêts et des sport-tourisme-loisirs, Pierre Sommer met en évidence les efforts à fournir pour améliorer l'offre en matière d'hébergement, secteur qui souffre d'un gros déficit régional ; ce dossier n'en est cependant qu'à un état embryonnaire.

Important également : « Il y a quelques années, nous avons supprimé la piste cendrée pour agrandir le terrain de football. Nous venons de lancer une étude pour doter la commune d'une nouvelle piste d'athlétisme. »

Optimisation du service social

Karine Voumard dirige l'Action sociale, un département qui annonce notamment l'agrandissement de la crèche Les Lucioles, laquelle ne cesse de se développer et appartient indéniablement aux atouts de la commune pour attirer de nouveaux habitants.

La législature y sera marquée surtout par la restructuration du Service social, en vue d'une optimisation d'autant plus prévisible que les changements effectués ce dernière année portent déjà leurs fruits.

Régionalisation

Le dicastère des bâtiments et de la sécurité publique, dirigé par André Ducommun, ne se contente pas d'entretenir le patrimoine bâti, mais s'attache également à améliorer son efficacité énergétique. Gros projet dont on espère bien qu'il arrivera à concrétisation d'ici 2022 donc, les travaux sur l'Hôtel de ville, pour l'adapter aux besoins d'aujourd'hui.

On y repensera également le recrutement du corps des sapeurs-pompiers, lequel est actif (et efficacement !) sur une bonne partie des Franches-Montagnes, tout en continuant la très importante réflexion sur une régionalisation du financement des infrastructures sportives.

L'EJC passe à la commune

A la tête du département des écoles et de la culture, Carine Bassin annonce un fait marquant qui interviendra cette année encore : la reprise par la Municipalité de l'Ecole à jour-



Aux heures de pointe, les carrefours sur la route cantonale sont engorgés et méritent un réaménagement moderne

née continue, jusqu'ici chapecoutée par Les Lucioles.

Dans le domaine de la culture, on parle à la fois régionalisation (à travers la collaboration qui doit être intensifiée, avec les centres culturels régionaux et la ville de Bienne en particulier) et valorisation des activités purement locales.

Pour ce qui touche aux écoles, un événement important est déjà survenu le mois dernier, avec l'entrée en fonction des Transports scolaires.

Pour la jeunesse

Carine Bassin : « Nous sommes riche de l'AJR (Action jeunesse régionale) et d'un travailleur social en milieu scolaire, mais il manque encore dans ce domaine une véritable politique d'ensemble ; mon rêve absolu : un poste de délégué à la jeunesse. »

Plus concrètement, ce dicastère doit répondre aux besoins de l'école primaire, qui commence sérieusement à manquer de locaux, et réfléchit à la digitalisation des écoles tramelotes.

Un trafic à modérer

Chef de l'urbanisme, Christophe Gagnebin annonce des mesures pas forcément spectaculaires, mais importantes. Au serpent de mer de l'aménagement du territoire, qui abouira espère-t-on d'ici 2022 à un PAL (Plan d'aménagement local) valable pour quelque trois décennies, s'ajoutent les questions de mobilité, douce d'abord. « Un objectif concret : un train chaque demi-heure entre Tavannes et Tramelan. En



Véritable sentinelle, le magnifique hôtel de ville devrait subir une profonde rénovation intérieure, avant la fin de la législature

espérant que les pendulaires de tous types en profitent pleinement. »

Autre objectif dans le même domaine, la piste cyclable entre les deux localités, projet qui attendra cependant qu'avancent les études concernant la Step. « Son aménagement pourrait aller de pair, le cas échéant, avec l'enterrement des nouvelles conduites d'eaux usées... »

Quant au trafic routier, « l'augmentation des véhicules, et en particulier des poids lourds, induit la nécessité d'aménagements sur la Grand-rue, notamment pour permettre aux transports publics de pouvoir respecter l'horaire. » Une étude a été lancée, qui se

penche entre autres sur les trois carrefours jalonnant cette Grand-rue.

Choyer la biodiversité

Le dicastère de Christophe Gagnebin multiplie par ailleurs les réflexions et les petites mais concrètes mesures en faveur de la biodiversité, de la fauche raisonnée à la lutte contre la pollution lumineuse.

Enfin, entré à l'Espace découverte Energie (EdE) cette année, Tramelan entend bien y jouer pleinement son rôle de pôle important.

| de



Une décision devrait être prise, d'ici 2022, concernant l'avenir (sombre) de la station d'épuration



Un toit d'une telle surface se doit de produire de l'énergie solaire, estime le Conseil municipal

Vos commerces locaux d'Erguël *de Renan à Courtelary*

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch



Fleurs la Clairière

Depuis 2002, Heidi Binggeli et son équipe vous proposent la beauté et la poésie des fleurs à la Clairière.

Située au centre de Saint-Imier, à la rue du Temple 5, cette boutique d'art floral vous emmène dans un univers de couleurs et de senteurs au fil des saisons, avec un service de qualité et personnalisé.

Vous y êtes accueillis par un team dynamique et passionné. Ces fleuristes professionnels et apprentis sont là pour vous conseiller afin d'offrir à chaque moment de la vie un instant de bonheur, pour simplement vous faire

plaisir ou en fleurissant ceux qui vous tiennent particulièrement à cœur.

Toujours à la pointe des nouvelles tendances dans le domaine des créations florales, vous trouverez un choix de fleurs et de plantes hors du commun. A la recherche constante de nouvelles évolutions, la Clairière s'emploie à mériter la confiance de sa fidèle clientèle tant privée que professionnelle.

*Nous vous invitons à venir partager
notre passion des fleurs.*

Fleurs la Clairière

Heidi Binggeli

Rue du Temple 5 · 2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 32 20



LUMIMENAGERS

Place du Marché 2
032 942 41 00

2610 Saint-Imier
www.lumimenagers.ch

**Profitez de nos offres
BUANDERIE
avec remises jusqu'à 57%**

Non cumulable avec d'autres offres ou promotions

**BOULANGERIE – PÂTISSERIE
ALIMENTATION GÉNÉRALE**

chez jean-pierre
famille Leuenberger

SAINT-IMIER – VILLERET – COURTELARY – CORTÉBERT

**Nos délicieux biscômes au miel
et nos succulents vermicelles sont
de retour dans notre assortiment.**

Foire d'Automne à Saint-Imier
Vendredi 4 octobre



**Choisissez les cosmétiques Zéro Déchets
et la planète vous dit MERCI!**

Dans notre boutique, nous proposons de nombreux produits sous forme solide tels que du shampoing, du gel douche, du gommage, des produits pour bébés, etc.

Mais concrètement, qu'est-ce qu'un produit cosmétique solide? C'est un produit cosmétique classique sous forme solide et qui n'est donc pas contenu dans un emballage, ou si besoin dans une protection végétale compostable. Ce système est écologique, car on n'utilise pas de flacon et économique car il permet d'utiliser le produit jusqu'au bout, sans aucune perte.

Venez tester notre très large gamme de produits naturels et bio, vous allez adorer les textures, les senteurs et les résultats sur votre peau!

Boutique **senShâ**
SWITZERLAND

Mercredi à vendredi
9h30-12h | 14h-18h
Samedi 9h30-12h

Francillon 2, St-Imier
www.sensha-cosmetics.com
shop en ligne également



Votre téléseu de proximité avec conseils personnalisés afin de bénéficier des produits dont VOUS avez besoin

Diatel SA est votre partenaire local depuis 47 ans. Son réseau ultra-moderne est constitué de plus de 1 420 km de fibre optique.

Cette technologie nous permet de fournir à tous les habitants de Saint-Imier une vitesse internet de 600 Mbits, des chaînes de télévision en haute définition et de la téléphonie.

Grâce à Diatel SA, vous profitez d'un service de proximité avec du personnel technique et administratif qualifié.

Visitez notre site internet www.diatel.ch ou passez nous voir à notre shop pour des conseils personnalisés.



Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

Nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.



votre partenaire multimarque.ch

- Achat et vente de véhicules au meilleur prix
- Entretien et réparation toutes marques
- Géométrie
- Carrosserie, traitement à la céramique
- Chiptuning et reprogrammation
- Pneus, jantes et accessoires
- Nettoyage véhicule

Atelier du corps

MÉLANIE KERNEN
Soins thérapeutiques
079 347 86 50

FABIO MAZZOLI
Hypnose thérapeutique
079 335 34 42

LUCIENNE CRAMATTE
Kinésiologie
079 476 46 70

ARIANE BÉRANGER
Massage classique
079 732 04 42

Francillon 34, 2610 St-Imier

BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother at your side

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

TLMatik élargit son offre de services

En sus de leurs prestations télématiques, Lorys Marocco et ses six collaborateurs vont tout bientôt proposer un service informatique complet

Informatique, téléphonie et Internet: d'ici la fin de l'année, TLMatik assurera un service parfaitement complet, de la conception personnalisée à la maintenance, en passant par la vente du matériel, son installation et sa mise en fonction. Sans oublier bien sûr un conseil pointu et une continue recherche de la solution la mieux adaptée aux besoins exacts du client.

Active jusqu'ici dans le domaine de la télématique, mais réunissant toutes les connaissances et formations nécessaires en informatique, l'équipe

de Lorys Marocco a en effet décidé d'élargir son offre à l'IT, aussi bien pour les particuliers que pour toutes les PME.

Hardware et software de tous types, sécurisation optimale, téléphonie moderne et modulable en tout temps, accès internet performant et ininterrompu, espace mémoire externe, accès permanent et sécurisé aux données depuis chaque point de la planète, assistance rapide en cas de problème, adaptation parfaite au télétravail: TLMatik assurera donc l'entier des tâches liées à vos réseaux.

L'immense avantage, pour vous: en confiant toute votre informatique à un interlocuteur unique, vous obtenez une efficacité accrue, en évitant toute redondance.



Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch
032 941 11 30
lundi à vendredi:
8h 30 - 12h et 13h - 17h

Vuilleumier/Roland sa

Electroménager - Sanitaire - Chauffage
Ferblanterie - Couverture - Dépannage

Expo électroménager - sanitaire 032 944 15 35
Rue Francillon 24 079 240 70 27
2610 Saint-Imier 2608 Courtelary
078 922 44 71 www.rolandvuilleumiersa.ch





La Torsade
Boutique



Invitation - Anniversaire 2 ans

Voilà 2 ans déjà, que la boutique La Torsade à Saint-Imier, a ouvert ses portes et vous accueille dans son cadre cosy et chaleureux. Imaginée comme un dressing à l'ambiance décontractée, Céline, Corinne et Joëlle se font une joie de vous y accueillir, de vous conseiller et révéler vos atouts.

Venez fêter et découvrir les nouvelles collections automne-hiver le **vendredi 27 septembre**, ouverture prolongée jusqu'à 20h. Un «**Apéro-Shopping**» vous attend dès 17h. A l'occasion de cette journée anniversaire, et toute la semaine suivante, un rabais de 10-30% (selon votre chance) vous sera accordé.

Chaque mois, l'équipe de La Torsade rentre de Paris chargée de collections «hyper tendances» qui complètent à merveille les autres nouveautés des marques: La Fée Maraboutée, Yaya Nü, Salsa, Kenny S., Masai, Indi&Cold, AS98, Mjus, Humility, Buena Vista, Angels, Trench and Coat, etc.

Au plaisir de vous rencontrer.

L'équipe de la Torsade

Rue Dr-Schwab 4, Saint-Imier, 032 940 71 71



Heures d'ouverture:
Du mardi au vendredi
9h-11h45 | 14h-18h
Samedi 9h-11h45 | 13h30-16h



Accueil - Conseil - Proximité
Qualité - Authenticité

www.le-cide.ch



FCM Sàrl

Rénovation ou construction plus qu'accessible!
Nous sommes votre fournisseur idéal!
Carrelage défiant toutes concurrences.
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

Visitez notre exposition permanente ouverte du lundi matin au samedi à midi!
www.fcmsarl.ch

Votre chez-soi se trouve chez nous!

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

CATTIN
CONTRÔLE ELEC
Votre contrôleur électricien
dans la région

Cyril Cattin
Rue de Tivoli 39
2610 St-Imier

079 613 24 50

info@cattin-contrôle-elec.ch
www.cattin-contrôle-elec.ch

Velo Nello
St-Imier

Magasin de vélos Rue de la Suze 8 | Saint-Imier
032 941 28 20 | info@velonello.ch | www.velonello.ch

Horaires dès le 1^{er} octobre
Lundi et mardi matin fermé | 13h30-18h30
Mercredi, jeudi et vendredi 8h-12h | 13h30-18h30
Samedi 8h-12h | après-midi fermé
Dimanche fermé

HONDA
GIANT TREK DE ROSA Diamant



UN OPTICIEN PLUS PROCHE,
aussi pour les petites bouilles!

Monture + verres:

CHF 198.-

Monture Style, verres organiques durcis super anti-reflets. Gamme stock.

JOBIN OPTIQUE

visiblement plus proche

Francillon 28 • 2610 Saint-Imier
www.jobinoptique.ch • 032 941 23 43

Mon enfant est myope. Que faire ?

Il est possible d'agir activement
contre la progression de la myopie.

A l'ère numérique, ce sont tout particulièrement les enfants et les adolescents qui deviennent, de plus en plus tôt et plus fortement, myopes. Les risques de forte myopie et de dommages oculaires conséquents augmentent.

Cependant, il est possible de prendre activement des mesures à un stade précoce et de limiter ainsi l'évolution de la myopie. Le système **Myopia Expert** vous offre tout ce dont vous avez besoin: conseils et assistance, prévention et tests de dépistage, évaluation des risques et **lentilles de contact adaptées sur mesure**.

Profitez de cette opportunité pour préserver la vision et la santé de vos yeux. En tant qu'expert certifié, **Jobin Optique** à Saint-Imier vous aide volontiers à ralentir et à limiter la progression de la myopie, en particulier chez les enfants et les adolescents.



Maîtriser
votre
myopie

Prenez rendez-vous et lors de votre visite, nous vous expliquerons volontiers les avantages des lentilles suisses Myopia Expert.

032 941 23 43

www.jobinoptique.ch

Francillon 28, 2610 Saint-Imier

Bon de 50 francs
pour une nouvelle adaptation
de lentilles de contact

JOBIN OPTIQUE

visiblement plus proche

30%

30 ans ça se fête!

20%

sur tout le textile en stock
(excepté les nouveautés)

sur tout le technique en stock
Chaussures, sac, skis, accessoires
(excepté les nouveautés)

Et profitez encore de nombreux avantages en magasin!

TOF Sports

La meilleure adresse pour tous les sportifs

30 ans et toujours le même plaisir

Le 1^{er} octobre marquera les trois premières décennies de mon commerce. Trente ans de travail, mais surtout trente ans de contacts agréables, d'échanges réguliers avec une clientèle fidèle, sympathique, compréhensive.

Grâce à tous ces sportifs, l'enseigne Tof Sports n'a pas pris une ride, mais s'est sans cesse améliorée et développée. Saison après saison, je retrouve avec le même plaisir les passionnés de grimpe, les mordus de ski, les fervents de piscine et tous les autres, sportifs du quotidien ou du dimanche.

Mon personnel précieux et moi-même, nous nous efforçons de satisfaire leurs désirs, de trouver chaussure à leur pied, gant à leur main et de leur faire connaître les dernières nouveautés, lorsqu'elles leur permettront davantage de plaisir, d'efficacité, de sécurité.

A la veille de ce 30^e anniversaire, j'adresse mes chaleureux remerciements à tous mes clients et me réjouis de poursuivre avec eux, pour eux, cette magnifique aventure. A bientôt!

Pourquoi pas Chez Tof?
Samedi 5 octobre - Verre de l'amitié offert



Francillon 11 - 2610 Saint-Imier - 032 941 39 07



FROMAGES SPIELHOFER SA
2610 Saint-Imier

Rue de l'Envers 16 • 2610 Saint-Imier
Tél: 032 940 17 44 • Fax: 032 940 17 45



Un véhicule électrique ou hybride?

- Vente • Financement • Réparation Mécanique
- Réparation Carrosserie
- Véhicule de remplacement
- Borne électrique • Flotte entreprise
- Assurance garantie
- Conseils personnalisés



GL Import SA • 2610 Saint-Imier
032 843 00 00

Erratum

Nous avons retrouvé la lettre qui manquait...

U
Pourquoi chez TOF?

(Pages CIDE, édition du 6 septembre 2019)

RoCHAT INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration

décoration | mobilier | literie | rideaux | stores
linge de maison | revêtements de sol

Suivez la ligne rouge
= SOLDES

Rochat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier
Tél. 032 941 22 42 | Fax. 032 940 71 83 | info@rochatinterieur.ch

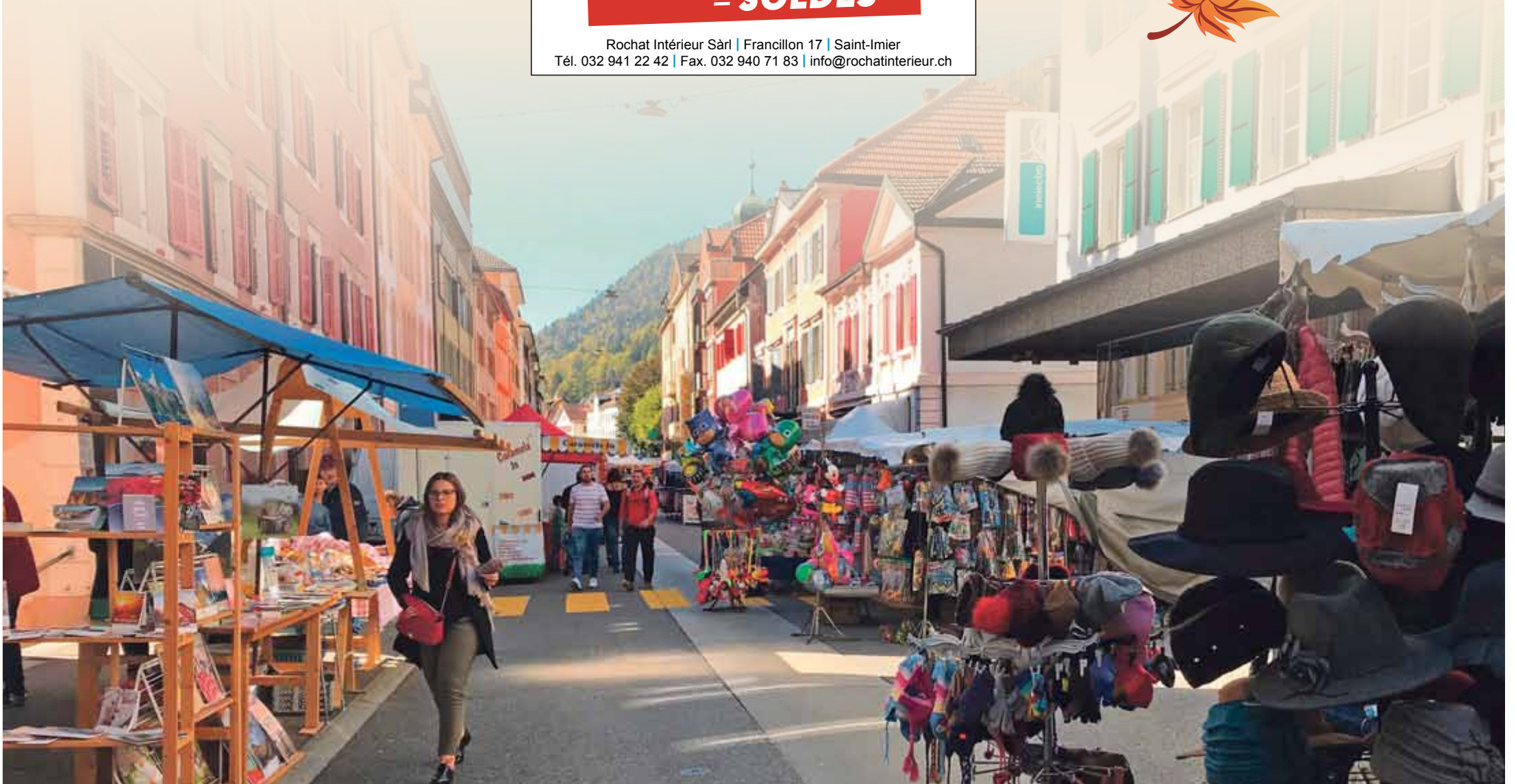
Diatel

Grâce à notre réseau fibre optique vous pouvez bénéficier d'une vitesse internet ultrarapide de 600 Mbits!

Disponible pour tous les habitants de Saint-Imier.



Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch





Vos commerces locaux

Cormoret

- Menuiserie David Schwab
- Boucherie-Charcuterie Schwab
- SysConcept Sàrl

Cortébert

- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre

Courtelary

- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre
- Chocolaterie & Biscuiterie
Christophe Sàrl
- Co-Dec Sàrl IT
- Imprimerie Bechtel SA
- Madeleine Traiteur
- Vuilleumier Roland SA

Mont-Crosin

- Chalet Mont-Crosin

Renan

- A l'épicerie
- Hair'Guël Coiffure

Saint-Imier

- Annelise Coiffure
- Arc-en-Ciel "Elle et lui"
- Astria Informatique Sàrl
- Atelier du Corps, M. Kernen
- Au p'tit Caf
- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre
- Boulangerie-Pâtisserie
Zoni Andrea
- Brasserie de la Place
- Buri Gestion Sàrl
- Cart-électronique
- Cattin Contrôle Elec
- CDM
- Chiesa
- Coco Coiffure
- Croisitour Voyages
- Diatel
- Domitec Hug
- Droguerie du Vallon
- Evro photocopies SA
- FCM Sàrl
- Fitness Energy

- Fleurs La Clairière
- Fromages Spielhofer SA
- Funiculaire
Saint-Imier - Mont-Soleil SA
- Gilomen Carrelage
- GL Import
- Gonthier Fleurs
- Grünig-Giachetto
- id3a Sàrl
- Institut Sabaidee
- Jobin Optique
- La Torsade Sàrl
- La Vinoterie Sàrl
- Laiterie Demont
- Le Pub 2610 Sàrl
- LumiMénagers Sàrl
- Nikles Toiture SA
- Oppliger-bois Sàrl
- Optic 2000
- Pharmacie Pilloud SA
- PharmaciePlus du Vallon
- Quincaillerie du Vallon
- Qwell by VALSER
- Restaurant La Reine Berthe

- Rêve d'enfant
- RoCHAT Intérieur
- SenShà Cosmetics Sàrl
- TASK 5-S SA
- TLM-ATIK Services Sàrl
- Tof Sports
- Traiteur et boucherie Pellet
- Velo Nell'o

Sonvilier

- ZEP Chauffage et sanitaire
- Boulangerie-Pâtisserie
Zoni Andrea

Villeret

- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre
- Erguël voyages
- Garage Gerster SA
- PLN Sound Sàrl

www.le-cide.ch



David Schwab
Menuiserie | Rénovations
079 765 78 19

Frasses 1, 2612 Cormoret

Votre spécialiste à proximité de chez vous

La société Vuilleumier Roland SA est une entreprise novatrice spécialiste dans les domaines sanitaire, chauffage, ferblanterie, couverture et électroménager.

Notre société met son savoir-faire et ses compétences au service de tout projet de construction, de rénovation, d'aménagement et d'installations, dans tout l'Arc Jurassien et dans les environs.

Notre mission

- Contribuer à l'amélioration de votre cadre de vie ou de votre espace professionnel en vous proposant nos travaux et nos services de qualité. Roland Vuilleumier SA propose un travail de qualité respectueux des techniques et des méthodes les mieux adaptées à chaque chantier en tenant compte de vos contraintes et de vos impératifs. Notre mission consiste à vous conseiller et à vous apporter une aide efficace face à toute décision, et nous vous proposons de vous aider à trouver les solutions les plus favorables. Conscients de la priorité qu'accordent nos clients à leur projet, nous réagirons rapidement afin de proposer une solution chiffrée, adaptée et planifiée.
- Assurer un service de dépannage.

Désirant répondre aux demandes de sa clientèle, elle se perfectionne dans le domaine de l'électroménager.

En tant que partenaire de V-ZUG SA, elle est toujours à la pointe des technologies nouvelles, elle présente les dernières nouveautés mises sur le marché par V-ZUG SA.

Prendre rendez-vous est la meilleure façon de vous assurer un conseil professionnel et personnalisé.

Vous avez aussi la possibilité de consulter notre site internet pour avoir un aperçu de nos réalisations: www.rolandvuilleumiersa.ch



Vous ne savez pas quoi offrir?

Pensez aux bons CIDE et laissez à vos proches le soin de choisir...

Vous pouvez vous les procurer auprès de Clientis Caisse d'Épargne Courtelary de Saint-Imier (partenaire du CIDE).



Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

MT

Madeleine
Traiteur



032 944 14 76

Réceptions
Séminaires
Grands Événements
Plateaux Repas
Repas en Entreprise

TLMatik
Services

Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch | info@tlms.ch | +41 32 941 11 30

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

AGENDA 

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

- Tramlabulle, festival international de BD, CIP Tramelan
- Middleage en concert, CIP Tramelan, 21 h
- Fondue pour tous, maison de paroisse, Tramelan, dès 18 h 30
- Nul Bar Ailleurs, Vauffelin
- Vernissage de l'exposition Nature Humaine, Galerie Espace Noir, Saint-Imier, dès 19 h 30
- Visite du Papillorama à Chiètres, organisée par La Retrouvaille, Orvin, rdv à 13 h 15 vers les places de parc de l'église

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

- Tramlabulle, festival international de BD, CIP Tramelan
- Spectacle Olive et Bulle, CIP Tramelan, 13 h 30 et 16 h
- Concert dessiné *le Big Band à travers les âges*, CIP Tramelan, 20 h 30
- Concert de Lionel Rogg, orgue, Collégiale de Saint-Imier, 19 h 30
- Choucroute organisée par la fanfare, place du village, Villeret, dès 11 h 30
- Inauguration de citernes au Vion, organisée par Parc Régional Chasseral, Tavannes, 11 h
- Marché suisse des produits du terroir, fondation rurale interjurassienne, Courtemelon, de 11 h à 18 h

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

- Tramlabulle, festival international de BD, CIP Tramelan
- Concert des jeunes accordéonistes, CIP Tramelan, 11 h
- Spectacle Olive et Bulle, CIP Tramelan, 13 h 30
- Les Tri-tons en concert, abbaye de Bellelay, 17 h
- Marché suisse des produits du terroir, fondation rurale interjurassienne, Courtemelon, de 9 h à 17 h
- Les Chambristes en concert, temple de Courtelary, 17 h
- Fête d'automne des jardins partagés de la Fourchaux, Saint-Imier, dès 17 h

MERCREDI 2 OCTOBRE

- *Né pour lire*, CIP Tramelan, 9 h 30
- Soirée contact, *une vie après la pornographie*, rue du Port, La Neuveville

JEUDI 3 OCTOBRE

- Soirée de scrabble, CIP Tramelan, 18 h 45
- Repas-contact au Buffet de la Gare, Courtelary
- Théâtre Volte-Face, CCL, Saint-Imier, 20 h 30

VENDREDI 4 OCTOBRE

- Portes ouvertes de la crèche Les Razmokets, Sonviller, de 17 h à 19 h
- Théâtre Volte-Face, CCL, Saint-Imier, 20 h 30

SAMEDI 5 OCTOBRE

- Vernissage de l'exposition de peintures Jean-Pierre Béguelin, CIP, Tramelan, 18 h
- Bazar de vêtements organisé par le Magasin du Monde, Corgémont
- Rando Gourmande, Plagne

DIMANCHE 6 OCTOBRE

- Concert de Pavla Flamova, Collégiale, Saint-Imier

LUNDI 7 OCTOBRE

- Forest Jump innove

MARDI 8 OCTOBRE

- Forest Jump innove

SAMEDI 12 OCTOBRE

- Agora présente deux farces de Michel de Ghelderode, CIP Tramelan, 20 h 30
- Portes ouvertes du Rail club Pierre-Pertuis, plateau d'Orange, dès 10 h

DIMANCHE 13 OCTOBRE

- Agora présente deux farces de Michel de Ghelderode, CIP Tramelan, 17 h
- Portes ouvertes du Rail club Pierre-Pertuis, plateau d'Orange, dès 10 h

SAMEDI 19 OCTOBRE

- Visite guidée de l'exposition de la Fondation Digger à Tavannes à 10 h
- *Le Salaire de la Suze*, organisé par Diabète Jura bernois, départ à 9 h 15, Camille Bloch, Courtelary

DIMANCHE 20 OCTOBRE

- Salaire de la Suze de 14 h 30 à 16 h 30, rendez-vous devant l'entrée CHEZ Camille Bloch à 14 h 15

VENDREDI 25 OCTOBRE

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir, Vauffelin, 19 h

EXPOSITIONS

- Exposition collective sur le thème *Nature Humaine*. 25 artistes présentent leurs œuvres. Galerie Espace Noir, Saint-Imier. Jusqu'au 27 octobre. Mardi au dimanche de 10 h à 22 h, entrée libre.

CARITAS

Des outils pour mieux se connaître

Aider, mieux se connaître, appréhender la mort, mais surtout la vie: le parcours de formation à l'accompagnement proposé par Caritas Jura est une plongée en soi et vers l'autre. Une expérience de vie qui fait un bien fou, au niveau personnel ou au niveau professionnel.

Le secteur *Accompagnements et deuils* propose ce parcours de formation à l'accompagnement pour personne en fin de vie et/ou accompagnement de longue durée. Accompagner, c'est permettre à une personne d'exister et de rester digne, quelle que soit sa situation: en soins palliatifs, en fin de vie, isolée, ou atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Pour accompagner une personne en souffrance, il est important d'acquérir des connaissances et un savoir être. Caritas propose ainsi une formation de 14 journées et demi, en semaine, qui démarre en janvier 2020 à Delémont. Elle s'articule autour de quatre modules: communication - écoute/les pertes, la mort et le deuil - les spécificités de l'accompagnement chez la personne démente, bénévolat et ateliers pratiques. Une dizaine de spécialistes de leur domaine interviennent tout au long de l'année, dans un cadre propice aux apprentissages, aux partages et dans la bonne humeur, malgré les thématiques. Les participants sont formels: *s'approcher de la mort, mais c'était surtout donner plus de vie à la vie, s'approcher de la réalité*. Tous relèvent la qualité des intervenants, les apports gratifiants d'une meil-

leure connaissance de soi et des autres. *Ces petits riens qui aujourd'hui, dans la vie de tous les jours, leur permettent d'avoir ce petit quelque chose en plus qui fait qu'on s'approche de la sérénité.*

Riche en partages, en questionnements personnels, avec des exercices de mise en situation et d'analyse de pratique, cette formation peut être suivie par toute personne souhaitant intégrer un groupe de bénévoles à l'accompagnement, ou bien à titre de développement personnel ou dans le cadre d'une formation continue. Les professionnels des soins y trouveront de nombreux outils pour augmenter leurs ressources dans l'exercice de leur travail. La formation est validée par une attestation.

A l'issue de ce parcours, une journée de formation pratique et spécifique au bénévolat d'accompagnement au sein de Caritas est organisée pour toute personne souhaitant rejoindre un groupe de bénévoles. Celle-ci est obligatoire ainsi qu'un entretien individuel avec la responsable du secteur *Accompagnements et Deuils*.

Cheminement de deuil et entretiens individuels

Avec l'automne et la Toussaint qui se profile, la période



est souvent douloureuse pour ceux qui ont perdu un être cher. Qu'il soit récent ou lointain, un deuil est long à surmonter et certaines situations ravivent les émotions.

Caritas Jura offre la possibilité de participer à un *cheminement de deuil*, parcours en huit soirées (deux heures) 50 francs par soirée. Il s'agit d'un groupe de paroles autour de deux professionnels dans un cadre apaisé, confidentiel et non jugeant.

Cette démarche s'adresse à toute personne ayant vécu le décès d'un proche (conjoint, parent, enfant, ami, etc.) récemment ou pas, et qui souhaite en parler, trouver des repères pour avancer dans le travail de deuil. Pourquoi remuer cette douleur?

Parce qu'elle doit être exprimée et aujourd'hui, il n'existe plus forcément de lieux pour cela. Le groupe a pour objectif d'offrir un soutien à des personnes endeuillées et de les sortir de la solitude souvent ressentie lors d'un deuil. Cette période peut en effet avoir une influence sur les relations avec l'entourage et la personne endeuillée peut non seulement être triste, mais parfois se tenir seule, découragée, incomprise, décalée.

Des entretiens individuels sont également possibles pour les personnes qui préfèrent échanger dans un cadre plus intime. 100 francs par séance.

Renseignements et inscriptions auprès de Claire Cerna, du secteur Accompagnements et Deuils au 032 423 55 38. | fs

PARC CHASSERAL

Deux jours de dégustations et de rencontres

Le Marché suisse des produits du terroir aura lieu à Courtemelon, aux portes de Delémont, les samedi 28 et dimanche 29 septembre. Cinq parcs naturels régionaux y présenteront leurs produits labellisés sur le stand du Réseau des Parcs.

Des producteurs, dont deux du Parc Chasseral, seront également présents à ce rendez-vous incontournable de ces artisans du goût et des amateurs de bons produits. Cet événement clôt en beauté le Concours suisse des produits du terroir, qui a lieu tous les deux ans à fin septembre à Courtemelon. Le rendez-vous est donné sur les stands 59 et 61 du Marché des terroirs suisses pour découvrir les produits labellisés de cinq Parcs naturels régionaux: Chasseral, Doubs, Gruyère Pays-d'Enhaut, Pfyn-Finges et Jurapark Aargau.

Les Parcs ont invité leurs producteurs à se présenter sur

le stand. Deux producteurs du territoire du Parc Chasseral seront notamment de la partie. Jörg Kramer présentera le goût et des amateurs de bons produits. Cet événement clôt en beauté le Concours suisse des produits du terroir, qui a lieu tous les deux ans à fin septembre à Courtemelon. Le rendez-vous est donné sur les stands 59 et 61 du Marché des terroirs suisses pour découvrir les produits labellisés de cinq Parcs naturels régionaux: Chasseral, Doubs, Gruyère Pays-d'Enhaut, Pfyn-Finges et Jurapark Aargau.

Marché suisse des produits du terroir, Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon Samedi 28 septembre, 11 h-18 h Dimanche 29 septembre, 9 h-17 h



© Réseau des parcs suisses

CEFF

Classe-pilote d'enseignement à distance

A la rentrée 2018, en raison de la baisse régulière des effectifs au fil des années, le domaine Industrie du ceff - Centre de formation professionnelle Berne francophone a rapatrié sur son site principal de Saint-Imier les filières de polymécaniciens CFC et de dessinateurs constructeurs industriels CFC qui suivaient jusque-là les cours professionnels sur le site de Moutier. Si cette décision, prise dans le cadre d'un enseignement frontal et présentiel, est institutionnellement économe, logique et rationnelle, elle entraîne cependant une augmentation des déplacements des apprentis pour suivre les cours théoriques. Ces déplacements, en plus de l'aspect écologique négatif, peuvent à terme péjorer l'attrait pour les apprentissages techniques dont la région a le plus grand

besoin.

Fort de ce constat, mais aussi dans une logique de service aux entreprises régionales et de leurs apprentis, le ceff a décidé de lancer une expérience d'enseignement à distance. Cette expérience fait partie intégrante de la vision du ceff de proposer à ses élèves un enseignement moderne et en adéquation avec les possibilités offertes par la technologie. Mené en collaboration avec deux acteurs prévois de la formation technique, à savoir le Centre d'apprentissage de l'arc jurassien (CAAJ) et l'entreprise Tornos, ce nouveau mode d'enseignement permettra ainsi aux apprentis dans le domaine de la mécanique qui commenceront leur formation à l'été 2020 de suivre les cours théoriques sur le site de Moutier et de Saint-Imier. En effet les classes de Saint-Imier

et Moutier seront virtuellement réunies, garantissant à la fois un enseignement de proximité et institutionnellement rationnel. Quant à l'enseignant, il sera lui physiquement présent sur un des deux sites pour donner son cours. Il s'agit d'une expérience nouvelle pour le ceff, qui, prenant le tournant des nouvelles technologies, offre ainsi à ses élèves et à ses partenaires un service innovant et qui répond à leur demande. Cette expérience pilote jouit du plein soutien de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle.

D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de Cédric Bassin, directeur général du ceff, au 032 942 43 43. | sf

www.ceff.ch
Retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux!

Le clin d'œil

ONU: Le désespoir de Greta Thunberg



URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du vendredi 27 septembre au jeudi 3 octobre: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45.
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45

TRAMELAN
Du vendredi 27 septembre au jeudi 3 octobre: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, M^{me} A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24, 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24, 032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par 3: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

Délai
page utile
LUNDI SOIR

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES


CEJARE
SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h,
accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme
(à voir sur le site internet)
Jeudi: 15h15-18h,
accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h,
accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch

 espacejeunesseerguel

 espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 1^{er} octobre: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 5 octobre: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 15 octobre: 16h30-17h15

ORVIN centre du village
Mardi 1^{er} octobre: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 18 octobre: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 18 octobre: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 22 octobre: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 18 octobre: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET
collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école
rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY
collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE
SAINT-IMIER
rue du Marché 6
Mercredi: 14h-18h
Jeudi: 9h-11h, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h, 14h-19h
1^{er} samedi du mois: 10h-11h30

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER
collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE
collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET
rue principale 20
Fermé: tout le mois d'octobre (travaux)
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10h-18h
(dernière entrée à 17h)
24 et 31 décembre: 10h-16h

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h
2^{es} jeudis du mois: jusqu'à 22h
24 et 31 décembre: 9h30-16h
Lundis ouverts: vacances scolaires et jours fériés régionaux
Fermetures annuelles: 25-26 déc.

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde

SONCEBOZ halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
Prix d'inscription 60 francs l'an (30 francs pour les étudiantes)
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h

Maria Concetta Houriet
responsable, 032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES
ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1

Lu: 18h-19h **140 cm**, 19h-21h **190 cm**
Mardi: 18h-20h **190 cm**
Mercredi: 16h30-17h30 **120 cm**,
17h30-19h15 **140 cm**
Je: 18h-20h **190 cm**, 20h-21h **140 cm**
Vendredi: 18h-21h **190 cm**
Samedi: 9h-11h **140 cm**

Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

Gardiennage: week-end du 28 septembre et du 29 septembre assuré par Quentin et Jean-Pierre Etique.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Fermé: jeudi 3 octobre
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30, admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mardi: 9h30-11h45
Mercredi: 9h30-11h45, 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi et mercredi: 8h-12h
Mardi: 8h-12h, 14h-17h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01, admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière, 032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'informations

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Éditeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens
Claudia Lopes
Coraline Bolle
Nicolas Schaeffer

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Fermé: mardi après-midi 1^{er} octobre (en revanche, le bureau sera ouvert le matin de 9h à 11h)
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
CP 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h
Place du Collège 1, 2615 Sonvillier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvillier.ch
www.sonvillier.ch
– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvillier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31, admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Ne jetez pas vos machines
et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

Heures d'ouverture
Lundi-jeudi: 7h30-12h, 13h30-17h
Vendredi: 7h30-12h

Délais de remise des publications
Sport: lundi soir
Utile: lundi soir
Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel: mercredi 9h
Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

CAC

Magnifiques performances réalisées



Photo de groupe sur la piste : Aytana Ramos Lopez, Kyla Schaer, Noah Genier, Maxime Monachon, Quentin Rohrbach et devant : Adryan Ramos Lopez, Daniela Duarte Louro, Noé Strahm

Un rendez-vous important a eu lieu samedi 14 septembre pour nos plus jeunes athlètes. Il s'agissait des championnats jurassiens écoliers, qui comme chaque année se déroulent à Moutier. Sur le tout nouveau stade baptisé Henri Cobioni en l'honneur d'un pionnier de l'aviation suisse né à Tavannes, nos athlètes ont réalisé une très belle récolte.

Dix enfants des catégories U10, U12 et U14 représentaient les couleurs du CAC.

Grâce à un temps splendide pour la pratique de l'athlétisme, cette journée représenta également un challenge pour tous ces jeunes qui ont démontré un bon moral et une grande combativité.

En fin de journée, dix médailles récompensaient la relève du club.

Dans la catégorie fille U10, Daniela Duarte Louro décroche une belle médaille de bronze au lancer de la balle 200g, avec un jet à 15m68 qui est son record personnel (RP). Chez les filles U12 pas de médailles, mais des RP pour Kyla Schaer et Aytana Ramos Lopez. Sur 60m, Aytana court en 9"85, sur 600m en 2'31"88 et Kyla réalise 3m61 au saut en longueur. Les garçons U10 étaient trois au départ et là aussi de très beaux résultats sont tombés. Alessio De Matteis obtient une magnifique médaille d'argent et un RP à la balle 200g avec 22m32. Trois RP pour Adryan Ramos Lopez:

50m en 9"62, 2m68 à la longueur et 15m31 à la balle 200g. Egalement trois RP pour Noé Strahm: 50m en 10"45, 2m70 à la longueur et 13m39 à la balle. Nos garçons U12 étaient deux au départ. Maxime Monachon établit deux RP et gagne deux médailles: 2° sur 60m en 8"25, 3° à la longueur avec 3m96 et 4° à la balle avec un jet à 38m. Dans cette même catégorie, Nils Riat est 2° sur 600m avec un RP en 1'53"59. Chez les garçons U14, deux athlètes au départ. A commencer par Noah Genier avec une médaille et trois RP: 3° au saut longueur avec 4m78, 8"13 sur 60m et 9m27 au poids. Malheureusement Noah s'est blessé et n'a pas pu participer au 600m, distance où il était



Alessio De Matteis sur le podium

Echéance importante

Dans un mois, Courtelary vivra sa 50^e édition des 10 Bornes. En effet, c'est le 26 octobre que les rues du village seront réservées aux coureurs à pied. Les programmes sont disponibles dans la plupart des magasins de la région. Les inscriptions peuvent se faire via le site du CAC: www.cacourtelary.ch

TRAIL DU JURA BERNOIS

Rendez-vous le samedi 12 octobre

2^e édition

Pour sa seconde année d'existence et fort de son succès initial, le Trail du Jura bernois poursuit comme prévu son développement avec l'introduction d'un second parcours plus exigeant. Ceci implique notamment un budget revu à la hausse afin de garantir une manifestation de qualité, et ceci à tout point de vue. Tous les parcours forment une boucle avec un départ et une arrivée à Tramelan, plus précisément derrière la patinoire. Cette année, en plus de La Découverte, trail de 13 km identique à l'année dernière qui se veut accessible à tous afin de découvrir la discipline, le parcours *L'Essentielle* a été rajouté. Il s'agit d'un trail long de 44 km, qui s'étend jusqu'à l'antenne du Chasseral en passant par le parc éolien de Mont-Soleil, ainsi que la Combe-Grède. Une bonne condition physique est requise pour arriver à faire la boucle complète de ce tracé exigeant avec ses quelque 2000 m de dénivellés positifs. En 2020 s'ajoutera La Grandiose et le parcours La Totale, long de 100 km, sera organisé l'année suivante, soit en 2021, ceci sous réserve que la manifestation rencontre le succès espéré.

Le trail running est par définition un sport respectueux de la nature. Notre engagement est de nous assurer que l'attitude et la pratique de chacun soient la plus responsable possible en termes d'environnement. Comme un symbole, les parcours traversent le parc éolien de Mont-Soleil ainsi que le Parc naturel régional Chasseral avec sa faune et sa flore exceptionnelles. Un effort tout particulier sera fourni par l'organisation

pour veiller à ce que notre trail n'impacte pas la nature traversée par ce dernier. Une gestion responsable des déchets sera mise en œuvre notamment grâce au gobelet personnel que chaque coureur devra emporter. Par ailleurs, la vaisselle utilisée pour les ravitaillements sera biodégradable.

Vous êtes attendus nombreux pour participer à cette magnifique aventure en pleine nature.

| y. bourquin, président d'organisation



my.pcloud.com

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M19 Tram. - Delémont	3-0
D 3° I. Tram. - Delémont M23	3-0
D M17 La Vendline - Tram.	1-3
D 5° I. Nidau - Tramelan	3-2
D M15 BMW 92 - Tramelan	2-3

Vendredi 27 septembre

D 5° I. 20h45, Marelle: Tramelan - Volleyboys M23

Samedi 28 septembre

D 3° I. 17h, CL Saignelégier: VFM M17 - Tramelan

H 3° I. 15h, Esplanade 1: Volleyboys - Tramelan

Lundi 30 septembre

D M17 18h45, CIP: Tra. - La Suze A

Jeudi 3 octobre

D 5° I. 20h30, Oiselier: GS Porrentruy - Tramelan

Coupe Hommes 20h45, Prêles: Sixième Set - Tramelan

HIPPISME

Résultats prometteurs



Flavien Auberson, propriétaire du manège de Saint-Imier, et son fidèle Daniel III s'illustrent aux Championnats suisses Elite d'Humlikon en se hissant à une belle 4^e place dans des épreuves d'une hauteur spectaculaire de 160 cm. Cette bonne médaille en chocolat représente leur meilleur résultat de leur jeune carrière, de bon augure pour la suite. Ils gagnent ensemble encore ce week-end une N140 au CSO de Tavannes et Flavien est encore champion suisse à Avenches avec deux prometteuses juments de 4 ans, lors des finales des jeunes chevaux suisses. | Iv

AÏKIDO SAINT-IMIER

Journée d'échange

Les aikidokas de la région se sont retrouvés à Saignelégier, à l'occasion de leur stage annuel JurAïkiDo. Les clubs de

Delémont, Moutier, Boncourt, Tramelan, Saignelégier et Saint-Imier étaient représentés. Stage de perfectionnement et

d'échange, les entrainements se sont succédé toute la journée dans la bonne ambiance coutumière de cette réunion. La météo estivale permet de profiter pleinement de la pause de midi organisée à l'espace grillades du camping. Le rendez-vous pour renouveler cette expérience l'année prochaine a déjà été pris à l'issue de cette journée bien remplie.

L'aïkido à Saint-Imier, c'est tous les mercredis de 18h15 à 19h45 au Dojo du Judo Club.

| bm

Pour tous renseignements contactez Bernard Merkelbach 079 681 05 55



VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Un camp profitable au jeu et à la cohésion



Une ambiance chaleureuse, à tous points de vue, a baigné le camp de Leysin

Durant le week-end du jeûne, le VBC La Suze a vécu un camp de trois jours à Leysin, sous un soleil magnifique. Y ont pris part 45 jeunes sportifs motivés, provenant de tout le Vallon de Saint-Imier, mais également de Malleray, de Court, d'Orvin et du Plateau de Diesse.

Les participants ont tout donné, durant ce camp qui alliait la technique pure, le jeu en salle, le beach-volley, le body balance, le renforcement et la course d'orientation, sans oublier de franches rigolades. Epuisés mais ravis, ils sont tous repartis avec aux lèvres un sourire radieux, qui en disait

long sur le plaisir partagé. Sans le moindre doute, les bénéfices de ces heures d'entraînement seront très rapidement (ou ont déjà été) observables sur les bords des terrains, car les championnats régionaux reprennent leurs droits en ce début d'automne. Les premiers résultats (voir ci-dessous) sont en effet tombés en fin de semaine dernière.

Le club entier remercie chaleureusement les membres, les donateurs et les cuisinières qui ont rendu possible ce camp dont l'efficacité technique se double d'un bel effet sur la cohésion du club. | yf

M17A - M17B	3-0
FSG Crémises - D4	1-3
FSG Courfaivre - D2	3-0
H2 inter - Le Locle	3-1
D5 - VBC La Vendline	3-0

Vendredi 27 septembre

18h45, Cormoret: M15 - Porrentruy A
20h30, Cormoret: D2 - Delémont

Samedi 28 septembre

11h: Courfaivre - M17A
14h: Courfaivre M23 - D5
14h, Sonvilier: M17B - Porrentruy A

Lundi 30 septembre

18h45: Tramelan-M17A

ARMES-RÉUNIES COURTELARY

Les derniers résultats

Nos jeunes tireurs ont eu l'occasion de participer à diverses compétitions et finales dont nous vous faisons part des résultats.

Finale suisse

Samedi 21 septembre, notre groupe JT s'est rendu à Emmen pour participer à la finale suisse qui regroupait les 72 meilleures équipes de Suisse.

Au premier tour, notre équipe réalisait le total de 338 pts (moyenne 84,5). Ce n'était déjà pas si mal, mais au 2^e tour, elle avait mangé du lion et réalisa le beau total de 363 pts (moyenne 90,75). Elle termina finalement à une brillante 30^e place avec 701 pts. Un bravo particulier à Dimitri Montanaro pour son résultat du 2^e tour avec 95 pts/100. Nos tireurs ont accumulé de l'expérience et c'est tout bon pour l'avenir.



Le groupe qui a participé à la finale suisse

Résultat individuel (1^{er} tour): Cudré-Mauroux Colin 88 pts, Montanaro Dimitri 86, Gavino Esteban 83, Poulin Ewan 81.

Résultat individuel (2^e tour): Montanaro Dimitri 95 pts, Gavino Esteban 93, Poulin Ewan 88, Cudré-Mauroux Colin 87.

Tir de la relève et finale cantonale

Samedi 14 septembre, les JT qualifiés se sont rendus au stand de tir de Malleray pour y disputer 2 finales. Le matin, il s'agissait de la finale de la relève bernoise. Nos tireurs ont brillé lors de cette dernière et particulièrement Ewan Poulin qui a terminé sur la 3^e marche du podium

avec 140 pts en catégorie U21. Un grand bravo à lui pour cette magnifique performance.

Tir de la relève, résultat individuel U21: Poulin Ewan 140 pts, Cudré-Mauroux Colin 135, Carre Romain 133.

Tir de la relève, résultat individuel U17: Gavino Esteban 131, Cudré-Mauroux Thibaut 129, Montanaro Dimitri 107.

L'après-midi, les qualifiés se sont défiés pour le titre de champion cantonal bernois des jeunes tireurs. 137 tireurs ont participé au concours. Le meilleur

de notre section est Romain Carrel avec 135 pts. Il termine au 21^e rang.

Finale cantonale individuelle JT, résultat individuel: 21. Carrel Romain 135 pts, 31. Cudré-Mauroux Thibaut 133, 58. Poulin Ewan 129, 86. Montanaro Dimitri 125, 115. Page Nicolas 120, 122. Gavino Esteban 116.

Finale de la cible campagne

Dimanche 1^{er} septembre, un de nos jeunes tireurs a participé à la finale de la cible campagne à Möhlin. Il s'agit de Thibaut

Cudré-Mauroux qui s'en est sorti avec un résultat de 61 pts. Il termine à la 25^e place, à 4 pts de la super finale. Ce qu'il retiendra, c'est qu'il a accumulé de l'expérience et il fera mieux la prochaine fois.

Tir du 135^e anniversaire

C'est samedi 28 septembre que notre société organise le tir du 135^e anniversaire. Tous les tireurs sont les bienvenus. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir chaleureusement.

| ccm

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Mission accomplie

Le HC Saint-Imier de Michael Neininger a montré un visage plus conquérant que ce que l'on avait perçu durant les matchs de préparation aux rendus plutôt moyens. Alors certes, la perfection ne fut pas atteinte en cette première rencontre de la compétition, mais on pouvait craindre la venue des Haut-Valaisans de Saastal à l'opiniâtreté légendaire. Et l'entame de cette confrontation ne fut pas pour rassurer les supporters imériens, après un peu plus de six minutes de jeu, c'est Arrigo Burgener qui faisait trembler une première fois les filets de la Clientis Arena pour cette ouverture de saison. Mais cela n'a pas rendu fébriles les jaunes et noirs, ils prenaient l'avantage en 94 secondes par Stéphane Morin puis Jérôme Bonnet, ceci avant la première pause. Les gens de la Vallée de Saas revenaient avec des ambitions plus précises en seconde période, mettant un peu plus de pression sur le but de Frédéric Dorthe, mais sans conséquence. Sascha Zeiter perdait son face à face avec le portier imérien à l'occasion d'un pénalty (32'06), l'orage semblait être passé pour les joueurs de l'Erguël. Et Sophie Anthamatten se mettait en évidence pour éviter que la sanction finale ne tombe plus vite. Mais elle ne put que faire la révérence à 17 secondes de la deuxième sirène lorsque Jérôme Bonnet, bien lancé par Yoann Adatte, trouvait la faille en beauté. Un but qui pesa sans doute dans

les têtes des visiteurs. Plus rien ne bougea dans l'ultime vingt, Saint-Imier vient de remplir sa mission, commencer par un succès à domicile. Et Michael Neininger d'exprimer sa satisfaction: «le résultat est bien sûr satisfaisant pour une reprise, nous avons montré de la gagne et une meilleure qualité de jeu. Notre 3^e réussite a affecté le moral de notre adversaire. Il y a eu de belles combinaisons dans notre power-play, il a manqué la réalisation. Mais il est toujours important de bien débiter le championnat.» C'est chose faite et plutôt bien. | gde

Pour plus d'informations sur le club: www.sainti-bats.com

1^{er} Saint-Imier – Saastal _____ 3-1

Dimanche 29 septembre

1^{er} 17h: Unterseen-Interlaken – St-Imier

Les abonnements sont à vendre à la buvette, à la caisse et auprès des joueurs du HC Saint-Imier. Munissez-vous d'un abonnement pour vivre une saison prometteuse et passionnante. Avec ces abonnements, vous aurez la possibilité de vous offrir une consommation gratuite aux matchs du HC Saint-Imier, mais également d'entrer gratuitement aux rencontres de 2^e ligue du Erguël HC. Ne vous privez pas d'émotions et de soutenir le hockey sur glace de la région. Que le spectacle commence, mais pas sans vous, merci à tous.

FOOTBALL CLUB LA SUZE

La première place leur échappe

Samedi 21 septembre, c'est un FC La Suze 07 décimé par les absences (pas moins de 11 joueurs indisponibles, entre les blessés, les malades, les vacances et les absences diverses) qui accueillait le FC La Courtine, fraîchement relégué de 3^e ligue. Début de match poussif des locaux qui sont cueillis à froid dès la 7^e minute, où notre défense manque son tacle sur le côté et l'absence de marquage permet à l'attaquant de reprendre victorieusement le centre en retrait. La Suze avait l'occasion d'égaliser dès la 12^e, mais la frappe de Kewin en bout de course sur le long dégagement de Steven ne donnait qu'un corner. A la 24^e, La Courtine loupa incroyablement le 0-2 alors que le but était complètement vide. Sur l'action qui suit, Steven gagnait son face-à-face avec l'attaquant adverse, mais La Suze était à la peine.

A la demi-heure, Kap, totalement seul à 6 m, visait malheureusement le gardien de La Courtine. A la 39^e, une mauvaise relance donnait une belle occasion aux externes et c'était finalement Patrick qui sauvait sur la ligne. L'arbitre sifflait la mi-temps sur le score de 0-1, avec des occasions des deux côtés, mais un FC La Suze clairement en-dessous de son niveau habituel. A noter la très belle prestation du jeune Steven Wenger, junior A convoqué et titularisé, qui montrait l'exemple avec de l'envie, du mouvement, de la technique, du caractère, un peu tout ce qui manquait au reste de l'équipe sur cette mi-temps.

En seconde période, il y avait d'abord une frappe de Romain repoussée par le poteau. Hélas, quasiment sur l'action de rupture, un pénalty très généreux pour un duel douteux était accordé par l'arbitre, transformé imparablement par le technique numéro 8 de La Courtine. S'en suivait une vingtaine

de minutes où les deux équipes, et les supporters, s'énermaient un peu contre l'arbitre, hors-sujet ce samedi. A la 75^e, énorme occasion pour Kewin dont le tir à bout portant était dévié en corner. Sur ce dernier, la tête de Simon trouvait la transversale. A la 84^e, une mauvaise relance était à l'origine d'un tir hors de portée pour Steven, à la 86^e, un coup-franc indirect, pour une passe en retrait captée des mains, de Simon passait de peu à côté. L'arbitre sifflait la fin du match sur ce score sec de 0-3. Le leader perd donc son trône et sa meilleure défense. L'attaque la plus prolifique du championnat aurait pu jouer jusqu'au lendemain sans marquer, il y a des jours comme ça.

Mais c'est surtout l'état d'esprit qui est à revoir, un manque d'envie et un énervement pour des brouilles ne permettent

pas de récolter de points. La Courtine, sans avoir livré un match exceptionnel et loin d'un niveau de relégué de 3^e ligue, repart donc avec 3 points mérités du stade de La Courtine, qui portait parfaitement son nom ce samedi. Il reste maintenant 2 semaines pour préparer la venue du nouveau leader, le FC Tavannes/Tramelan le samedi 5 octobre à 17h à Corgéon. Ces deux semaines doivent également être mises à profit par les joueurs eux-mêmes pour se responsabiliser, comme demandé par l'entraîneur Sacha. Il n'est pas acceptable d'avoir 11 joueurs absents lors d'un match de championnat agendé depuis début août. | jg

La Suze 07 – La Courtine 1 _____ 0-3

Samedi 5 octobre

17h30: La Suze – Tavannes/Tramelan

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Week-end faste

Il aura fallu attendre la 5^e journée de championnat pour enfin voir les seniors remporter une première victoire. La venue d'Aurore Bienne, équipe qui n'avait pas encore égaré de point, s'annonçait pourtant ardue, mais un bon départ avec 2 buts marqués dans les dix premières minutes a surpris l'adversaire, qui a réduit le score à la 18^e minute. Les Potets ne se sont pas découragés pour autant et ont marqué coup sur coup 2 nouveaux buts avant d'en encaisser un avant la pause. En seconde période, c'est l'adversaire qui presse et marque un 3^e but, mais le score n'évoluera plus. Quant au FC Saint-Imier II (Sonvilier), il a remporté une victoire aisée contre la seconde équipe

des Bois sur le score de 5-1 après avoir passé l'épaule en 1^{re} période en marquant 3 buts entre la 23^e et la 34^e minute, puis 2 buts dans les arrêts de jeu. | dr

Sen. Sonvilier – Aurore Bienne _____ 4-3

St-Imier II (Sonvilier) – Les Bois II _____ 5-1

Vendredi 27 septembre

Sen. 19h30: Court – Sonvilier

Samedi 28 septembre

JE 9h: Team Vallon (Sonvilier) I – 2 Thielles Le Landeron I

JE 12h10: Couvet IV – Team Vallon (Sonvilier) II

JB 14h: Team Vallon (Sonvi.) – La Sagne
17h30: Floria – St-Imier II (Sonvilier)

UNION SPORTIVE

VILLERET

Nouveau succès

L'équipe n'a pas tremblé samedi dernier au moment de recevoir le FC Floria sur son terrain. La différence s'est faite en première période par un doublé de Joël Bissai. C'est d'abord sur un coup franc obtenu aux abords de la surface de réparation que Villeret prit l'avantage. Les visiteurs, qui perdaient bien de l'énergie à contester les décisions arbitrales, n'arrivèrent pas à se montrer dangereux. Par la suite, Bryan Kämpf subit une faute alors qu'il se trouvait en position de frappe dans les seize mètres adverses et l'arbitre montra le point de penalty. Ce dernier transformé, Villeret se contenta de gérer la fin de la première mi-temps. Ce score permit à Benjamin Brea de donner du temps de jeu à ses remplaçants. La seconde partie du match fut plus hachée, tant dans la jouerie que sur des interventions, bien souvent trop musclées des visiteurs, qui obligèrent l'arbitre à sortir ses cartons. Néanmoins, Floria marqua le but de l'espoir à une dizaine de minutes du terme de la rencontre. Les locaux ne faisaient plus que défendre en fin de match et purent compter sur la maladresse de leurs invités pour signer leur quatrième victoire de l'exercice. L'US reste ainsi accroché à la deuxième place du classement qu'elle partage avec son voisin, le FC Saint-Imier II. Les joueurs du bord de la Suze avaient rendez-vous hier soir à Hauterive, fête des vendanges oblige, pour tenter de signer un 3^e succès consécutif.

| uz

Villeret – Floria _____ 2-1

Dimanche 6 octobre

14h30: Villeret – Kosova NE

ERGUËL HOCKEY CLUB

Le club va entrer dans l'histoire

Depuis sa fondation en mars dernier, le Erguël HC s'est structuré, s'est construit, dans une certaine discrétion, sans faire de vague, ni de bruit. Dire qu'il est fin prêt pour aborder son championnat de deuxième ligue serait présomptueux. Mais ce qui est sûr, c'est que les gars ont envie d'entrer dans le vif du sujet, d'entrer dans l'arène. Tel des chevaliers d'Erguël, ils vont fièrement enfourcher leurs montures pour aller à l'assaut de leur adversaire. Alors certes, débiter chez les requins de Tramelan, un gros bras du groupe, n'est pas l'entrée en matière rêvée lors d'une rencontre inaugurale pour ce nouveau club régional. Mais c'est déjà un derby qui s'annonce intéressant à plus d'un titre. Quoi qu'il en soit, les boys de Pascal Stengel vont entrer dans



l'histoire. Comme l'ont fait il y a bien des années le HC Ajoie, le HC Franches-Montagnes, c'est géographiquement que le Erguël HC va marquer son empreinte.

| gde

Samedi 28 septembre

2^e 18h: Tramelan – Erguël



Une nouvelle mission pour Pascal Stengel, chef technique du HC Saint-Imier, responsable du MOJU. Il est désormais également le premier entraîneur du Erguël HC. Le seul joueur à avoir son ancien maillot de capitaine du HC Saint-Imier accroché dans la Clientis Arena, une autre manière de rentrer dans l'histoire.

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

La voiture a trouvé preneuse

Les dirigeants du FC Saint-Imier ont remis le premier prix de la loterie géante organisée dans le cadre du 100^e anniversaire du club jaune et noir. Lors d'une petite cérémonie, la voiture arborant les couleurs du club, a été confiée à sa désormais propriétaire, Sandra Marruccia. C'est Michel Schafroth, président d'organisation du 100^e (à gauche) qui lui a transmis les clés du véhicule sous les yeux de Grégor Doutaz, président du FC Saint-Imier (à droite) et Etienne Geiser, sponsor du club. Cette cérémonie s'est terminée par un apéritif, au jus d'orange. | gd



GYM SENIORS CORGÉMONT

Le groupe des dames de Gym Fit fête cette année son 35^e jubilé. Elles ont profité de cette belle occasion pour faire une excursion à Chasseral. La météo au rendez-vous avec une journée splendide, une vue incroyable et un excellent repas, tout était réuni pour passer quelques heures précieuses de détente et de camaraderie au grand air. | sw

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Et quatre points du plus...

Après leur belle victoire contre le FC Alle le mois dernier, l'équipe féminine du FC Courtelary a continué sur sa belle lancée, en engrangeant par la même occasion quatre points supplémentaires au classement. Grâce à ces bons résultats, le moral ainsi que la cohésion sont de retour au sein de l'équipe, afin de montrer aux adversaires de ce tour qu'elle a tout à fait sa place dans ce championnat.

Le 8 septembre dernier, le FCC Women se déplaçait à Lugnez pour affronter la nouvelle fusion du FC Lugnez-Dampfreux et l'US Courgenay, le groupement LDC. Malgré l'absence de son coach Nicolas Magri, c'est une équipe assez confiante, accompagnée de Ludovic Pauli, qui rentra sur le terrain. Les joueuses se montrèrent rapidement très dangereuses, à l'aise dans le jeu et après cinq minutes, Leila Santoro marqua le premier but, sur un bel assaut de Sandy Béguelin. Une vingtaine de minutes plus tard, c'était l'égalisation du groupement LDC. Les rouges et noirs n'acceptent pas cela et reprennent le dessus, Leila Santoro en profita pour marquer un nouveau but. Score à la mi-temps, 1-2. Mais après la pause, l'impression ressentie est que le FCC est resté dans le vestiaire et les adversaires en profitent pour égaliser, c'est alors que le rythme de jeu change et les équipes montrent un match très équilibré, jusqu'au troisième but de Leila Santoro, à la 67^e minute. L'attaquante réalise le premier coup de chapeau du FCC Women, mais de nouveau l'équipe adverse égalisera et le score ne bougera plus jusqu'à la fin du match. Le FC Courtelary repart donc avec un petit point de Lugnez, et la déception de ne pas avoir su garder le même rythme qu'en début de match.

Après une semaine de pause, dû au weekend réservé au match de coupe, le FCC Women est retourné sur le terrain de la Praye pour y affronter le FC Reconvilier, adversaire que les filles de Nicolas Magri

n'ont jamais réussi à battre, depuis la création de l'équipe. Conscientes de leurs progrès, les joueuses du FCC étaient plus que motivées à remporter les trois points et se faire ainsi une place dans le classement du groupe 4.

Dès le coup de sifflet, le FCC se montre très agressif et donne le rythme. Après quelques minutes de jeu, c'est Leila Santoro qui ouvre le score. Le FC Reconvilier ne se montre jamais très dangereux et c'est souvent dans le camp adverse que le match se déroule. Après une vingtaine de minutes, le FCC obtient un coup franc que la capitaine Casandra Périllard frappe, mais le ballon est repoussé par la gardienne. Les défenseuses du FC Reconvilier tentent alors de dégager la balle, mais Alessandra Cusignatti en profite pour mettre la balle au fond du

filet. A l'heure du thé, le score est de 2-0.

De retour sur le terrain, les joueuses du FCC ne se font pas surprendre par la nervosité de l'équipe adverse et continuent de mettre la pression, mais malheureusement sans augmenter le score, c'est alors que surgissent beaucoup de fautes de part et d'autre et le FC Reconvilier augmente son rythme, notamment sur une action, où Jennifer Menel fait une très belle sortie et empêche le but des adversaires. Le FC Courtelary se réveille alors en créant de nombreuses occasions, mais toujours sans changer le résultat. Après quelques coups et arrêts de jeu, le FC Reconvilier reste à 10, suite à une blessure, mais ne lâche rien et marque à la 75^e minute.

La fin du match est très agitée, mais le score reste heureu-

sement inchangé. Le FCC remporte ce match tant attendu et se glisse à la troisième place du classement. Un résultat inespéré en début de championnat, les joueuses de Nicolas Magri peuvent être fières de ce parcours, malgré les semaines chargées à venir puisqu'elles affronteront à quelques jours d'intervalle, le FC La Courtine à domicile et le FC Clos-du-Doubs. Deux rencontres qui s'annoncent difficiles, mais qui ne sont pas impossibles, à la vue de ces derniers matchs. | nm

LDC - FCC 3-3
FCC - Reconvilier 2-1

Mercredi 25 septembre
4^e gr. 4 19h45, Corgé., FCC - Courtine

Vendredi 27 septembre
4^e gr. 4 19h30, Saint-Ursanne: Clos-du-Doubs - FCC

Un peu plus de conviction demandée

Une météo clémente attendait le FCC samedi dernier où il se rendait à Court pour y affronter la seconde garniture locale. Pour ce match, les coéquipiers de Pauli seront complétés de l'aide non négligeable de quatre juniors sans qui la feuille de match aurait été trop courte.

Ces juniors, parlons-en. Les coachs n'ont pas hésité longtemps à leur faire confiance, car trois d'entre eux débutent le match et quel match ils ont fait. Arthur Bühler dans l'axe avec à ses côtés Roby Battistig, juniors, ont rendu une copie quasi parfaite. Paul Bühler a également fait un tout bon match sur son côté droit. Fabio Zerbini fera lui aussi une bonne deuxième mi-temps en remplaçant le dernier cité. Un grand merci à eux.

Avec une attaque recomposée, Courtelary peine à être dangereux bien qu'il tient son match, mais sans être flamboyant non plus. En face, une équipe volontaire et qui joue les rares occasions qu'elle a à fond, mais sans inquiéter réellement Mühlheim dans sa cage.

Le 0-1 tombe sur une action d'école avec un débordement sur le côté de Battistig qui décale Boillat, lequel adresse un centre ras-terre chirurgical où Girardin passe devant le défenseur pour ouvrir le compte pour les visiteurs. Chapeau les gars. Mais, en fin de première mi-temps, les locaux sont en phase offensive, un des joueurs adresse un tir à 25m des buts et un des attaquants dévie subtilement, mais intelligemment le ballon de la tête. Rien à faire pour Mühlheim sur ce coup. C'est un partout à la pause.

En seconde période le FCC gère son sujet, Court procède en contre, mais tient bien le choc derrière. Le FCC joue bien et presse, mais pêche dans le dernier geste et ne met que très peu de fois le gardien au travail. Bon nombre de tirs contrés ou de corners ou de coup-francs, mais rien n'y fait. Courtelary n'y arrivera pas cette fois non plus et concède un troisième match nul assez frustrant, car l'adversaire du jour était bien prenable, mais pour cela il fallait

un peu plus de concentration et de volonté. Un FCC suffisant, mais décevant quand même. Le point pris par les locaux n'est pas du vol non plus, car ils se sont battus pour l'obtenir et ont tenu défensivement en étant bien groupés.

Après 5 matchs, le FCC n'a toujours pas perdu, mais avec un brin plus de conviction, il serait tout en haut du classement surtout avec les joueurs qu'il possède. C'est le foot, mais c'est un peu frustrant quand même. Le FCC ne doit pas se contenter d'être minimaliste et doit comprendre que le match se joue sur 90 minutes. Pour certains adversaires, c'est l'équipe à battre du championnat et ils ne vont pas se gêner d'empêcher Vuilleumier et compagnie de leur piquer les points s'ils n'ont pas forcément envie de les prendre.

Une pause d'un week-end et Courtelary se rendra le dimanche 6 octobre à Glovelier pour y affronter son équipe lusitanienne. | mt

Court - Courtelary 1-1

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Situation difficile pour la première équipe

Les gars de Cédric De Souza sont dans une mauvaise passe, en s'inclinant face à Audax-Friul, ils ont enregistré leur deuxième défaite de rang. Si le revers face à Coffrane (5-2) la semaine passée peut s'expliquer par le fait que les Neuchâtois sont de solides leaders, le revers face à Audax-Friul est plus inquiétant. Il semble avoir manqué de la niaque aux Imériens pour voir un autre résultat se profiler. Les jaunes et noirs n'ont pas su tirer profit des occasions qu'ils ont su se créer. Par imprécisions parfois, par trop de respect aussi, les filets de l'adversaire n'ont tremblé que bien trop tard. En se montrant réalistes avant les Italos-Neuchâtois, les événements se seraient très certainement déroulés différemment. Il faudra retrouver de la grinta et de la confiance pour sortir de cette spirale.

De son côté, Saint-Imier II Sonvilier a renoué avec le succès. Après être passés à côté du match perdu face à Lusitanos, les locataires du terrain du Stand de Sonvilier ont repris les choses en mains. On n'en attendait pas moins face à une formation des Bois qui végète dans le bas du classement. Les hommes de Manuel Magalhaes ont rapidement pris l'option sur la victoire avec trois buts d'avance avant la pause, sans que les Jurassiens n'inscrivent le moindre filet. Leur

réaction se concrétisait sept minutes avant le coup de sifflet final, bien trop tard pour semer le doute dans les rangs du président Sébastien Farine. | gde

- 2^e Saint-Imier I - Audax-Friul I 1-3
- 4^e St-Imier II Sonvi. - Les Bois II 5-1
- Sen. Fr.-Montagnes - Saint-Imier 2-1
- JD BBC Béroche - Saint-Imier II 5-0
- JD Saint-Imier I - VDR I 4-1
- JD St-IV - 2 Thielles Cornaux 0-21
- JD Saint-Imier III - Le Parc I 2-5
- JC Deportivo - Saint-Imier I 1-3
- JC Saint-Imier II - BBC Cortaillod 6-3

Vendredi 27 septembre
JA 20h: Saint-Imier - Val-de-Ruz II

Samedi 28 septembre
JD 9h: Saint-Imier IV - Lignières III
JD 11h: Saint-Imier III - Floria
JD 11h: Saint-Imier I - Chx-de-Fonds
JD 11h: Audax-Xamax I - Saint-Imier II
JC 11h: 2 Thielles Cornaux - St-Imier II
JC 15h: Saint-Imier I - Bas-Lac Marin
4^e 17h30: Floria - Saint-Imier II Sonvi.

Dimanche 29 septembre
2^e 15h: St-Imier I - Chaux-de-Fonds II

Mercredi 2 octobre
2^e 20h15: St-Imier I - Chx-de-Fonds II
Coupe Neuchâteloise

Jeudi 3 octobre
JA 20h30: Littoral Boudry - St-Imier

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

FOOTBALL CLUB ORVIN

Compte rendu de l'AG

L'assemblée générale du club s'est tenue récemment et c'est devant une bonne vingtaine de personnes que notre président l'a déclarée ouverte. Tous les points à l'ordre du jour ont été acceptés à l'unanimité. Malgré une légère diminution de fortune, les finances du club sont saines, mais il faut constamment trouver de nouveaux sponsors et de nouvelles sources de revenus. Au niveau sportif, nous avons un bon contingent de joueurs, une bonne équipe de copains, mais, comme il y a toujours un mais, c'est le manque d'assiduité aux entraînements qui a été relevé.

Des applaudissements ont clôturé l'assemblée et la soirée s'est terminée autour d'un excellent repas.

Prenez encore note de venir déguster du rôti de porc, sauce aux champignons, nouilles, salade et cornets à la crème pour une modique somme, le jeudi 3 octobre, à la buvette (renseignements au 079 757 78 63 et nous vous attendons également nombreux pour le prochain match au terrain de Jorat, où comme d'habitude la cantine sera ouverte. | cva

Samedi 28 septembre
16h: Orvin - Grünsterm

Délai sport
LUNDI SOIR

FOOTBALL CLUB
PLAGNE

Des nouvelles

Face à un adversaire à sa portée, les Plagnards se sont inclinés 1-0 faute d'avoir su convertir ses occasions. Le prochain match aura lieu ce dimanche, l'équipe reçoit SV Port. A cette occasion, le FC Plagne inaugurera son nouveau jeu de maillots qui a été cordialement offert par la Carrosserie C. Hofstetter, route Principale 11 à 2535 Frinwillier. Un grand merci. Et après le match, hamburgers au menu. Le club félicite chaleureusement Milène et Jonas, heureux parents depuis quelques jours d'un petit Eliot, bienvenu à lui. | pg

Dimanche 29 septembre
10h15: Plagne - Port

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

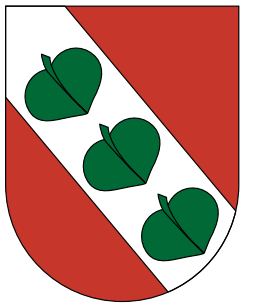
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary

District



SERVICE D'ACTION SOCIALE COURTELARY

Assemblée générale

le mardi 24 octobre 2019 à 19h,
à la salle communale de Courtelary

Ordre du jour

- Ouverture de la séance par le président de l'assemblée
- Contrôle des présences et désignation d'un(e) scrutateur(trice)
- Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2019
- Approbation du budget 2020
- Travail social en milieu scolaire – approbation d'un projet et d'un crédit de 10 000 francs pour son élaboration
- Renouvellement du comité pour la période 2020-2024
- Information du comité et de la direction
- Divers et imprévus

Courtelary, le 24 septembre 2019

Le comité

Orvin



Publication en matière de construction

Requérants: Yannick et Sarah Ziegler, rue des Alpes 83, 2502 Bienne.

Auteur du projet: Clément Architecte, Jean-Loup Clément, rue de l'Eau 42, 2502 Bienne.
Projet: rénovation d'une maison familiale avec aménagement des combles et création d'une lucarne au lieu-dit «Les Oeuches» N° 16, sur la parcelle N° 2162 à Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation: art. 28 du règlement communal d'affectation du sol et de construction (superstructures).

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 28 octobre 2019 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 27 septembre 2019

Le Secrétariat municipal

Publication en matière de construction

Requérante: Jasmine Mouche, La Sagne-au-Droz 37, 2714 Les Genevez.

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvillier.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau au lieu-dit «Les Vernes» N° 5, sur la parcelle N° 191 à Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 28 octobre 2019 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 27 septembre 2019

Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérant: Jérémie Holzer, rue de la Bergerie 1, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Manuela et Bernard Grossenbacher, rue du Monnet 13, 2603 Péry.
Auteur du projet: Jérémie Holzer, rue de la Bergerie 1, 2603 Péry.

Projet de construction: aménagement d'un couvert à camping-car, rue du Monnet 13, 2603 Péry, parcelle N° 595, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: fondations avec fixations des poutres bétonnées dans le sol. Construction portante, parois, plafonds en bois. Façades en planches de couleur naturelle laqué. Toit plat avec une inclinaison de 10° en tôle de couleur brun ou noir. Longueur 6.75 m, largeur 3.35 m et hauteur 3.38 m.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: petite distance à la limite du fonds voisin art. A 141.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 20 octobre 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 20 septembre 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Séverine et Benoît Vogt, rue des Ruaux 8, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Séverine et Benoît Vogt, rue des Ruaux 8, 2603 Péry.

Auteur du projet: Viret Architectes SA, M. Viret, architecte HES, chemin du Champ-du-Moulin 58, 2503 Bienne.

Projet de construction: construction d'un jardin d'hiver non-chauffé attenant au bâtiment principal, rue des Ruaux 8, 2603 Péry, parcelle N° 932, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: fondations linéaires en béton. Construction portante en bois. Parois en bois et plafonds en béton et bois. Façades en crépi de couleur gris. Toit plat végétalisé avec une inclinaison de 1.5. Dimensions longueur 7.10 m, largeur 4.99 m, hauteur 3.10 m.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 20 octobre 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 20 septembre 2019

Le Conseil municipal

Renan



Avis de construction

Requérant: Cattin Gabriel, route des Convers 29, 2616 Renan.

Auteur du projet: Willemin Nicolas, menuisier, rue de l'Orée 5, 2336 Les Bois.

Adresse du projet: parcelle N° 381, route des Convers 29, 2616 Renan.

Descriptif du projet: rénovation thermique de la façade vitrée et de la porte d'entrée par des fenêtres en PVC blanc de même dimensions sur le bâtiment. Demande après coup.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de construction: zone centre, ensemble bâti

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégés: –

Dépôt public: du 20 septembre au 21 octobre 2019

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès

de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 20 septembre 2019

Le Conseil municipal

Romont



ARRONDISSEMENT DE SÉPULTURE DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire

Le corps électoral des communes de Sauge et de Romont est invité à assister à l'assemblée ordinaire de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin le

mercredi 30 octobre 2019 à 20h,
salle du conseil, collège de Romont

Ordre du jour

- Lecture du PV de l'assemblée du 27 juin 2019
- Budget 2020
- Réélection d'un membre pour la commune de Sauge
- Divers et imprévus

Plagne, le 19 septembre 2019

Conseil de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin

Saint-Imier



Plan de quartier «Hoirie Niklès» et plan de quartier «La Fenette»

Abrogation du PQ «Hoirie Niklès» et édicition d'un nouveau plan de quartier (PQ «La Fenette»).

Procédure: conformément à l'article 58 de la loi cantonale sur les constructions du 9 juin 1985, la commune municipale de Saint-Imier dépose publiquement l'abrogation du PQ «Hoirie Niklès» et l'édicition d'un nouveau plan de quartier (PQ «La Fenette») pour la phase de participation et d'information de la population.

Dépôt public: les documents relatifs au nouveau PQ «La Fenette» (plan, règlement de quartier et rapport explicatif) sont déposés publiquement du 27 septembre 2019 au 28 octobre 2019 inclusivement auprès du service d'urbanisme et mobilité, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Remarques et commentaires: les remarques et commentaires concernant l'abrogation du PQ «Hoirie Niklès» et l'édicition d'un nouveau plan de quartier (PQ «La Fenette») sont à adresser par écrit au service d'urbanisme et mobilité d'ici au 28 octobre 2019.

Saint-Imier, le 27 septembre 2019

Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 19-45

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Margaritarmaria Leal Baptista, rue Baptiste-Savoie 21, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 429, rue Baptiste-Savoie 21, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: ouvertures de fenêtres en façade nord et ouest et ouverture de fenêtre en toiture.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: M2 C4a.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 27 septembre 2019 au 28 octobre 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 27 septembre 2019

Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Fondation La Pelouse, rue des Jonchères 66a, 2610 St-Imier.

Auteur du projet: Salus Architecture, Jardinière 59, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Emplacement: parcelle N° 55, au lieu-dit: «Jonchères 66a», commune de Saint-Imier.

Projet: transformations intérieures et changement d'affectation d'un appartement en espace d'accueil pour bébés, ouverture d'une nouvelle porte en façade est du bâtiment N° 66, construction d'escaliers et d'une barrière entre les bâtiments 66 et 66a.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: M1 et C3c.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 octobre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 27 septembre 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47
www.lire-et-ecrire.ch

Association Lire et Ecrire

Retrouvez le journal
de la semaine dernière
sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Saint-Imier (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Compagnie des Montres Longines Françillon SA, rue des Noyettes 8, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: SDI Biel-Bienne SA, Ingénieurs civils EPF/SIA, rue Centrale 115, 2503 Bienne.

Emplacement: parcelle N° 28, au lieu-dit: «rue des Noyettes 6», commune de Saint-Imier.

Projet: construction d'un silo à voitures (300 places de stationnement) avec façades illuminées par un éclairage indirect, pose d'enseignes lumineuses sur chaque façade et d'un espace publicitaire en façade ouest, démolition du couvert à voitures existant et des citernes de récupération d'eau de pluie, remblayage de la fosse, pose de deux nouvelles citernes de récupération d'eau de pluie enterrées (240m³) et de panneaux photovoltaïques en toiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: A et A2.

Dérogations: art. 27 RAC et 52 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 octobre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 septembre 2019

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Permis de construire 19-44

Requérant(s) /Maître d'ouvrage: Valérie et Yves Desarzens, Passage quart-dessus 3, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: Gigot construction, Le Gigot 31, 2414 Le Cerneux-Péquignot.

Adresse du projet: BF 2121, Les Savagnières 82, 2610 Les Pontins.

Description du projet: construction d'un maison familiale avec garage intégré, d'un accès et places de parc en surface et remodelage de terrain.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: PQ Les Savagnières.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégés: –

Dépôt public: du 20 septembre 2019 au 21 octobre 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 20 septembre 2019

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 19-54

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Daniela Egger, rue du Temple 11, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Olivier Ciampi, rueJardinière 125, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Adresse du projet: BF 1314, Mont-Soleil 119, 2610 Mont-Soleil.

Description du projet: construction d'une annexe (bûcher), transformations intérieures, ouverture de deux fenêtre en façade nord et deux fenêtre en façade est, installation d'un poêle à pellets.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: HZ.

Dérogations: art. 24 LAT.

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégés: –

Dépôt public: du 20 septembre 2019 au 10 octobre 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 20 septembre 2019

Le Chef du service
urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Sauge



Avis de construction

Requérant: Jürg Aeschlimann, Dählenstrasse 33, 2540 Granges.

Auteur du projet: Jürg Aeschlimann, Dählenstrasse 33, 2540 Granges.

Propriétaires fonciers: Nicole Allemann et Jürg Aeschlimann, Dählenstrasse 33, 2540 Granges.

Projet: ouverture de fenêtres en façade sud du chalet au lieu-dit «Les Chamelles 64a» sis sur parcelle N° 946 du ban de Plagne, hors zone.

Dérogation: art. 24c LAT.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: fenêtres en bois de couleur bois naturel.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOJB. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 16 septembre 2019

Le Conseil municipal

ARRONDISSEMENT DE SÉPULTURE DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire

Le corps électoral des communes de Sauge et de Romont est invité à assister à l'assemblée ordinaire de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin le

**mercredi 30 octobre 2019 à 20h,
salle du conseil, collège de Romont**

Ordre du jour

- 1) Lecture du PV de l'assemblée du 27 juin 2019
- 2) Budget 2020
- 3) Réélection d'un membre pour la commune de Sauge
- 4) Divers et imprévus

Plagne, le 19 septembre 2019

Conseil de l'arrondissement
de sépulture de Vauffelin

– d'accepter un crédit supplémentaire de 170 000 francs TTC au compte 7900.5290.01 pour le mandat d'urbaniste de la 3^e et dernière étape de révision du plan d'aménagement local

– d'accepter le contenu du rapport final de la commission non permanente du Conseil général «Pour une dynamisation du village»

– de rejeter le contenu de la motion de Valérie Oppliger, PEV, intitulée «Permettre le cumul des candidats-es lors des élections selon le système proportionnel»

Un recours relatif aux présentes décisions peut être formé dans un délai de 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au lundi 28 octobre 2019. Il doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Tramelan, le 24 septembre 2019

Conseil général

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 118, au lieu-dit: «rue du Pont 21», commune de Tramelan.

Projet: remplacement et déplacement d'env. 1 mètre du canal de cheminée existant sans adaptation de la hauteur au sud-est (anciennement en maçonnerie et nouvellement en cuivre).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP 10 «Halle de Tramelan-Dessous».

Recensement architectural: bâtiment digne de protection, objet C et ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 octobre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 27 septembre 2019

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Sonceboz-Sombeval



OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DU CANTON DE BERNE

Information

Commune de Sonceboz-Sombeval

L'Office des ponts et chaussées a procédé en 2012 à l'expertise de tous les passages pour piétons sur les routes cantonales bernoises.

Il ressort, après un examen complémentaire, que certains passages ne présentent pas toutes les conditions pour une traversée de la chaussée en toute sécurité par les piétons.

Dès lors, notre Office en accord avec l'autorité communale, va supprimer les passages pour piétons suivants:

Localité: Sonceboz-Sombeval

- Passage pour piétons situé à l'ouest de l'église
- Passage pour piétons situé en face de l'église avec conservation de l'îlot au centre de la chaussée

Motifs de la mesure:

- Fréquentation insuffisante (risque d'accident par manque de fréquentation)

La traversée des piétons reste possible, mais sans priorité pour ces derniers.

Ces passages seront effacés et la signalisation démontée prochainement. Nous remercions d'avance la population pour sa compréhension.

Cette information ne peut pas faire l'objet d'un recours.

III^e arrondissement d'ingénieur en chef
Service pour le Jura bernois

Tramelan



CONSEIL GÉNÉRAL DE TRAMELAN

Décision du Conseil général

En séance ordinaire du 23 septembre 2019, le Conseil général a souverainement décidé.

– d'accepter un crédit d'engagement de 286 250 francs TTC pour l'assainissement et l'entretien du passage à niveau des Chemins de Fer du Jura du Chalet (km 10.613)

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: Campana Patrick, rue Neuve 64, 2613 Villeret.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure, qui sera posée au nord de l'immeuble.

Emplacement: parcelle N° 773, rue Neuve 64, Villeret, zone H2.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 27 octobre 2019.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 24 septembre 2019

Le Secrétariat municipal

Que faire des seniors ?

Nous veillons à prendre soin des personnes âgées et à ne pas les mettre de côté. Aujourd'hui comme demain.



prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Villeret (suite)



Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: SVM Micromécanique SA, Les Champs du Clos 1, 2613 Villeret.

Projet: installation d'un totem lumineux au sud du bâtiment, en bordure de la route cantonale et pose d'une enseigne lumineuse en façade est.

Emplacement: parcelle N° 828, Les Champs du Clos 1, Villeret, plan de quartier « Les Champs du Clos ».

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 27 octobre 2019.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 24 septembre 2019

Le Secrétariat municipal

Jura bernois

PAR8

Assemblée des délégués

du 7 novembre 2019 à 19h30
à la maison de paroisse de Tramelan

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 23 mai 2019
4. Budget 2020
5. Rapport du Président
6. Rapport du Pilote
7. Rapports des Présidents des commissions
8. Election du Président du C8 2020-2024
9. Election des membres des commissions 2020-2024
10. Nomination de l'organe de vérification des comptes 2020-2024
11. Nomination de la secrétaire de l'Assemblée 2020-2024
12. Parole aux délégués du Par8
13. Divers

Tavannes, le 11 septembre 2019

Le Secrétariat du PAR8

SYNDICAT DE COMMUNES
DE L'ÉCOLE DES PRÉS-DE-CORTÉBERT

Assemblée des délégué(e)s

mercredi 30 octobre 2019 à 20h
à l'école des Prés-de-Cortébert

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} mai 2019
2. Approuver un crédit de 40000 fr. pour le remplacement du mobilier
3. Budget 2020
4. Rénovation de l'école
5. Nomination d'un/e membre de la commission scolaire
6. Divers et imprévus

Les Prés-de-Cortébert, le 17 septembre 2019

*Le président,
Ueli Ledermann*

Canton de Berne

OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES OFROU

Mise à l'enquête publique
d'un projet des routes nationales

N01-N05-N16 Berne
Mise au point des alignements (AP9)

Le département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a ouvert la procédure ordinaire d'approbation des plans selon les art. 27a à 27c de la loi fédérale sur les routes nationales (LRN; RS 725.11), l'art. 12 de l'ordonnance sur les routes nationales (ORN; RS 725.111) ainsi que les art. 27 ss de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711).

Mise à l'enquête publique

Pendant toute la durée du délai de mise à l'enquête publique, le projet peut être consulté durant les heures d'ouverture selon les horaires officiels:

- Commune mixte de Loveresse, chemin de l'École 3, 2732 Loveresse
- Administration communale de Eschert, rue du Tilleul 1, 2743 Eschert
- Administration communale de Moutier, Hôtel de Ville 1, 2740 Moutier
- Commune de Belprahon, Administration communale, Les Grands Clos 5, Belprahon, case postale 257, 2744 Moutier
- Municipalité de Court, rue de la Valle 19, 2738 Court
- Municipalité de Reconvilier, route de Chaindon 9, 2732 Reconvilier
- Administration communale de Roches, Haut du Village 31, 2762 Roches/BE
- Municipalité de Sorvilier, rue Principale 18, 2736 Sorvilier
- Commune de Valbirse, rue Aimé Charpillot 2, 2735 Bévilard
- Municipalité de Tavannes, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes
- Administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval
- Administration communale de La Neuveville, place du Marché 3, 2520 La Neuveville
- Administration communale de Péry-La Heutte, Grand-Rue 54, 2603 Péry
- Gemeindeverwaltung Stadt Biel, Zentralsstrasse 49, 2501 Biel
- Gemeindeverwaltung Dorfstrasse 13, 1595 Clavaleyres
- Gemeindeverwaltung Münchenwiler, Grischachstrasse 30, 1797 Münchenwiler
- Gemeindeverwaltung Ligerz, Hübeli 4, 2514 Ligerz
- Gemeindeverwaltung Twann-Tüscherz, Moos 11, 2513 Twann

Le délai de mise à l'enquête court du
23 septembre 2019 au 24 octobre 2019.

Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis, leurs locataires ou fermiers (art. 32 LEx).

Restriction des actes de disposition

A partir du dépôt public des plans, il n'est plus permis de faire, sans le consentement de l'OFROU, sur le terrain concerné par le projet mis à l'enquête, des actes de disposition, de droit ou de fait, susceptibles de rendre l'expropriation ou la construction de l'ouvrage projeté plus onéreuse ou plus difficile (art. 27b al. 3 LRN et art. 42 à 44 LEx).

Consultation des tiers concernés

Quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) ou de la LEx peut, conformément à l'art. 27d LRN, faire opposition par écrit contre le projet pendant le délai de mise à l'enquête auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Kochergasse 10, 3003 Berne. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure. Les communes font valoir leurs intérêts par voie d'opposition.

Toutes les objections en matière d'expropriation et les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des art. 39 à 41 LEx doivent être adressées au DETEC.

Berne, le 23 août 2019

*Sur mandat de l'Office fédéral
des routes (OFROU)
Office des ponts et chaussées
du canton de Berne*

OFFICE DE LA CULTURE /
COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES GÉNÉRALES

Prix de la culture décerné
à Spoken Word Bienne

Le canton de Berne attribue le Prix de la culture 2019 à l'association Spoken Word de Bienne, qui se consacre à la promotion du slam sous toutes ses facettes. Le Prix de la médiation culturelle va aux musiciens et médiateurs musicaux Julien Annoni, de La Neuveville, et Olivier Membrez, de Bienne. Le Prix de la culture est doté de 30000 francs, le Prix de la médiation culturelle de 10000 francs.

L'association Spoken Word a installé le slam dans la vie culturelle de la région biennoise. Avec la germaniste et historienne de l'art Tina Messer, elle organise et anime différentes séries de manifestations et de formats scéniques, travaille en réseau et s'implique dans l'encouragement des jeunes talents. Grâce au label « Dichterschlacht » et à la scène de lecture « Rauschdichten », l'association attire à Bienne grand nombre de slameuses et de slameurs alémaniques.

Par ailleurs, beaucoup d'écoles accueillent les ateliers de la Slam@School, dans lesquels les jeunes du secondaire I et II peuvent s'exercer au spectacle et à l'écriture créative, et découvrir

que la langue est à la fois un outil d'expression et une forme artistique. Sur recommandation de la Commission des affaires culturelles générales, le canton de Berne récompense l'association Spoken Word du Prix de la culture 2019 pour ses efforts en vue d'encourager la culture slam.

Les créations des musiciens et médiateurs musicaux Julien Annoni et Olivier Membrez sont éclectiques et avant-gardistes, en syntonie avec leur temps. Les responsables de l'association USINESONORE font le pari de l'ouverture et du renouveau artistique en organisant des événements musicaux centrés sur la médiation culturelle sous ses formes les plus diverses. Ils cherchent à transmettre leur passion de la musique contemporaine à tous les publics. Le canton de Berne leur accorde le Prix de la médiation culturelle 2019 pour les récompenser de leur engagement constant en faveur de la musique moderne et de leur approche novatrice.

La remise des prix aura lieu mercredi 30 octobre, à 19h30, à la Maison Farel, Quai du Haut 12, à Bienne.

Direction de l'instruction publique

Vers une réalisation en 2020
de la nouvelle évaluation
des immeubles non agricoles

L'évaluation générale des immeubles non agricoles et des forces hydrauliques devrait avoir lieu comme prévu à partir du 1^{er} janvier 2020. En accord avec la Direction des finances, la Commission des finances veut maintenir cette date et adapter les actes législatifs nécessaires à temps. Elle propose donc au Grand Conseil de faire figurer dans la révision 2021 de la loi sur les impôts, qui est en cours, la base légale relative à la valeur médiane cible exigée par le Tribunal fédéral.

Lors de sa session de mars 2017, le Grand Conseil a ordonné par voie de décret une évaluation générale des immeubles non agricoles et des forces hydrauliques en 2020. Outre le jour de référence et la période d'évaluation, le Grand Conseil a inscrit dans le décret une disposition relative à la valeur médiane à atteindre, en la fixant à 70 % de la valeur vénale. Un recours a été interjeté contre cette disposition auprès du Tribunal fédéral (TF). Le 9 août dernier, le TF a jugé qu'un article dans un décret ne constituait pas une base légale suffisante et que, par conséquent, cette disposition contrevient au principe de la séparation des pouvoirs. Il a donc annulé l'article en question, sans se prononcer concrètement sur la valeur médiane cible qui y était fixée. Les autres dispositions du décret restent valables.

Pour des raisons de calendrier, le Conseil-exécutif n'a pas pu prendre en compte l'arrêt du TF dans son projet de révision 2021 de la loi sur les impôts. Mais l'évaluation générale

des immeubles entraînera une adaptation des valeurs officielles. Cela devrait rapporter aux communes des recettes supplémentaires importantes au titre de la taxe immobilière, qui pourront atteindre 115 millions de francs par an. Pour que les communes puissent planifier leur budget 2020 avec un peu plus de sécurité, la Commission des finances a annoncé qu'elle souhaitait intégrer la base légale manquante dans la révision 2021 de la loi sur les impôts. La Direction des finances a donc élaboré des propositions dans ce sens.

La commission est unanimement favorable au principe d'une réalisation en 2020 de la nouvelle évaluation générale des immeubles non agricoles et des forces hydrauliques. Sa majorité s'est prononcée en faveur d'une norme de délégation au Grand Conseil; une minorité insiste pour que cette compétence soit déléguée au Conseil-exécutif.

La Commission des finances n'a pas encore étudié le niveau auquel la valeur médiane cible devrait être fixée. Elle en discutera lors de l'examen du décret en vue de la session de printemps 2020. Pour des raisons techniques d'exécution, il ne reste que deux options sur la table pour la valeur médiane cible: 70 % ou 77 %. La Direction des finances fera connaître ces prochains jours aux communes ses prévisions concernant les recettes supplémentaires pour 2020 sur la base d'une valeur médiane de 70 %.

Grand Conseil

Réclame



Pour ceux qui ont besoin d'un peu de chaleur.

ARMÉE
DU
SALUT

Délai de remise des publications officielles

MARDI 12H